



Gouvernement  
du Canada  
Projet de recherche  
sur les politiques

Government  
of Canada  
Policy Research  
Initiative

VOLUME 9 NUMÉRO 2

ÉDITION SPÉCIALE SUR LA CHINE ET LE CANADA

中国加拿大政策面面观

# HORIZONS

# 视野



贸易与投资  
Apprivoiser le dragon

与龙共处



Commerce et investissement

ISSN 1487-7090  
POSTE-PUBLICATIONS  
NUMÉRO DE COMPTE CLIENT 7000274

Août 2006

Canada





Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Projet de recherche  
sur les politiques

Policy Research  
Initiative

# HORIZONS

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

## L'équipe Horizons du PRP

### DIRECTEUR EXÉCUTIF

Jean-Pierre Voyer

### DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Jean-Guy Desgagné

### RÉDACTEURS ADJOINTS

Jean Lock Kunz

Stuart Sykes

### PRODUCTION

Marissa Martin

Élisabeth Vu

Nancy White

### Traduction et révision

PMF Services de rédaction Inc. et  
Tradulitech

### Conception et mise en page

Zsuzsanna Liko Visual  
Communication Inc.

*Horizons* est publié par le Projet de recherche sur les politiques à l'intention des chercheurs en politiques du gouvernement fédéral. Pour de plus amples informations sur le PRP ou pour consulter les anciens numéros d'*Horizons*, veuillez visiter <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.

Au 10 juin 2006, l'existence des sites web cités dans le présent numéro a été confirmée.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement et les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Projet de recherche sur les politiques  
56, rue Sparks, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 5A9

Courriel : [horizons@prs-srp.gc.ca](mailto:horizons@prs-srp.gc.ca)  
Téléphone : 613 947.1956  
Télécopieur : 613 995.6006



Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de tout organisme lié à l'auteur ou à *Horizons*.

# Table des matières

## MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

- 4 Apprivoiser le dragon : établir des relations durables entre le Canada et la Chine par le dialogue sur les politiques**

## ARTICLE D'OUVERTURE

- 6 Entrevue avec Son Excellence Lu Shumin, ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada**

## ARTICLE VEDETTE

- 10 La nouvelle Chine globalisée**  
Paul Evans, Fondation Asie Pacifique du Canada

## COMPTES RENDUS DE RECHERCHE

- 15 Promouvoir l'approche du conseil sectoriel en matière d'emploi en Chine**  
Yan Hao, Institut de recherche économique, Commission nationale de développement et de réforme, Chine
- 21 Les exportations aux États-Unis : la montée de la Chine équivaut-elle à une descente du Canada?**  
Gary Sawchuk, Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada  
David Yerger, Indiana University of Pennsylvania
- 28 Analyse démographique de la « pénurie d'ouvriers-paysans »**  
Zheng Zizhen, Académie de sciences sociales de Guangdong
- 34 La mondialisation de la Chine : les conséquences pour le Canada de l'investissement direct à l'étranger chinois**  
Yuen Pau Woo et Kenny Zhang, Fondation Asie Pacifique du Canada
- 40 Traiter avec le dragon par la filière transnationale**  
Wenhong Chen, Université de Toronto  
Barry Wellman, Université de Toronto
- 45 Mise en jachère pour l'écologie et le soulagement de la pauvreté : la politique et la pratique des migrations écologiques en Chine**  
Fachun Du, Chinese Academy of Social Sciences
- 49 La Chine, maillon des chaînes de valeur mondiales**  
Aaron Sydor et David Boileau, Commerce international Canada
- 55 Le Canada est-il à la traîne en matière d'IDE et d'exportations en Chine?**  
Madanmohan Ghosh et Weimin Wang, Industrie Canada

## TÉMOINS

- 60 La montée de la Chine : réflexions sommaires sur la mission du Conseil canadien des chefs d'entreprise à Beijing et à Shanghai**
- 63 La diaspora canadienne : un concept arrivé à maturité?**

## COMMENTAIRES

- 67 Le Canada en concurrence sur le marché mondial de l'immigration**
- 70 La Chine attire-t-elle le talent mondial?**

## COIN DU LIVRE

- 73 Social Security Law**

## FICHE DOCUMENTAIRE

- 76 Aperçu du 11<sup>e</sup> plan quinquennal de développement socio-économique de la Chine**

# Apprivoiser le dragon

## Établir des relations durables entre le Canada et la Chine par le dialogue sur les politiques

**Jean-Pierre Voyer**  
Directeur exécutif  
Projet de recherche sur  
les politiques  
Gouvernement du Canada

La Chine suscite l'intérêt du monde entier en raison de sa croissance économique phénoménale. Et lorsqu'elle sera l'hôte des Jeux olympiques de Beijing en 2008, et qu'elle présentera l'exposition universelle de Shanghai en 2010, tous les yeux seront tournés vers elle. Vu l'importance de sa population, ses coûts de main-d'oeuvre concurrentiels et sa classe moyenne en pleine expansion, les organismes internationaux et les pays développés sont avides d'offrir au « dragon » leur expertise afin qu'il s'intègre à l'économie mondiale, et les gens d'affaires sont impatients de se lancer dans la course. Dans cette édition spéciale, *Horizons* jette un regard sur les relations entre le Canada et la Chine dans le contexte des politiques économiques et sociales.

Pendant que les États-Unis restent le plus grand partenaire commercial du Canada, les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et la Chine ont augmenté considérablement ces dernières années. La montée de la Chine a attiré l'attention des universitaires, des entreprises, des médias et des consommateurs sur tous les secteurs de la société canadienne. Par conséquent, la question pour le Canada n'est pas simplement de savoir s'il faut combattre le dragon mais comment le combattre dans le contexte nord-américain. Cependant, comme le reconnaît Evans dans son article « placer les dumplings chinois et la tarte aux pommes américaine sur le même menu canadien, le défi est de taille, intellectuellement et politiquement parlant. » Evans a identifié

plusieurs défis dont certains sont corroborés par les comptes rendus de recherche qui suivent.

Comme la Chine et le Canada sont des pays commerçants, il ne fait aucun doute que les échanges et l'investissement sont au coeur de leurs relations. Ghosh et Wang rejettent l'hypothèse que le Canada a un rendement anormalement faible en matière d'exportation et d'investissements directs à l'étranger. Woo et Zhang, pour leur part, trouvent déconcertant que les entreprises chinoises ne semblent pas considérer le Canada comme une destination de choix où investir. À la lumière de sa dernière mission en Chine, l'automne dernier, le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) relève plusieurs débouchés et défis pour divers secteurs de l'industrie canadienne. On trouve de plus amples renseignements sur l'incidence (par secteur) des exportations de la Chine aux États-Unis dans l'article rédigé par Sawchuk et Yerger. Ceux-ci soutiennent que ces exportations risquent d'avoir un grand impact sur certains secteurs canadiens et des conséquences disproportionnées sur les provinces où ils sont principalement concentrés.

Depuis près de dix ans, la Chine est l'une des principales sources d'étudiants internationaux du Canada. Cette tendance se poursuivra, mais seulement si le Canada redouble d'efforts dans la promotion de ses établissements d'enseignement, à l'instar d'autres pays comme l'Australie. Les immigrants chinois sont encore particulièrement

nombreux à s'établir au Canada, mais ils tendent de plus en plus à retourner dans leur pays. Ce phénomène est vraisemblablement attribuable aux campagnes menées par la Chine pour attirer des travailleurs étrangers, (comme l'explique Zweig) et aux obstacles à l'intégration auxquels font face les immigrants au Canada. Comme l'indique Ley, dans un monde où les liens entre nations sont de plus en plus étroits, il est impératif d'éliminer ces obstacles.

Les relations entre le Canada et la Chine ont donc tant pour objet de favoriser le commerce et le développement que d'accroître notre capacité interne sur la scène internationale. Selon Sydor et Boileau, le Canada est encore capable d'attirer et de retenir les instituts de recherche et développement, mais ils font une mise en garde. À leur avis, on risque d'assister à une migration du secteur de la recherche et du développement vers l'est, c'est-à-dire vers des pays comme l'Inde et la Chine qui renforcent leurs capacités.

Cette édition présente également trois articles de chercheurs sur les politiques en provenance de la Chine. Tous ont pris part aux échanges avec les milieux universitaire et de l'élaboration des politiques. Yan et Zheng, deux participants au Projet sur les options de la politique publique, subventionné par l'Agence canadienne de développement international, abordent des questions liées au marché du travail. Dans son article, Yan expose les défis de la Chine dans ce domaine et se penche sur la valeur des conseils sectoriels,

que privilégie le Canada. Zheng, pour sa part, nous renseigne sur les pénuries de travailleurs migrants en se fondant sur l'offre et la demande de travail actuelles et futures dans la province de Guangdong, une des régions les plus prospères du pays. Une autre initiative cruciale pour le développement de la Chine est la migration à caractère écologique, c'est-à-dire la relocation des habitants d'une région écologiquement fragile et économiquement précaire dans des zones offrant de meilleures perspectives économiques et environnementales. Avec trois études de cas à l'appui, Du affirme que dans ce processus, la protection du patrimoine culturel des minorités ethniques devrait être valorisée.

Enfin, pour avoir du succès en Chine, les Canadiens doivent adopter une vision transpacifique. Or, ce ne sera pas chose facile car la plupart des analystes politiques ont une vision nord-américaine, voire européenne. De nombreux Canadiens doivent reconnaître qu'ils font partie de la région Asie-Pacifique. Une compréhension mutuelle et un dialogue sont essentiels pour que le Canada et la Chine cultivent des relations durables. C'est dans ce contexte que l'édition spéciale d'*Horizons* a été préparée. Bonne lecture!

## Appel d'articles

*Horizons* acceptera un nombre restreint d'articles non sollicités sur la recherche en matière de politiques horizontales, pour publication dans les prochains numéros.

Les articles originaux soumis devraient présenter de l'intérêt pour une vaste collectivité de chercheurs et d'analystes fédéraux en matière de politiques horizontales et s'adresser au non-spécialiste. Les textes ne devraient pas dépasser 3 000 mots. Les textes plus courts, d'environ 1 000 à 1 500 mots, sont particulièrement appréciés. Ils seront soumis à un examen rigoureux par des pairs, qui en vérifieront la qualité et la pertinence. Compte tenu du nombre de pages restreint, même d'excellents articles pourront se voir rejeter. Nous encourageons les auteurs à présenter une proposition à *Horizons*, à l'adresse <horizons@prs-srp.gc.ca>, avant de rédiger leur article.

La date d'échéance des textes pour approbation pour le prochain numéro est le 15 octobre.

# Entrevue avec Son Excellence Lu Shumin, ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada

**Jean Lock Kunz**  
Directrice associée de projet  
Projet de recherche  
sur les politiques  
Gouvernement du Canada

avec les notes de  
**Stuart Sykes**  
Agent principal de  
recherche en politiques  
Projet de recherche  
sur les politiques  
Gouvernement du Canada

**A** l'occasion de la publication de ce numéro spécial, *Horizons* s'est entretenu avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada, Son Excellence Lu Shumin. Les extraits qui suivent sont tirés de l'entrevue.

**En 2005, les relations sino-canadiennes ont évolué vers un partenariat stratégique. Le président Hu a marqué la première étape de ce partenariat en indiquant, au cours de sa visite au Canada, l'année dernière, que la Chine désire collaborer avec le Canada en vue de tirer parti d'une coopération potentielle dans tous les domaines. Dans quels secteurs voyez-vous une collaboration dans l'immédiat?**

Le partenariat stratégique constituait un dénouement crucial de la visite du président. Je crois que l'évolution de nos relations vers un partenariat stratégique est très importante. La Chine est un des plus grands pays en développement tandis que le Canada est le pays développé le plus vaste et le plus riche en ressources naturelles. Il utilise une technologie de pointe, son secteur financier est bien établi et le niveau de compétences y est de qualité supérieure.

Il y a du potentiel. Un océan nous sépare mais nous pouvons aussi le voir comme une bande d'eau. La coopération mutuelle mènera à la croissance et au progrès mutuels. Nous devons continuer d'améliorer la coopération économique sino-canadienne de manière à ce que ce soit avantageux pour les deux parties.

Il est plus important que jamais de développer cette relation maintenant que le Canada a un nouveau gouvernement. En vue de soutenir le

partenariat stratégique, une des premières tâches consiste à maintenir des contacts fréquents entre les hauts dirigeants des deux pays. Je crois que la plupart des gens seraient d'avis que rien ne peut remplacer le contact personnel. De nombreux échanges de visiteurs ont eu lieu entre le Canada et la Chine et il est primordial de maintenir ces contacts personnels.

Sur le plan du développement de la Chine, nous voulons non seulement un développement rapide, mais également y arriver au moindre coût. Nous nous préoccupons aussi de l'environnement; c'est une question importante pour la population et on ne peut l'ignorer. Sous cet angle, le développement de la Chine se trouve actuellement à un point crucial. Nous devons trouver une façon de combler ces attentes tout en favorisant son développement dans le monde.

À maintes reprises, le président Hu a fait ressortir cinq domaines dans lesquels nous devrions concentrer nos efforts communs en vue de développer notre partenariat stratégique.

Le premier point consiste à accroître les investissements mutuels. Nous avons un projet visant le développement de l'Ouest et cherchons également à relancer la région du Nord-Est afin de soutenir ces efforts. De plus, nous nous employons à bâtir une nouvelle région rurale socialiste. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de ces possibilités et tirer parti des avantages qu'elles offrent. Parallèlement, la Chine encourage ses entreprises à investir au Canada. Les investissements chinois augmentent rapidement et se chiffraient à 100 millions de dollars en 2005. Bien que, d'un point de vue mondial, ce soit encore peu, ces investissements ne cessent d'augmenter.

Deuxièmement, nous souhaitons améliorer la coopération en matière d'énergie et de ressources. Le Canada possède de nombreuses ressources précieuses et l'important marché de la Chine pour ces ressources est stable et constant. La Chine recherche une relation stable et à long terme et, pour ce faire, il faut un « système de coopération ». Nous pouvons établir cette coopération et accroître nos efforts afin d'explorer des sources d'énergie propres et efficaces.

Troisièmement, nous pouvons favoriser la coopération dans le secteur des services. La Chine encourage ses entreprises à investir dans ce secteur, notamment dans le secteur bancaire et celui des télécommunications. De plus, elle accroît l'ouverture de son industrie des services sur le marché libre. Jusqu'à présent, nous observons des progrès très encourageants dans les domaines des télécommunications, de l'investissement et de la recherche et développement.

Quatrièmement, nous espérons renforcer les politiques commerciales et améliorer la conjoncture en vue de réaliser des progrès dans ce domaine. Cela facilitera l'accès des investissements en biens et services à leur marché respectif. Il faut signer une entente dès que possible afin de garantir le plancher des échanges commerciaux et des investissements, ce qui contribuera à améliorer la conjoncture en vue de progrès futurs dans le domaine des politiques commerciales.

Dernièrement, des progrès considérables peuvent être réalisés en matière de promotion mutuelle et de développement continu. Nous devons intensifier les échanges personnels afin de faire des apprentissages mutuels et de soutenir le

développement commun. Cela facilitera également les contacts personnels entre hauts dirigeants en vue de réaliser des progrès dans d'autres domaines.

À la fin de 2004, les échanges commerciaux bilatéraux entre les deux pays ont atteint les 15 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 27 % par rapport à l'année dernière, où ils

*La Chine s'emploie à établir des liens non seulement sur le plan politique mais aussi dans les domaines de la culture, de l'éducation, du tourisme, du commerce et de l'investissement.*

se chiffraient à 19 milliards de dollars. Durant la visite du président Hu, l'objectif a été établi à 30 milliards de dollars pour 2010. Au rythme actuel de croissance de nos échanges commerciaux, nous pourrions atteindre cet objectif d'ici quelques années.

Au regard de cette croissance des échanges commerciaux, la porte d'entrée du Pacifique constitue un autre projet de la plus haute importance puisqu'il délimite un plan en matière de commerce, d'investissement et de transport vers les pays de l'Asie-Pacifique. Ce plan favorisera la croissance de tous les pays, ce qui est très encourageant du point de vue de la Chine. Les entreprises canadiennes devraient s'employer à atteindre le résultat escompté et nous étudions, pour notre part, la façon de faciliter cet effort.

**Quel rôle jouez-vous en vue de faciliter et de créer un tel partenariat? Quel est le rôle de l'ambassade?**

Nous surveillons et entretenons nos relations au jour le jour. Nous jouons également un rôle clé en nous assurant que les visites de hauts

dirigeants, telles que celle du président Hu, sont fructueuses et sans accroches. À la suite de ces visites, nous nous assurons que les résultats sont mis en application. Cela prend beaucoup de notre temps.

Cependant, nous voulons également favoriser la compréhension mutuelle et l'amitié entre nos deux pays. Pour ce faire, nous nous employons à

établir des liens non seulement sur le plan politique mais aussi dans les domaines de la culture, de l'éducation, du tourisme, du commerce et de l'investissement.

Un objectif clé des activités de l'ambassade est d'amener le Canada à mieux comprendre la Chine. Nous voulons que les Canadiens aient une meilleure compréhension de ce que la Chine fait, de ce que les Chinois font et des directions que nous prenons.

J'assiste souvent à des conférences et je prends la parole dans des forums pour expliquer les politiques chinoises et répondre aux préoccupations. Je veux encourager la compréhension de l'histoire et de la culture chinoises et de leur signification pour la Chine et sa population.

Cette compréhension est importante puisqu'elle contribue à expliquer que l'essor de la Chine est très différent de celui des anciennes puissances. Un développement rapide ne signifie pas que nous représentons une menace pour les autres pays. Le développement de la Chine se fait de façon pacifique. Nous nous ouvrons au monde

extérieur et nous le faisons par choix, afin de répondre à un besoin de la Chine. Nous croyons que l'ouverture est la seule façon d'obtenir un développement durable.

Nous croyons que seul le développement pacifique est durable. C'est la raison pour laquelle nous renforçons et élargissons nos relations; nous sommes d'avis qu'il faut penser aux besoins de nos partenaires et c'est ce que nous essayons d'expliquer aux Canadiens.

**Les Canadiens sont fascinés par l'essor de la Chine mais beaucoup ne sont pas bien au fait de l'importance pour la Chine d'un « essor pacifique ». Pouvez-vous nous donner plus de précisions sur ce concept?**

Pour bien expliquer ce concept, il faut comprendre comment la Chine se perçoit, d'un point de vue historique. Les anciennes puissances ont toutes suivi plus ou moins la même voie : elles s'emparaient des ressources. Leur croissance se faisait toujours aux dépens des autres par le biais de l'armée ou du développement territorial.

Le développement de la Chine ne suivra pas ce modèle mais s'effectuera grâce à la coopération. Nous insistons sur le développement commun; la Chine n'est donc pas la seule qui se développe. Par exemple, nous avons pratiquement réglé nos conflits frontaliers. Certains débats ne sont pas encore complètement résolus, notamment celui avec l'Inde, mais nous traitons de ces problèmes en suspens de manière pacifique.

Nous menons des politiques de voisinage amical. Nous voulons que nos voisins prospèrent. Les pays membres de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANASE), qui se montraient extrêmement soupçonneux à notre égard, nous considèrent maintenant

comme un pays ami; ils voient la Chine comme un partenaire. L'exemple qui suit reflète bien cette nouvelle relation. L'année dernière, le *Ottawa Citizen* a publié un article incendiaire dans lequel on mentionnait à tort que la Chine représentait une menace pour ses voisins. L'ambassade chinoise n'a pas eu à réagir mais le haut commissaire de Malaisie l'a fait, énonçant clairement qu'il ne percevait pas la Chine comme une menace.

***Deux concepts sous-tendent la politique étrangère de la Chine : l'indépendance et le respect. Et ce ne sont pas là que des mots; cette philosophie est présente, elle se voit, elle agit.***

Cette réaction de la Malaisie est éloquentes quant au type de relations qu'entretient la Chine avec ce pays et d'autres pays de notre entourage. Nous nous sommes aperçu que la stabilité du voisinage est essentielle au maintien de la prospérité de la Chine. Nous appliquons cette philosophie à toutes nos relations à l'échelle mondiale. Nous voulons des partenariats fondés sur les avantages et le respect mutuels et sur l'égalité. Deux concepts sous-tendent la politique étrangère de la Chine : l'indépendance et le respect. Et ce ne sont pas là que des mots; cette philosophie est présente, elle se voit, elle agit.

**Que savent les responsables chinois de l'élaboration des politiques du Canada?**

Le Canada est un pays industriel occidental important avec une technologie de pointe et une expertise considérable en matière de gestion. De notre point de vue, le Canada entretient une relation de longue date avec la Chine; le Canada a été un des premiers pays à reconnaître la République populaire de Chine (RPC) et, depuis, nos relations se sont développées de façon

constante et sans heurts. Nous percevons le Canada comme un pays ami.

Les Chinois sont conscients que c'est la patrie de Norman Bethune. On m'a raconté l'histoire d'un touriste canadien qui portait un pendentif l'identifiant comme un compatriote de Bethune. Partout où il allait, il était reçu très chaleureusement.

Nous voulons que cette relation serve de base au développement futur. Les

échanges commerciaux entre les deux pays ont débuté dans les années 1970. Bien que très limités au début et restreints au blé, ils sont maintenant « à paliers multiples » et « à grande portée », s'étant considérablement développés dans les secteurs du commerce et de l'investissement.

Néanmoins, il n'est toujours pas facile de voyager entre nos deux pays. La situation s'améliore mais il faut créer plus de contacts – plus de visiteurs canadiens en Chine et de visiteurs chinois au Canada – afin d'explorer les possibilités de partenariat.

Il y a un travail considérable et permanent à effectuer mais nous sommes confiants. Ce numéro d'*Horizons* contribuera à cette compréhension mutuelle.

**Comment les collectivités des politiques peuvent-elles travailler conjointement?**

Il est important que les responsables de l'élaboration des politiques aient des contacts plus fréquents afin d'améliorer leur capacité de coopération.

Bien qu'elle ne soit pas toujours agréable, il est évident qu'une relation existe déjà entre nos deux pays. En plus du lien que représente Norman Bethune, durant la Seconde Guerre mondiale, plus de 500 Canadiens ont défendu Hong Kong auprès de leurs collègues chinois. La communauté chinoise est venue au Canada afin d'aider à la construction des voies ferrées. Dernièrement, le gouvernement actuel a présenté des excuses officielles à propos de la taxe d'entrée.

Il est important pour les responsables de l'élaboration des politiques d'explorer et de découvrir afin de comprendre notre passé, notre présent et ce que nous ferons dans le futur mais, pour cela, il faut intensifier les échanges. Il existe déjà un échange entre le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et la Chinese Academy of Social Sciences (CASS). Il y a également des échanges avec les sections de recherche sur les politiques du ministère des Affaires étrangères du Canada. Ces politiques sont excellentes pour le développement mutuel. Un renforcement de ces échanges permettrait aux responsables de l'élaboration des politiques de mieux se comprendre, individuellement et collectivement.

En plus du CASS, d'autres institutions pourraient amorcer un dialogue, notamment le Centre de recherche pour le développement, relevant du Conseil d'État, qui est similaire au Projet de recherche sur les politiques. Des échanges en partenariat favoriseraient la compréhension de situations nationales précises et encourageraient l'intégration aux politiques des intérêts et des besoins d'autres États et intervenants.

On encourage les échanges entre parlementaires, sénateurs et autres hauts fonctionnaires chargés des questions politiques pour les aider

à comprendre le contexte dans lequel les décisions se prennent en vue de contribuer à des liens positifs entre les deux pays. L'École de la fonction publique du Canada (EFPC) collabore avec l'Organizational Department of the Communist Party of China en vue de former de très hauts dirigeants, tels que des gouverneurs et des maires. Il s'agit d'une activité extrêmement importante qu'il serait bon de reproduire.

Je vous encourage à lire le compte rendu de la conférence de presse du premier ministre Wen Jia-bao à l'issue des séances de l'Assemblée populaire nationale. Le premier ministre Wen y a souligné les questions que la Chine examinerait relativement à son développement, notamment le développement rural, l'ouverture, la réforme ainsi qu'un développement durable du point de vue scientifique, à moindre coût et de manière environnementale et respectueuse<sup>1</sup>.

### Note

- 1 Pour un aperçu du 11<sup>e</sup> plan quinquennal de la Chine, voir l'article rédigé par Wang dans ce numéro d'*Horizons*.

## Le siècle de la Chine

En se fondant sur ses recherches poussées, Oded Shenkar offre une vue en profondeur de l'ampleur de la montée économique de la Chine et de ses incidences potentielles sur les entreprises, les employeurs, les travailleurs et les consommateurs du monde entier.

### Extrait

« La montée de la Chine à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ne consiste pas seulement en un afflux de produits importés bon marché, ni dans le déclin de certains segments du secteur manufacturier dans d'autres pays, non plus que dans le transfert d'emplois outre-mer – aussi importantes que soient ces tendances. Il ne serait pas outré de dire qu'elle constitue un grand tournant qui modifiera le paysage mondial et qui égale la montée des États-Unis d'Amérique en tant que puissance économique, politique et militaire mondiale un siècle plus tôt. » [Traduction]

Oded Shenkar. 2005. *The Chinese Century: The Rising Chinese Economy and Its Impact on the Global Economy, the Balance of Power, and Your Job*, Upper Saddle River (New Jersey), Wharton School Publishing.

# La nouvelle Chine globalisée

**Paul Evans**<sup>1</sup>  
Codirecteur général  
Fondation Asie Pacifique  
du Canada

**D**ans les atlas que l'on trouve dans les foyers canadiens, une vaste étendue de bleu sépare inmanquablement les masses terrestres de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Les deux continents sont confortablement installés sur des pages différentes, en général dans des sections séparées.

Il nous faut repenser nos cartes géographiques. La mondialisation a multiplié les liens entre le Canada et le monde, formant un faisceau qui englobe la diplomatie, le commerce, les migrations, la culture et la communication. Les nouvelles cartes rétréciront les océans, en particulier le Pacifique, et montreront que les interactions humaines prennent une ampleur remarquable.

En saisissant avec avidité les opportunités mondiales, la Chine s'est transformée d'un lointain ailleurs au-delà des mers d'azur en une réalité quotidienne pour les Canadiens. Cette évolution résulte en partie de l'arrivée au cours des 20 dernières années d'un grand nombre d'immigrants de la Chine élargie et de la hausse du nombre de touristes chinois depuis trois ans. Fait encore plus révélateur, les excursions dans les magasins font découvrir que les manufacturiers de Chine ont fait baisser le prix des biens de consommation. À la station-service, on constate que la soif d'énergie de la Chine exerce une pression à la hausse sur la demande d'énergie et de ressources naturelles. À la banque, les taux d'hypothèque et d'intérêt sont liés à l'achat par la Chine de valeurs américaines.

## La Chine globalisée

La notion d'une « Chine globalisée » fait ressortir le nouveau poids de la Chine et signale qu'elle a capté l'attention du monde en ouvrant la porte aux forces de la mondialisation, en s'intégrant, aux niveaux régional et

mondial, aux chaînes d'approvisionnement et aux réseaux de production, et en favorisant les investissements étrangers. En tant que produit et bénéficiaire d'une période de mondialisation intensive, elle représente un modèle que d'autres économies en voie de développement s'empressent d'imiter. Si l'on peut dire que le Japon a naguère mené un vol d'outardes en Asie de l'Est, la Chine, elle, fait dévaler un troupeau de bisons sur l'Asie et les marchés émergents du monde entier.

En s'intégrant à l'économie mondiale, la Chine la transforme. En l'espace d'une génération, elle est devenue l'atelier du monde en mettant au point un système de production qui conjugue la haute technologie avec une activité à coefficient élevé de main-d'œuvre faiblement rémunérée, une concurrence intérieure féroce, une abondance de travailleurs industriels fiables, dociles et qualifiés, l'utilisation de quantités énormes d'investissements et de technologies venant de l'étranger, et l'appétit d'un milliard de nouveaux consommateurs au pays. Le parallèle historique qui rend le mieux compte de l'ordre de grandeur et des implications de cette transformation économique est la naissance de la capacité industrielle américaine il y a un siècle.

Les chiffres sont saisissants. Le taux de croissance annuel moyen de la Chine est supérieur à 9 p. 100 depuis 25 ans. À l'heure actuelle, elle est le deuxième partenaire commercial du Canada. Elle est sur le point de devancer le Mexique pour devenir le deuxième partenaire commercial des États-Unis et pourrait déloger le Canada de la première place d'ici la fin de la décennie. La Chine compte pour 13 p. 100 de la production économique mondiale en termes de parité du pouvoir d'achat, ce qui la situe au deuxième rang, derrière les États-Unis; elle consomme la plus grande quantité de produits de base,

y compris l'acier, le cuivre, le charbon et le ciment, et sa consommation de pétrole n'est surpassée que par celle des États-Unis. Elle est troisième parmi les nations commerçantes avec 6 p. 100 des échanges mondiaux, a reçu des investissements étrangers directs d'une valeur de plus de 60 milliards de dollars en 2005 et d'environ 610 milliards depuis 20 ans. La Chine possède des réserves de devises étrangères de plus de 750 milliards de dollars US, et quelque 224 milliards de dollars en bons du Trésor américain, ce qui en fait le deuxième créancier des États-Unis.

La Chine est le premier producteur de matériel électronique ménager, de jouets, de vêtements et de textiles, et est en passe de devenir un important producteur de composants et de biens intermédiaires qui sont essentiels à des chaînes d'approvisionnement de plus en plus perfectionnées, où la recherche-développement, le développement des logiciels, la production physique et le service après-vente sont dispersés sur le plan géographique, mais intégrés avec précision. En plus, elle se tourne rapidement vers l'assemblage et l'exportation de produits haut de gamme – camions, avions, navires, matériel de télécommunication et machines.

Cette capacité économique accrue s'accompagne d'une assurance, d'une subtilité, d'une affirmation de soi et d'un esprit souvent plus constructif qu'auparavant dans les instances internationales, dont les Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce, qui s'occupent de questions allant de l'économie et de la politique commerciale à la non-prolifération, aux armes chimiques et biologiques, au contrôle de la technologie relative aux missiles, au contrôle des exportations, à la maîtrise des armements et au désarmement, aux pandémies, au terrorisme et au crime transnational.

Au niveau régional, Beijing est passée rapidement au cours de la dernière décennie d'une présence défensive à une participation active et à un rôle de chef de file au sein d'organisations comme la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique, le Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'ANASE+3, et les processus des sommets de l'Asie de l'Est. Elle a

approuvé de l'idée d'accroître les relations commerciales avec la Chine comme moyen de réduire la dépendance à l'égard des États-Unis à ce chapitre (Ipsos-Reid, 2005). Selon un sondage mené par la Fondation Asie Pacifique du Canada en mai 2004, seulement 24 p. 100 des répondants considèrent l'économie chinoise comme étant plus menaçante que prometteuse.

*La notion d'une « Chine globalisée » fait ressortir le nouveau poids de la Chine et signale qu'elle a capté l'attention du monde en ouvrant la porte aux forces de la mondialisation...*

créé l'Organisation de coopération de Shanghai et est l'hôte des négociations à six sur le nucléaire nord-coréen. Elle s'est ainsi acquise une réputation de « puissance douce » à la fois rassurante pour ses voisins et favorable à l'accroissement de son influence à long terme.

Les décisions du gouvernement de la Chine – et de ses consommateurs – ont une incidence énorme au-delà de ses frontières, notamment au Canada.

### Réactions au Canada

Au Canada, comme ailleurs, ces nouvelles réalités ont suscité diverses émotions : admiration et respect mêlés d'anxiété et de crainte. Selon un sondage Ipsos-Reid d'avril 2005, environ 60 p. 100 des Canadiens ne considèrent pas que l'émergence de la Chine menace la paix mondiale, bien que 40 p. 100 des répondants croient que la Chine dominera bientôt le monde. Quarante-cinq pour cent des Canadiens se disent inquiets du niveau d'investissement chinois au Canada; 51 p. 100 estiment que la Chine représente une menace sérieuse pour les emplois au Canada, mais 61 p. 100 voient dans le développement économique de la Chine une source d'opportunités, et 68 p. 100

Les entreprises canadiennes commencent à comprendre que le défi posé par la Chine est loin de se limiter aux questions à court terme liées aux échanges et aux investissements. Les manufacturiers canadiens sont pris en tenailles : faire concurrence au redoutable « prix de la Chine » alors que le coût de leurs intrants augmente à cause de la demande chinoise. Le Canada voit reculer l'emploi dans le secteur manufacturier. Pour survivre, les fabricants doivent faire concurrence aux producteurs chinois tout en collaborant avec eux pour bénéficier des innovations touchant la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises s'activent à concevoir des stratégies pour tirer parti des occasions qu'offre la Chine globalisée ou pour se protéger contre les pressions concurrentielles qu'elle occasionne. Les médias canadiens sont remplis de reportages concernant la Chine. Le réseau anglais de la SRC ouvre un bureau à Shanghai. Les établissements d'enseignement canadiens redoublent d'efforts pour recruter des étudiants chinois (leur nombre est estimé à 55 000 à l'heure actuelle) et pour créer de nouveaux types de programmes de coopération entre les universités canadiennes et chinoises (Holroyd, 2006).

Les dirigeants provinciaux et municipaux convergent sur la Chine en nombres sans précédent.

### Attitude des pouvoirs publics

Le gouvernement fédéral précédent a amorcé l'élaboration d'une stratégie canadienne d'ensemble face à une Chine globalisée. Selon le diagnostic posé dans son énoncé de politique internationale, la Chine « s'apprête

la santé et de l'énergie nucléaire, ainsi qu'une déclaration conjointe sur les sciences et la technologie prévoyant un programme de recherche coopérative sur les changements climatiques et les énergies renouvelables. Ottawa a manifesté de l'intérêt à l'égard de relations commerciales approfondies ainsi que la volonté d'ouvrir les marchés canadiens de l'énergie aux investissements commerciaux chinois.

canadien, le défi est de taille, intellectuellement et politiquement parlant.

La Chine ne saurait remplacer le marché américain. Il ne faut pas s'attendre non plus à une convergence notable des valeurs canadiennes et chinoises. Pour des raisons d'histoire et de valeurs, la coopération sino-canadienne a ses limites. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer des thèmes comme les droits humains, le Falun Gong, Tian'anmen, le Tibet, ou Taiwan.

Il est tout aussi illusoire, toutefois, de penser que nos interactions avec une Chine globalisée n'auront aucune incidence sur nos relations commerciales et politiques au sein de l'Amérique du Nord et de ce qu'on est convenu d'appeler l'« anglosphère ». Le marché américain et les mouvements transfrontaliers sont notre lot géographique. Il reste que le mode de production des biens et services, la façon dont ils s'insèrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, et leur valeur pour les Canadiens seront de plus en plus tributaires de la Chine et de l'Asie.

Mettre la Chine et l'Amérique du Nord sur le même pied dans l'esprit des Canadiens nécessitera des efforts sur trois fronts. Le premier est le défi concurrentiel que pose la capacité d'exportation de la Chine. L'intégration nord américaine peut être perçue comme un moyen soit de renforcer la productivité et la compétitivité, soit de protéger le continent contre la concurrence asiatique. Il faudra renforcer l'Accord de libre-échange nord-américain, sinon il deviendra inutile devant l'intensification des échanges et des investissements trans-Pacifique qui résultera notamment de la conclusion par le Canada, le Mexique et les États Unis d'accords de libre-échange bilatéraux avec des pays asiatiques.

Le défi consiste à structurer la production de sorte à conserver en Amérique

### *Placer les dumplings chinois et la tarte aux pommes américaine sur le même menu canadien, le défi est de taille, intellectuellement et politiquement parlant.*

à devenir la première économie nationale du XXI<sup>e</sup> siècle » et est au cœur de chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales d'importance vitale pour l'économie canadienne et l'économie mondiale (Canada, 2005).

Sur le plan diplomatique, il a suivi la même voie que ses prédécesseurs, soit développer les relations au moyen de visites et de contacts de haut niveau. Il a agrandi l'ambassade du Canada à Beijing et a ouvert de nouveaux bureaux dans plusieurs villes de Chine. Il a mis sur pied des groupes de travail stratégiques intergouvernementaux avec des homologues chinois dans des domaines tels l'énergie, le multilatéralisme et l'investissement étranger. Les négociations bilatérales se poursuivent sur le statut de destination approuvée pour les touristes chinois désireux de visiter le Canada et sur la multiplication des liaisons aériennes.

Le partenariat stratégique avec la Chine annoncé sans préavis à l'occasion de la visite du président chinois Hu Jintao en septembre 2005 a fait passer les relations officielles à un cran supérieur. Ce partenariat comprend notamment sept nouveaux accords visant à approfondir la collaboration dans les secteurs des transports, de la sécurité alimentaire, des sciences de

Le gouvernement fédéral précédent a également entamé la négociation d'un accord de libre-échange avec la Corée dans le cadre de ses efforts pour resserrer ses liens économiques avec l'Asie. Son raisonnement était que la meilleure façon de faire face à la concurrence de la Corée et, plus globalement, de la Chine, n'était pas de dresser des barrières protectionnistes, mais de restructurer les industries canadiennes de manière à les intégrer plus étroitement avec l'Asie. La même perspective sous-tendait la détermination du Canada d'établir un cadre économique global avec le Japon. Elle était également à l'origine de la stratégie sur la porte d'entrée du Pacifique, dont l'objectif était de développer les installations de transport et la capacité d'innovation du Canada pour renforcer les liens avec les marchés dynamiques de l'Asie.

Ces activités ont ouvert un nouveau chapitre dans le développement des relations bilatérales du Canada avec la Chine et l'ensemble de la région du Pacifique. Cependant, elles ne cadraient pas pleinement avec les priorités et les activités à l'intérieur du continent nord-américain, en particulier avec les relations canado-américaines. Placer les dumplings chinois et la tarte aux pommes américaine sur le même menu

du Nord les aspects à grande valeur ajoutée et à intégrer la Chine dans une plateforme de production de biens destinés aux marchés de l'Amérique du Nord, de l'Asie et du monde entier. Les répercussions de ces nouvelles réalités ont touché le plus durement le secteur automobile. En effet, les équipementiers déplacent déjà la production en Chine, alors même que les constructeurs tendent à privilégier diverses formes de protection. Des pressions concurrentielles comparables s'exercent dans presque tous les secteurs manufacturiers, notamment les textiles, l'ameublement et les machines, et même en ce qui concerne des produits agricoles comme les pommes. En revanche, la demande chinoise d'énergie et de ressources naturelles – en particulier de minéraux et de bois – crée d'énormes marchés d'exportation et fait grimper les prix dont bénéficient les producteurs canadiens.

Le deuxième front est celui du secteur de l'énergie, où l'aspiration de former un marché nord-américain intégré entre en conflit avec la hausse de la demande de pétrole en Chine et en Asie. La promesse faite à la Chine dans le cadre du partenariat stratégique heurte la perception qui règne dans certains milieux aux États-Unis et selon laquelle l'énergie canadienne représente une ressource stratégique pour l'Amérique du Nord et fait partie d'un plan d'intégration intra-continentale.

L'infrastructure de transport et la sécurité portuaire et frontalière représentent le troisième front. Le volume croissant des mouvements trans-Pacifique de marchandises, de services et de voyageurs (légitimes et clandestins) intensifiera la pression sur les installations et les ressources qui relient le Canada et les États-Unis. Les investissements infrastructurels dans la porte d'entrée du Pacifique visent à ouvrir une porte plus grande pour les échanges entre le Canada et

la Chine, et entre la Chine et les États-Unis. Peu importe si le Canada et les États-Unis conservent des installations distinctes, s'ils optent pour une intégration accrue des services d'inspection, ou s'ils finissent par adopter un périmètre de sécurité commun, la pression se fera considérable en faveur d'une harmonisation des règles et des procédures concernant les visas, les demandes d'asile et la sécurité des conteneurs, entre autres.

### Enjeux pour le gouvernement fédéral

Le nouveau gouvernement fédéral n'a pas encore énoncé une politique étrangère globale ni une approche précise à l'égard de l'Asie en général ou de la Chine en particulier. Il n'a guère été question, pendant la campagne électorale, de politique étrangère, et celle-ci ne fait pas partie des cinq priorités du gouvernement. Néanmoins, six mois après le début du mandat, certains indices suggèrent une continuité de l'attitude du gouvernement précédent envers la Chine, de même que la possibilité de certains changements radicaux.

Les éléments de continuité comprennent le maintien d'un engagement financier et législatif envers le principe de la porte d'entrée du Pacifique, quoique plus étroitement centrée sur l'infrastructure de transport; le refus de mesures protectionnistes à l'encontre des exportations chinoises – de vélos et de barbecues notamment – et la poursuite des démarches en vue de conclure des accords de libre échange bilatéraux avec des pays asiatiques; la conception de l'intégration nord-américaine comme un moyen de soutenir la concurrence au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales et non d'y résister; le maintien d'une immigration à grande échelle, y compris en provenance de la Chine.

Quant aux secteurs où une approche sensiblement différente se prépare

peut-être, on en dénombre au moins quatre. Premièrement, le premier ministre Harper ne manifeste pas le même intérêt pour l'idée de nouer des relations personnelles avec les dirigeants chinois que ses prédécesseurs depuis l'établissement de relations diplomatiques en 1970. Le ton de la relation change, et l'appui à l'égard de la notion d'un partenariat stratégique avec la Chine diminue. Au lieu, les démocraties de l'Asie, en particulier le Japon et l'Inde, pourraient fort bien recevoir une attention plus grande de la part des diplomates et du premier ministre, suivant un ordre de priorité tout à fait nouveau.

Deuxièmement, la promotion des investissements chinois au Canada, surtout dans le secteur de l'énergie, pourrait susciter moins d'enthousiasme. L'investissement chinois direct au Canada a atteint 220 millions de dollars en 2004, somme à laquelle sont venus s'ajouter 130 millions en 2005. Cela équivaut à moins de 0,15 p. 100 du total des investissements étrangers directs au Canada. Les investissements chinois au Canada ne comptaient que pour moins de 3 p. 100 du total des investissements de la Chine à l'étranger. Les chiffres actuels ne sont pas élevés, mais pourraient augmenter en flèche si cette tendance était encouragée. Il n'est pas clair si un tel encouragement est probable ou non.

Troisièmement, le gouvernement donne une primauté nouvelle aux alliances et aux partenaires traditionnels du Canada, en mettant l'accent sur les principes démocratiques communs et la promotion de la démocratie. Il s'agit d'un choix délibéré d'aller au-delà du soutien aux droits humains et à la saine gouvernance. Les simples députés conservateurs et leurs employés parlementaires font déjà écho aux voix américaines qui réclament des instruments plus robustes pour promouvoir la démocratie dans le monde et particulièrement en Chine. Parallèlement, certains

think tanks aux États-Unis préconisent une coopération approfondie parmi les démocraties du Pacifique, voire la création d'une alliance quelconque de ces démocraties ou un équivalent asiatique de l'OTAN. La Chine n'en ferait vraisemblablement pas partie, et selon certains scénarios, en serait la cible.

Quatrièmement, certains remettent en question le contenu et le ton des relations politiques du Canada avec Taïwan. Le gouvernement a déjà adopté une nouvelle position à l'égard de la participation de Taïwan à l'Organisation mondiale de la santé. D'aucuns militent pour que la politique canadienne traite Taïwan et la Chine davantage sur un pied d'égalité et pour que la politique d'une seule Chine soit rajustée.

Ces préférences et mesures n'ont pas encore fait l'objet de quelque cadre stratégique ou énoncé de principe que ce soit, et des changements pourraient très bien survenir au cours des prochains mois. Elles semblent toutefois traduire une réflexion d'avant-garde voulant d'abord qu'il soit possible d'empêcher la fraîcheur accrue de la relation politique de refroidir les bonnes relations économiques avec la Chine, et ensuite qu'au lieu de garder un œil sur la Chine et l'autre sur les relations avec les États-Unis, l'on perçoive la Chine à travers le prisme de notre relation primordiale avec les États-Unis.

L'autre possibilité à envisager est que le nouveau gouvernement fédéral adopte l'attitude de l'Australie : un ferme appui aux États-Unis, joint à un intérêt politique et économique indépendant et vigoureux envers l'Asie et surtout la Chine. Le choix de l'approche, et des priorités, est encore incertain.

## Effet sur le Canada

L'effet de l'émergence d'une Asie dynamique se fait déjà sentir sur

l'économie politique du Canada.

La récente prospérité attribuable aux forts taux de croissance dans l'Ouest du pays résulte en partie des importations asiatiques de ressources naturelles et du fait que la demande de l'Asie fait augmenter les prix des produits de base. La Colombie-Britannique et l'Alberta échangent presque autant de marchandises avec l'Asie en chiffres absolus que le reste du pays collectivement. Les mouvements trans-Pacifique de conteneurs qui stimulent l'emploi et la croissance dans l'Ouest du Canada contribuent en même temps à faire reculer l'emploi dans le Centre du Canada, du moins à court terme. Chose certaine, les coûts déchirants des transformations économiques sont plus lourds en Ontario et au Québec, dans le centre manufacturier du pays.

Des légions de « sinosceptiques » estiment que la Chine ne pourra pas soutenir son rythme de croissance et qu'une myriade de problèmes internes et externes ralentiront ou inverseront sa montée mondiale. Ils ont peut-être raison. Mais il serait très difficile de fonder la politique intérieure et étrangère du Canada sur l'hypothèse que l'influence de la Chine s'estompera. Quel que soit le gouvernement à Ottawa, il devra faire face à la réalité que la Chine n'est pas seulement importante en tant que partenaire commercial, et que la solution à presque tous les problèmes internationaux – des changements climatiques à la sécurité humaine et au cycle de Doha – passe par Beijing.

## Note

- 1 Version revue et abrégée de Evans (2006). Paul Evans est codirecteur de la Fondation Asie Pacifique du Canada dans le cadre d'un détachement de l'Université de la Colombie-Britannique. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que lui.

Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.

## Le fossé de l'ambition

Dans son livre intitulé *The World Is Flat*, Thomas Friedman, chroniqueur au *New York Times*, fait voir les façons dont la mondialisation a modifié la manière dont les entreprises traitent les affaires. Il recense les défis auxquels le monde industrialisé sera confronté à mesure que la course pour la suprématie s'accélénera dans la foulée de la montée de la Chine et de l'Inde, ainsi que d'autres pays en développement.

### Extrait

« On ne peut trop le souligner : les jeunes Chinois, Indiens et Polonais cherchent à nous distancer non pas pour être les derniers, mais pour être les premiers. Ils ne veulent pas travailler pour nous; ils ne veulent même pas être comme nous. Ils veulent nous dominer, en ce sens qu'ils veulent créer les entreprises de l'avenir que les gens du monde entier admireront et pour lesquelles ils demanderont à grands cris d'aller travailler. Ils ne sont nullement satisfaits des progrès qu'ils ont faits jusqu'ici. » [Traduction]

Thomas L. Friedman. 2005. *The World Is Flat: A Brief History of the Twenty-First Century*, New York, Farrar, Straus and Giroux.

# Promouvoir l'approche du conseil sectoriel en matière d'emploi en Chine

**Yan Hao**

Chargé de recherche

Institut de recherche économique  
Commission nationale de  
développement et de réforme  
République populaire de Chine

## Note de l'éditeur

Cet article est un résumé du rapport de projet du *Policy Framework for Promoting the Sectoral Council Approach of Employment Policy in China* (Cadre stratégique de promotion de l'approche sectorielle en matière d'emploi en Chine) parrainé par l'Agence canadienne de développement international. Ce projet examine et évalue les priorités de la politique de l'emploi en Chine en cette période de réforme et de mondialisation, ainsi que la possibilité d'adopter une approche du Conseil sectoriel dans ce contexte, en se fondant sur l'expérience et l'expertise du Canada.

## Le marché du travail en Chine, la politique de l'emploi et les nouveaux défis en cette période de réforme et de mondialisation

### Réforme et mondialisation

La Chine est le plus grand pays en développement au monde et l'économie la plus importante qui fait le passage d'une planification centrale à une économie de marché. Depuis la fin des années 70, le gouvernement chinois a adopté un train de mesures pour réformer deux domaines clés : à l'interne, en délaissant une économie planifiée centrale pour l'économie de marché et à l'externe, en passant d'une économie fermée à une économie ouverte.

À en juger par les principaux indicateurs économiques et sociaux, de grandes réalisations ont sans aucun doute été accomplies au cours des deux dernières décennies. Les statistiques officielles révèlent, par exemple, que le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a augmenté de 9 p. 100 par année en moyenne entre 1979 et 2004. On estime que le taux de croissance a atteint 10 p. 100 en 2005. Le mécanisme du marché joue un rôle de plus en plus décisif à l'égard de l'affectation des ressources, du capital et de la main-d'œuvre.

À la fin de 2001, la Chine est redevenue membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après 13 ans de négociations ardues. Étant depuis 2004 le troisième pays commerçant le plus important au monde, la Chine est maintenant étroitement intégrée à l'économie mondiale. On prévoit que le commerce extérieur de la Chine atteindra un montant record de 1 400 milliards de dollars US en 2005 et qu'il sera excédentaire de 90 milliards de dollars US<sup>1</sup>. En 2004, la Chine a attiré 61 milliards de dollars US en investissement

étranger direct : elle s'est classée au premier rang des pays en développement et au troisième rang à l'échelle mondiale, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni<sup>2</sup>.

### Main-d'œuvre

La Chine est le pays le plus peuplé au monde et compte 1,3 milliard d'habitants. À la fin de 2004, la Chine comptait 752 millions de travailleurs. Cette abondante main-d'œuvre peut représenter un lourd fardeau pour l'économie, ou être un moteur de compétitivité, si on l'utilise de façon efficiente et efficace. En 2003, on estimait le taux d'activité de la Chine à 76,2 p. 100. Parmi l'ensemble de la population active, 46,9 p. 100 travaillait dans l'industrie primaire. Les industries secondaires et tertiaires représentaient respectivement 22,5 p. 100 et 30,6 p. 100<sup>3</sup>. La proportion des travailleurs de l'industrie tertiaire est relativement moins élevée que celle des autres pays en développement.

### Marché du travail et politiques de l'emploi

Dans l'ancien système axé sur la planification centrale, on ne considérait pas la main-d'œuvre comme une ressource, et l'emploi était assujéti aux projets du gouvernement. Tous ceux et celles qui étaient aptes au travail, du moins dans les centres urbains, pouvaient être affectés d'office à un emploi qu'ils pouvaient occuper toute leur vie durant, jusqu'à l'heure de la retraite. Deux éléments importants caractérisaient les affectations d'emplois : rémunération/salaire fixe et mobilité réduite. Vers la fin des années 70, le gouvernement chinois a mis fin à ce concept lorsqu'il a adopté un train de mesures de réforme axées sur le marché. La réforme du système d'emploi et la création d'un marché du travail s'inscrivent dans les efforts visant à établir un régime de marché intégral en Chine. Dans un régime de

marché, la main-d'œuvre, au même titre que les autres éléments productifs, notamment les terres et le capital, est affectée en fonction des mécanismes du marché plutôt que des projets gouvernementaux afin d'obtenir de meilleurs gains économiques. Il y a cependant un prix à payer en matière d'équité, puisque les travailleurs risquent de perdre leur emploi ou leur source de revenus à cause des forces du marché. La politique gouvernementale de l'emploi se fonde actuellement sur trois principes : le libre choix de l'emploi, l'affectation des ressources pour de meilleurs résultats en fonction du marché, et la promotion de l'emploi par le gouvernement grâce à une saine politique et à des services de qualité. L'adoption de quatre mesures importantes a facilité la réforme du marché du travail : la mise en œuvre d'un système de contrat de travail, la réforme des programmes d'assurance sociale, la réforme du système d'enregistrement des ménages et la promotion des services d'emploi et des programmes de formation.

### *Nouveaux défis*

L'émergence d'un chômage massif, en particulier dans les zones urbaines, est l'un des effets secondaires indésirables de la réforme. Selon certaines estimations, même si le taux officiel de chômage urbain n'est que de 4 p. 100, un très grand nombre de personnes sont touchées, soit jusqu'à 40 millions. La plupart d'entre elles ont été licenciées par des entreprises d'État non rentables. Le problème est particulièrement critique dans les vieilles bases industrielles du Nord-Est de la Chine et dans les secteurs soi-disant en déclin, notamment les mines, les textiles, et la construction de machines. Les travailleurs âgés, ceux qui sont peu scolarisés, ceux dont le niveau de compétences est peu

élevé ainsi que les femmes sont plus susceptibles d'être licenciés. En plus des citadins en chômage, près de 100 millions de travailleurs migrants des régions rurales se disputent les emplois.

L'accession de la Chine à l'OMC a eu une incidence variable sur le marché du travail. En termes d'occasions, elle facilite l'intégration de la Chine à l'économie mondiale, le

***La Chine est le plus grand pays en développement au monde et l'économie la plus importante qui fait le passage d'une planification centrale à une économie de marché.***

portail qui lui permettra de maintenir une croissance rapide et continue à longue échéance. Son accession à l'OMC facilitera en outre l'établissement d'un régime de marché fonctionnel, y compris un marché du travail. À longue échéance, une croissance économique accélérée favorisera certainement l'emploi. Si la croissance du PIB se maintient à 3 p. 100 annuellement, 12 millions de nouveaux emplois pourront être créés. Selon certaines estimations, de nombreuses entreprises chinoises, inefficaces et désuètes, pourraient être surclassées par la concurrence étrangère, ce qui pourrait aboutir à la suppression de 20 millions d'emplois. En outre, le niveau actuel de qualifications et de compétences de la main-d'œuvre ne satisfait pas aux exigences croissantes de la mondialisation et de la modernisation.

Pour obtenir un meilleur rendement sur le plan économique, la Chine devra de toute évidence se doter d'une abondante main-d'œuvre qualifiée. Les statistiques actuelles montrent que le niveau d'éducation et les qualifications de l'ensemble de la main-d'œuvre sont

faibles. À titre d'exemple, en 2002, le nombre moyen d'années de scolarité des travailleurs urbains s'établissait à 12,2 ans et celui des travailleurs ruraux à 7,7 ans. Selon un sondage effectué en 2004 par le ministère du Travail dans 40 villes, moins de 4 p. 100 des travailleurs urbains appartenaient à la catégorie des techniciens et des techniciens principaux, comparative-ment aux besoins de l'industrie, qui ont été établis à au moins 14 p. 100.

### ***Réponse privilégiée par le gouvernement : favoriser la formation professionnelle et l'acquisition des compétences***

On considère que le chômage massif est une menace à la croissance économique et à la stabilité sociale. Pour bâtir une société harmonieuse, la Chine a donné la priorité à la création et la stimulation de l'emploi dans son 11<sup>e</sup> plan quinquennal (2006-2010). Le ministère du Travail a adopté un grand nombre de mesures à divers niveaux pour stimuler l'emploi, y compris la mise en œuvre de divers services d'emploi et programmes de formation. En 2002, lors de la deuxième réunion nationale sur le réemploi de Beijing, quatre politiques importantes ont été annoncées pour favoriser le réemploi. Dans le cadre d'une activité de suivi au cours de l'année, une réunion nationale a eu lieu afin de promouvoir la formation professionnelle et l'acquisition de compétences.

Des statistiques récentes montrent que de nombreux programmes ont produit des résultats satisfaisants. Par exemple, le projet spécial visant à former 10 millions de personnes en trois ans

a été mis en œuvre entre 1998 et 2000. Jusqu'à 13 millions de travailleurs en chômage ont profité de ce projet et suivi diverses formations, et 60 p. 100 ont décroché un emploi moins de six mois après avoir terminé leur formation. La seconde partie du projet a démarré en 2001. Un projet axé principalement sur les compétences en entrepreneuriat a été mis en place dans 30 grandes villes simultanément. Ceux qui ont terminé la formation avec succès peuvent bénéficier d'un programme de micro-crédit pour catalyser et soutenir le démarrage d'entreprises.

## L'expérience du Canada fondée sur l'approche du Conseil sectoriel en matière d'emploi

### *La pertinence de l'expérience canadienne pour la Chine*

Le Canada étant l'un des pays les plus industrialisés au monde, son marché de l'emploi diffère considérablement de celui de la Chine en ce qui a trait à la taille, à la structure, à la maturité et à l'environnement externe. On peut établir des parallèles entre les réponses des gouvernements et de l'industrie dans le contexte de la transition de l'économie et du marché du travail du Canada à la suite de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'accession de la Chine à l'OMC. L'envergure des programmes liés au perfectionnement des compétences et à l'apprentissage, les programmes d'innovation ainsi que la Stratégie des compétences en milieu de travail du Canada mise en œuvre récemment reflètent les besoins de perfectionnement et d'adaptation actuels dans un environnement économique mondial plus concurrentiel. Pour créer et maintenir un avantage concurrentiel dans une économie du savoir en constante évolution, une main-d'œuvre qualifiée, l'innovation technologique et une

culture d'apprentissage continu s'imposent. Les principaux défis stratégiques du Canada dans ce contexte sont les mêmes que ceux qui préoccupent la Chine. Pour régler ces questions, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a élaboré une importante initiative de partenariats sectoriels.

### *L'approche du conseil sectoriel*

Au Canada, il est généralement admis que le marché du travail doit fonctionner de plus en plus efficacement pour être en mesure de répondre au nouvel environnement économique. Aucun intervenant du marché du travail ou de l'économie ne peut à lui seul mettre en place les conditions et l'environnement susceptibles de créer et de maintenir les occasions pour favoriser le développement du capital humain. Ce défi ne peut être surmonté qu'à l'aide d'un effort de coopération et d'une alliance stratégique de tous les intervenants : individus, employeurs, dirigeants d'entreprises, main-d'œuvre, gouvernement et éducateurs. Au début des années 90, le gouvernement du Canada a adopté l'approche du conseil sectoriel pour donner une orientation et offrir un moyen institutionnel pour permettre à l'industrie de réaliser une gamme d'objectifs au chapitre du développement des compétences dans un marché du travail en constante évolution. L'approche du conseil sectoriel est composée de trois éléments :

- Le regroupement volontaire d'entreprises, de gestionnaires et de travailleurs fournissant des produits, des services ou des technologies communs pour examiner les préoccupations communes en matière de perfectionnement des ressources humaines, et trouver des solutions possibles grâce à des études sectorielles qui permettent d'établir les besoins.

- Un cadre de gestion stratégique pour établir les besoins actuels et futurs en matière de perfectionnement des ressources humaines et formuler des recommandations pour une action collective qui permettra au secteur d'être plus compétitif à l'échelle internationale.
- La possibilité pour les intervenants d'établir une structure permanente (conseil sectoriel) pour régler les questions liées aux ressources humaines de façon continue, et répondre aux conjonctures économiques changeantes et au marché du travail.

Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO) facilite et appuie le regroupement des partenaires de l'industrie (monde des affaires, travailleurs et établissements d'enseignement) pour examiner collectivement les questions liées aux ressources humaines et aux défis en matière de compétences auxquelles des secteurs particuliers doivent faire face pour ensuite prendre les mesures nécessaires. Les partenaires doivent d'abord effectuer des études préliminaires pour établir les besoins communs en matière de ressources humaines et de développement des compétences dans un secteur donné. Les conseils sectoriels sont ensuite mis en place, et ils sont dirigés par des conseils représentatifs des intervenants de l'industrie, ce qui donne aux entreprises la capacité institutionnelle nécessaire pour régler les problèmes cernés de façon collective et collaborative. Les conseils sectoriels attirent l'attention des employeurs, des travailleurs, des éducateurs et des gouvernements sur des problèmes communs en matière de ressources humaines et obtiennent leur engagement, ce qui permet le regroupement des ressources des partenaires

sectoriels pour élaborer et mettre en œuvre des solutions susceptibles de régler ces problèmes.

## Associations industrielles et perfectionnement de la main-d'œuvre en Chine

### *Associations industrielles en Chine*

Actuellement, la Chine n'a pas encore adopté le concept canadien des conseils sectoriels. Les organisations qui s'en rapprochent le plus pour l'instant sont les associations et les conseils industriels. À l'époque de la planification centrale où le gouvernement contrôlait toutes les entreprises, les associations industrielles étaient presque inexistantes. Cependant, depuis le début des années 80, elles se sont multipliées à la suite du passage à l'économie de marché. En Chine, les associations industrielles se divisent en deux catégories : celles qui sont parrainées directement par le gouvernement, et celles qui sont indépendantes et organisées par l'industrie sous la direction du gouvernement. Un grand nombre d'associations industrielles de la première catégorie sont, à vrai dire, des ministères déclassés à la fin des années 1990 dans le cadre des efforts de décentralisation et de rationalisation du gouvernement. Les associations industrielles de la seconde catégorie sont des institutions sans but lucratif organisées volontairement par les entités économiques d'un secteur/corps de métier particulier. En 2002, 39 149 associations nationales et locales enregistrées officiellement ont été dénombrées. Les associations industrielles jouent maintenant un rôle de plus en plus important pour stimuler le développement économique de la Chine.

### *Perfectionnement de la main-d'œuvre en Chine*

Le gouvernement chinois attache beaucoup d'importance au perfectionnement de la main-d'œuvre parce

qu'il croit que c'est un moyen efficace d'augmenter la productivité et la compétitivité de la main-d'œuvre et que la Chine pourra ainsi relever les défis liés à la mondialisation et à l'économie du savoir. À titre de politique importante, le Congrès national a approuvé une loi sur la formation professionnelle, entrée en vigueur en 1996. En 1999, un régime de préparation à l'emploi mis en œuvre par le Conseil d'État exigeait que les jeunes suivent des cours de formation professionnelle ou spécialisée avant d'entrer sur le marché du travail. En Chine, la formation professionnelle et l'acquisition de compétences relèvent de divers ministères aux niveaux national et local, même si ces deux domaines sont étroitement liés. La formation professionnelle est considérée partie intégrante du système d'éducation formel et elle relève du ministère de l'Éducation. Il s'agit principalement d'éducation formelle spécialisée, à long terme (d'un à trois ans), et cible les jeunes sur le point d'entrer sur le marché du travail. Administrée par le ministère du Travail (renommé ministère du Travail et de la Sécurité sociale en 2002), l'acquisition de compétences n'est pas intégrée aux cours de formation formelle spécialisés (d'une durée d'un an) qui cible les travailleurs et les chômeurs. Le ministère du Travail est en outre responsable du système de classification des postes en Chine et des normes professionnelles connexes. En se fondant sur ces normes, le ministère administre des services d'examen des compétences et de reconnaissance professionnelle.

## Recommandations pour promouvoir l'approche du conseil sectoriel en matière d'emploi en Chine

En Chine, une saine politique de l'emploi devrait non seulement s'attaquer au chômage et aux licenciements massifs à court terme, mais aussi promouvoir une main-d'œuvre

suffisamment qualifiée pour relever les défis présentés par la mondialisation et l'économie du savoir à long terme. L'expérience canadienne des conseils sectoriels pourrait aider la Chine à formuler sa propre stratégie en matière de création d'associations industrielles dans le cadre de sa future politique de l'emploi. Les recommandations suivantes ont été formulées à cet égard.

### *Formuler et mettre en œuvre une loi sur le perfectionnement de la main-d'œuvre*

En Chine à l'heure actuelle, la formation professionnelle s'inscrit dans le système d'éducation formel et elle est réglementée par une loi. Cela ne suffit pas pour couvrir toute la gamme des questions liées au perfectionnement de la main-d'œuvre. Par conséquent, le Congrès national du peuple doit accélérer la rédaction d'une loi spéciale sur le perfectionnement de la main-d'œuvre et l'acquisition des compétences ou apporter un ajout ou des modifications à la loi actuelle sur la formation professionnelle. Cette loi pourrait préciser la position et le rôle du perfectionnement de la main-d'œuvre dans le cadre du développement économique de la Chine et établir une politique de promotion.

### *Améliorer la coordination et la coopération en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre au niveau ministériel*

En Chine, le perfectionnement de la main-d'œuvre est administré par le ministère de l'Éducation et par le ministère du Travail. Pour adopter l'approche du conseil sectoriel, le ministère des Affaires civiles doit superviser l'enregistrement et les opérations des associations industrielles. Il est proposé de mettre en place un groupe de travail interministériel ou un groupe de travail relevant du Conseil d'État qui sera chargé de coordonner les efforts en matière de perfectionnement de

la main-d'œuvre de l'ensemble des intervenants clés. Une étroite collaboration s'impose entre la Direction de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes du ministère de l'Éducation et la Direction de l'emploi et de la formation du ministère du Travail dans les domaines comme l'élaboration des politiques, la planification stratégique, la préparation de cursus, la normalisation et la reconnaissance professionnelle, la surveillance et la supervision.

### *Donner la priorité au perfectionnement de la main-d'œuvre dans la politique de l'emploi*

Au cours des dernières années, la politique sur l'emploi du gouvernement a ciblé des mesures susceptibles de trouver une solution au chômage massif découlant de la réforme des entreprises d'État. La plupart du temps, l'acquisition de compétences est considérée comme un simple instrument pouvant aider les travailleurs en chômage à se trouver du travail. La politique de l'emploi devrait être plus stratégique et plus souple, et faire en sorte que l'industrie pourra anticiper les besoins des travailleurs et des employeurs en matière de compétences et recycler la main-d'œuvre pour améliorer la productivité et la compétitivité de la Chine sur le marché international. Par conséquent, le perfectionnement de la main-d'œuvre devrait occuper une place de choix dans la future politique sur l'emploi. L'éducation continue et la formation devraient cibler les chômeurs et les travailleurs, les travailleurs potentiels ainsi que les travailleurs autonomes.

### *Sensibiliser l'industrie au perfectionnement de la main-d'œuvre*

Le gouvernement chinois est très préoccupé par le perfectionnement de la main-d'œuvre et l'acquisition de qualifications professionnelles et de compétences. Cependant, ces préoccupations n'ont pas toujours suscité

des mesures ou une réponse positive de la part de l'industrie. Deux raisons pourraient expliquer pourquoi l'industrie n'attache pas suffisamment d'importance au perfectionnement de la main-d'œuvre. Premièrement, en Chine, l'industrie de la fabrication de produits destinés à l'exportation est l'un des secteurs qui a connu la croissance la plus forte et on entend souvent dire qu'elle est en voie de devenir l'atelier du monde. Contrairement à ce qui se

*Aucun intervenant du marché du travail ou de l'économie ne peut à lui seul mettre en place les conditions et l'environnement susceptibles de créer et de maintenir les occasions pour favoriser le développement du capital humain. Ce défi ne peut être surmonté qu'à l'aide d'un effort de coopération et d'une alliance stratégique de tous les intervenants : individus, employeurs, dirigeants d'entreprises, main-d'œuvre, gouvernement et éducateurs.*

passé au Canada, où les exportations sont principalement constituées de produits de haute technologie (en plus des matières premières), la Chine exporte surtout des produits fabriqués en série, peu chers, de basse technologie, exigeants en main-d'œuvre mais qui ne nécessitent pas de technologie de pointe ni de compétences spécialisées. Puisqu'il y a encore des débouchés pour ces types de produits, à l'interne ou à l'étranger, les dirigeants chinois ne voient pas la nécessité de fabriquer des produits de meilleure qualité, et par conséquent, ne sont pas préoccupés par le perfectionnement de la main-d'œuvre. Deuxièmement, contrairement au Canada où il y a souvent pénurie de main-d'œuvre, la Chine est toujours aux prises avec un excédent de main-d'œuvre. Les dirigeants peuvent facilement trouver un travailleur ayant les compétences professionnelles ou les qualifications requises pour un travail donné. Les travailleurs ou les chercheurs d'emplois doivent donc améliorer par eux-mêmes leurs

compétences professionnelles ou leurs qualifications en suivant une formation, s'ils veulent se trouver un emploi ou le garder. Il s'agit donc, à plusieurs égards, d'un marché d'acheteurs. L'industrie n'a pas à investir dans la formation de la main-d'œuvre et n'a pas à s'en préoccuper tellement.

Afin de promouvoir le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre en général et l'approche du

conseil sectoriel en particulier, des efforts délibérés doivent être fournis, sous la direction du groupe de travail du Conseil d'État sur le perfectionnement de la main-d'œuvre, pour sensibiliser l'industrie au perfectionnement de la main-d'œuvre en tenant compte des étapes suivantes :

- élaboration d'un plan national de promotion et de communication;
- conférences nationales et internationales, séminaires et ateliers;
- livres, rapports spéciaux, circulaires de promotion, affiches;
- promotion à l'aide de médias de masse et de l'Internet.

### *Renforcer le rôle des associations industrielles de perfectionnement de la main-d'œuvre*

Un grand nombre d'associations industrielles chinoises jouent un rôle semblable à celui des conseils sectoriels canadiens, notamment en matière de formation et de renforcement de la capacité de la main-d'œuvre. Cependant, elles n'ont

pas encore vraiment saisi que le niveau de qualifications et de compétences de la main-d'œuvre peut être un facteur décisif pour devancer la concurrence sur le marché. Par conséquent, elles n'ont pas toujours donné la priorité à la formation et au renforcement de la capacité. La plupart du temps, les associations sont davantage préoccupées par des questions urgentes comme aider les entreprises membres à obtenir des prêts bancaires, régler les différends avec les consommateurs, clarifier les malentendus avec la police, régler les poursuites avec les partenaires étrangers ou les compétiteurs, et ainsi de suite. En se fondant sur l'expérience canadienne relative aux conseils sectoriels, il est recommandé de renforcer le rôle des associations industrielles en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre.

### *Raffermir la responsabilité des associations industrielles en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre*

Il est vivement recommandé à l'industrie d'établir un consensus sur le perfectionnement de la main-d'œuvre, un élément essentiel pour améliorer la productivité et la compétitivité. Pour concrétiser ce consensus, les associations industrielles devraient jouer un plus grand rôle dans la promotion du perfectionnement de la main-d'œuvre et en faire une priorité. Sous la supervision des représentants de l'industrie, les associations industrielles pourraient élaborer des stratégies et des plans, établir des normes professionnelles, fournir des cours de formation en association avec d'autres institutions de formation, organiser des examens des compétences et de reconnaissance professionnelle.

### *Renforcer la coordination entre les ministères pertinents*

Actuellement en Chine, le ministère du Travail est responsable de la plupart des activités de perfectionnement de la main-d'œuvre, allant de l'élaboration de politiques, de l'établissement de normes, de l'élaboration de cursus, de l'organisation de programmes de formation jusqu'à l'administration d'examens des compétences et de reconnaissance professionnelle. D'une part, la Direction de l'emploi et de la formation est responsable de l'élaboration des politiques tandis que les programmes de développement de l'emploi relèvent du Centre national chinois d'orientation pour l'emploi et la formation (OSTA), un des nombreux affiliés du ministère. D'autre part, les associations industrielles sont considérées comme des organisations sociales ou des entités indépendantes supervisées par le ministère des Affaires civiles. Officiellement, le ministère du Travail a une influence limitée sur les activités courantes des organisations industrielles. Rappelons que le nombre total d'associations industrielles de la Chine s'élève à près de 40 000 et qu'elles couvrent une vaste gamme de secteurs et de métiers, tant à l'échelle nationale que locale. Il est évidemment difficile pour le ministère du Travail de s'occuper seul de tous les besoins en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Par conséquent, une étroite collaboration s'impose entre les deux ministères, ainsi qu'entre le ministère du Travail et les diverses associations industrielles. Grâce à la création en 2000 d'une division spéciale, la Division de la coordination des associations industrielles, le OSTA a déjà renforcé sa coopération avec les organisations industrielles dans les domaines comme l'établissement de

normes professionnelles nationales, l'élaboration de programmes de formation et la préparation d'examens des compétences et de reconnaissance professionnelle.

### *Fournir l'aide technique et financière nécessaire aux associations industrielles*

Étant d'anciens ministères, les associations gouvernementales sont très puissantes, et bien établies en termes de finances et de personnel. Pour qu'elles accordent une plus grande importance au perfectionnement de la main-d'œuvre, un virage important dans la culture organisationnelle s'impose. Par contre, la situation des associations indépendantes varie. Certaines sont particulièrement bien dotées, financièrement et techniquement parlant; la plupart proviennent des grands secteurs profitables comme ceux de la technologie de l'information et des télécommunications; d'autres ne disposent que de ressources limitées. Les associations moins bien dotées ont besoin d'une aide technique et financière additionnelle dans les domaines de l'organisation et de la gestion pour promouvoir le perfectionnement de la main-d'œuvre. Comme le démontre l'expérience canadienne, le ministère du Travail peut jouer un rôle important à cet égard, en établissant une direction spéciale, de concert avec le ministère des Affaires civiles. Ce ministère serait autorisé à fournir aux associations qualifiées l'aide financière et technique nécessaire en fonction de son budget et de ses moyens.

### Notes

<sup>1</sup> 《中国对外关系形势报告(2009年秋季)》国史系，商务部，2009年10月26日。

<sup>2</sup> 《2005年世界发展报告》，UN/CTD。

<sup>3</sup> 《2004年度劳动和社会保障事业发展统计公报》，劳动和社会保障部，2005年5月19日。

Les notes sont en chinois.

# Les exportations aux États-Unis :

## La montée de la Chine équivalent-elle à une descente du Canada?

**Gary Sawchuk**

Agent principal de recherche  
en politiques  
Projet de recherche  
sur les politiques  
Gouvernement du Canada

**David Yerger**

Professeur  
Indiana University of Pennsylvania

### Note du rédacteur

Cet article met en relief les constatations du document de travail du PRP intitulé : *À qui le Canada livre-t-il concurrence sur le marché américain? Conséquences de la croissance des exportations de la Chine et évolution des parts sur le marché des importations aux États-Unis* (2006), et fait partie des recherches continues du PRP concernant les enjeux essentiels des liens nord-américains. Dans une future recherche du PRP, les auteurs examineront les répercussions sur le Canada et ses provinces de la montée rapide de la Chine dans les exportations destinées aux marchés intérieurs canadiens. Il sera ainsi possible d'effectuer des comparaisons révélatrices à l'égard de l'importance croissante pour le Canada des exportations chinoises sur les marchés américains, canadiens et nord-américains en général.

La prospérité économique et le niveau de vie au Canada sont tributaires de la réussite du Canada comme pays commerçant. En effet, le Canada est l'un des pays les plus ouverts du monde, et son ratio entre les échanges commerciaux et le produit intérieur brut (PIB) est l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés — soit environ 72 p. 100, en 2004. Cependant, si ouvert soit-il, le Canada connaît en réalité une forte dépendance à l'égard du marché américain. En 2004, les exportations aux États-Unis ont représenté 79 p. 100 du total des exportations canadiennes. En retour, le Canada a été le principal fournisseur d'importations aux États-Unis. Puisqu'une si grande partie de l'économie dépend du marché américain, un débat s'est élevé sur la pertinence pour le Canada soit de mettre la priorité sur les marchés américains et de faire fond sur eux, soit de trouver d'autres marchés. Cependant, il serait peut-être plus approprié de se demander si le Canada est même en mesure de conserver sa position prédominante sur le marché américain, compte tenu du nouveau défi oriental.

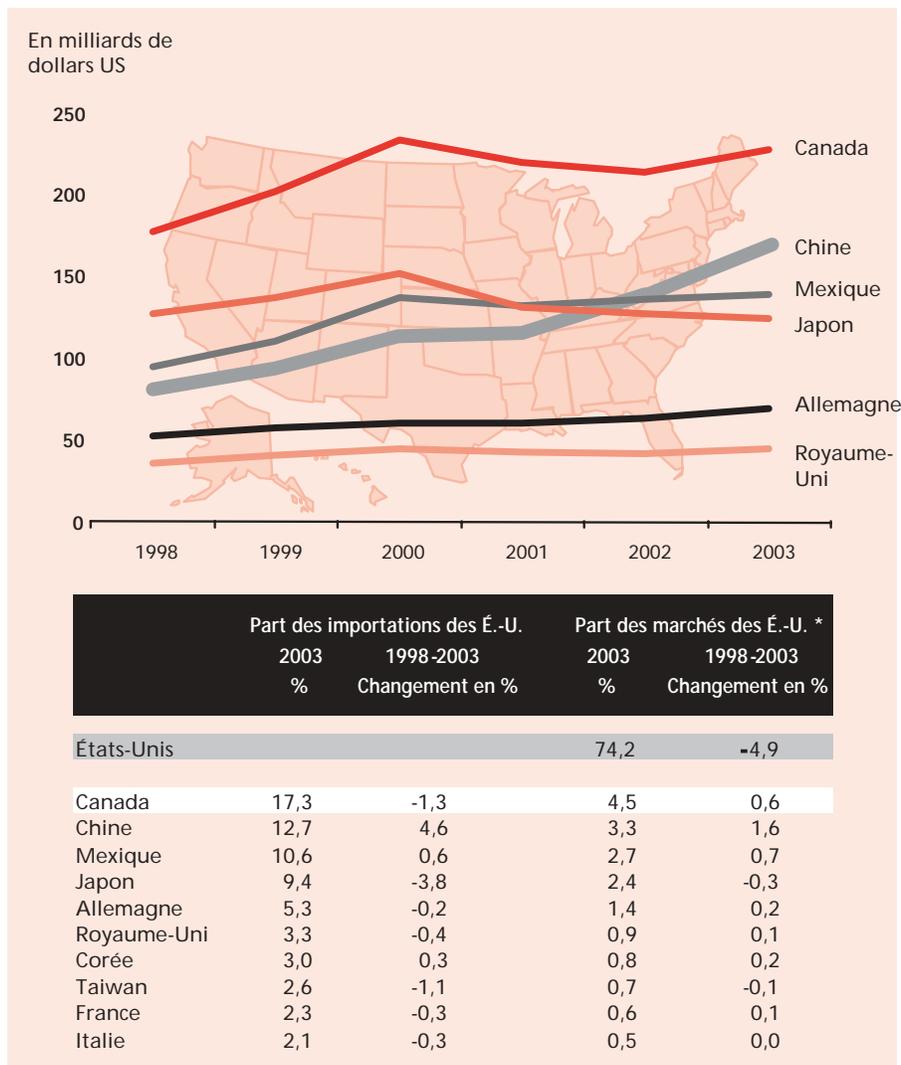
Au cours des dernières années, les importations aux États-Unis ont connu des changements rapides en ce qui concerne aussi bien les volumes que la provenance. Les secteurs d'activité américains ont connu de grandes variations quant à l'étendue de la croissance des importations et au déplacement des parts du marché. L'appropriation rapide par la Chine d'une part croissante du marché américain a entraîné les changements les plus importants qu'ont connus les parts de ce marché. En juillet 2005, les ventes mensuelles de la Chine aux États-Unis ont légèrement dépassé celles du Canada pour la première fois dans l'histoire<sup>1</sup>.

Bien entendu, il ne faudrait pas nécessairement en conclure que la Chine constitue un compétiteur important ou croissant du Canada à l'égard des

ventes sur le marché américain. La question qui compte vraiment, c'est la mesure dans laquelle les industries de la vente au détail du Canada et de la Chine se chevauchent dans leurs exportations aux États-Unis. On pourrait faire valoir le point de vue le plus répandu selon lequel toute menace de la Chine pour les exportations canadiennes aux États-Unis fait partie du domaine d'un futur en émergence, étant donné les différences qui existent entre les principaux secteurs d'exportation du Canada et de la Chine aux États-Unis. Une étude récente d'Industrie Canada (2005) relevait le peu de compétition que se font le Canada et la Chine dans les 60 p. 100 des premiers secteurs d'exportation en importance du Canada sur les marchés américains. Par conséquent, jusqu'à présent, la plupart des analystes se sont penchés sur ce qui arrivera lorsque la Chine aura pénétré substantiellement le marché américain dans les secteurs qui sont d'une importance capitale pour les exportations canadiennes aux É.-U., notamment dans le domaine des pièces de véhicules automobiles (par exemple, voir la Fondation Asie Pacifique du Canada, 2005).

L'accent qu'ils mettent sur les différences actuelles entre la Chine et le Canada à l'égard des grands secteurs d'exportation aux États-Unis, et la spéculation appropriée qu'ils font au sujet des éventuelles répercussions sur le Canada de la pénétration chinoise du marché américain dans les secteurs essentiels pour le Canada peuvent amener les analystes à passer outre au fait que la croissance de la part du marché américain détenue par la Chine a un important effet cumulatif dans presque tout le secteur des ressources non naturelles à l'égard duquel le Canada fait des exportations aux États-Unis. Selon notre analyse, expliquée en détail dans Sawchuk et Yerger (2006), la « menace chinoise » concernant la part canadienne du marché américain est beaucoup plus

**FIGURE 1**  
**Changements récents des niveaux d'importation aux États-Unis**



\* Importations des É.-U., plus production américaine pour consommation intérieure.  
 Source : Calculs des auteurs fondés sur les données du US Bureau of Economic Analysis et la US International Trade Commission.

proche de nous qu'on ne le pense généralement, et le chevauchement du marché américain entre la Chine et le Canada est en voie de devenir suffisamment grand pour que l'on puisse considérer la Chine comme un important compétiteur sur les marchés américains.

Nos conclusions se fondent sur l'analyse de l'évolution des chevauchements, à partir de la mesure du

chevauchement des marchés ou MCM. L'analyse de la MCM permet de quantifier et de comparer l'exposition du Canada à la Chine par rapport aux autres pays qui exportent aux États-Unis et de déterminer les secteurs d'activité qui exposent le plus le Canada à la Chine par rapport à ses exportations aux États-Unis. L'analyse permet également de quantifier les différences d'exposition des provinces à

la Chine relativement à leurs exportations aux États-Unis.

### Chine : Déjà une menace

La rapide croissance de la pénétration de la Chine sur le marché américain est chiffrée dans les deux colonnes de gauche de la figure 1, qui montre la part d'importation aux États-Unis qu'occupaient les dix premiers exportateurs en importance aux États-Unis, en 2003. Entre 1998 et 2003, la Chine a accru sa part globale des importations américaines de 4,6 p. 100 et a dépassé le Mexique pour devenir le second fournisseur d'exportations sur les marchés américains, derrière le Canada. Durant la même période, la part globale du Canada a diminué de 1,3 point de pourcentage; seul le Japon a subi une baisse plus importante de sa part des importations sur les marchés américains. Cependant, il peut être trompeur de se concentrer sur les parts globales des importations, pour deux raisons. En premier lieu, il s'agit d'une mesure des importations, non des parts réelles des marchés américains, de telle sorte qu'il se peut que le Canada maintienne ou même accroisse sa part des marchés américains alors que sa part des importations diminue, si la part du marché intérieur occupée par la production des États-Unis diminue. De plus, les valeurs globales des parts du marché ne tiennent pas compte des différences entre les secteurs d'activité pour ce qui est des ventes du Canada et de la Chine aux États-Unis.

Pour compenser chacune des lacunes mentionnées ci-dessus, nous avons établi un ensemble de données qui apparie les données de production détaillées de l'industrie aux données des flux d'importation et d'exportation américains. L'agrégation des 105 secteurs<sup>2</sup> du SCIAN appliquée à chacun des 200 pays et plus qui ont fait des ventes aux États-Unis nous donne la part totale du marché américain qu'illustrent les deux colonnes de droite de la figure 1.

De plus, les gains obtenus par la Chine dans sa part des marchés américains se sont généralisés dans tous les secteurs d'activité. En ce qui concerne les 105 secteurs du SCIAN faisant l'objet des importations aux États-Unis, en 1998, la Chine était le premier exportateur aux États-Unis dans 18 secteurs et faisait partie des cinq premiers exportateurs en importance dans 49 secteurs. Cependant, en 2003, la Chine était devenue le premier exportateur dans 27 des secteurs et se trouvait parmi les cinq premiers dans 70 secteurs. À mesure que la Chine se positionne comme exportateur clé sur les marchés américains dans la majorité des secteurs fondés sur les ressources non naturelles, le Canada devient de plus en plus vulnérable à la Chine relativement à ses exportations aux États-Unis.

### Nouvelles constatations

Pour évaluer avec plus de précision l'exposition du Canada à la Chine relativement à ses exportations aux États-Unis, nous calculons les données de la MCM entre le Canada et chacun des 200 pays et plus (voir la figure 2). Notre analyse MCM ne réfute pas les vues traditionnelles. Toutefois, en fournissant un traitement plus complet de toutes les exportations aux États-Unis par tous les pays, l'analyse MCM montre que le Canada est peut-être déjà vulnérable vis-à-vis de la Chine que l'opinion générale ne le croit.

Dans le cas de chaque pays déclaré, on peut interpréter la donnée statistique MCM comme la part moyenne pondérée de ce pays parmi les 105 secteurs du SCIAN à quatre chiffres, où les facteurs de pondération représentent l'importance de ce secteur pour le Canada en tant que pays exportateur. De façon plus précise, le poids attribué à un secteur donné du SCIAN constitue la part du Canada en pourcentage des exportations aux États-Unis pour cette année pour ce secteur.

Notons toutefois l'importance toujours prédominante de la production

## Qu'est-ce précisément que la MCM? (et à quoi sert-elle?)

La mesure du chevauchement des marchés (MCM) est un outil souple et rigoureux qui permet de mesurer l'étendue du chevauchement des marchés entre deux pays qui vendent au même pays tiers — analysé simultanément parmi tous les secteurs d'activité détaillés et tous les pays qui exportent dans ce pays. De cette façon, cet outil permet mieux de surveiller les effets du chevauchement des échanges commerciaux que, par exemple, les indices de similarité comme l'indice de Finger-Kreinin, les indices de l'avantage comparatif révélé (ACR), ou même les analyses des parts du marché par branche d'activité.

Par exemple, les indices de similarité peuvent se révéler très utiles pour comparer des profils parmi les pays, mais ils comportent une lacune dangereuse en puissance lorsqu'ils servent à analyser l'exposition d'un pays à un autre dans le cas de ses exportations sur un marché particulier. Il s'agit du fait que ces indices ne permettent pas d'ajuster les calculs à la taille absolue de la part du marché que détiennent les pays que l'on compare. En outre, les indices ACR peuvent souligner le niveau de spécialisation d'un pays en matière d'exportations, mais ils ne sont pas en mesure de révéler à quel point ces exportations font face à la concurrence en provenance de tout autre pays. À l'opposé, la MCM en tient bien compte de ces questions.

Les analyses des parts du marché par branche d'activité, par ailleurs, sont nécessairement particulières de nature et, dans le cas du Canada, se concentrent habituellement sur certains sous-secteurs de l'ensemble des activités visées par les ventes du Canada aux États-Unis. Cependant, l'analyse indépendante de chaque activité ne fournit pas de données quantifiables sur l'incidence de toute la gamme des interactions détaillées sur la part du marché par branche d'activité entre les deux pays, et peut en sous-évaluer l'incidence. La MCM est une mesure sommative du chevauchement des marchés entre deux pays parmi tous les secteurs d'activité. En tant que telle, elle peut mieux permettre d'identifier les principaux compétiteurs en saisissant à la fois la profondeur et l'ampleur du chevauchement des marchés, tout en servant à mettre en relief l'importance relative des secteurs d'activité individuels dans le chevauchement entre les deux pays.

Dans le cas présent, la MCM a été appliquée aux interactions du Canada et de la Chine sur le marché américain, mais ce cadre peut servir dans de nombreux autres cas, comme il est indiqué dans Sawchuk et Yerger (2006). Le document de travail fournit une dérivation complète de l'indice de la MCM et de ses propriétés utiles.

intérieure des États-Unis sur les marchés américains en ce qui concerne les ventes canadiennes, ainsi que la baisse importante de 1998 à 2003 de la part du marché intérieur détenue par la production américaine. En 1998, la production américaine constituait 69,0 p. 100 de la part de marché détenue dans les marchés importants

pour le Canada, tandis que la part du Canada s'élevait à 9,7 p. 100 et celle du reste du monde était de 21,2 p. 100. Avant 2003, la part américaine avait périclité pour se situer à 63,7 p. 100, celle du Canada était passée à 10,3 p. 100 et celle du reste du monde atteignait alors 26,0 p. 100.

## TABLEAU 1

### Qui sont les principaux compétiteurs du Canada sur le marché?

D'après les indices MCM du Canada\*, triés selon les chiffres de 2003

|   | 1998 | 2003 | Rang<br>2003 | Simulé<br>2008 | Rang<br>2008** |
|---|------|------|--------------|----------------|----------------|
|   | %    | %    |              | %              |                |
| <i>Part canadienne des marchés</i>      | 9,7  | 10,3 |              | 10,8           |                |
| <i>Exposition des marchés canadiens</i> | 90,3 | 89,7 |              | 10,8           |                |
| <b>États-Unis</b>                       | 69,0 | 63,7 | <b>1</b>     | 60,6           | <b>1</b>       |
| Mexique                                 | 3,3  | 4,2  | 2            | 4,4            | 2              |
| Japon                                   | 4,2  | 3,8  | 3            | 3,1            | 4              |
| Allemagne                               | 2,0  | 2,4  | 4            | 2,0            | 5              |
| <b>Chine</b>                            | 0,9  | 1,8  | <b>5</b>     | 4,0            | <b>3</b>       |
| Royaume-Uni                             | 1,2  | 1,4  | 6            | 1,3            | 6              |
| Corée                                   | 0,6  | 0,9  | 7            | 0,7            | 10             |
| Venezuela                               | 0,3  | 0,7  | 8            | 1,2            | 8              |
| France                                  | 0,6  | 0,7  | 9            | -              | -              |
| Arabie saoudite                         | 0,3  | 0,7  | 10           | 1,3            | 7              |

Nota : \* Les indices MCM du Canada sont axés sur les marchés américains où le Canada vend.

\*\* Le Nigeria occupe le 9<sup>e</sup> rang dans la projection pour le classement pour 2008.

Autre constatation, tandis que le Canada haussait légèrement sa part moyenne du marché américain de 1998 à 2003, il ne réussissait pas à maintenir sa part des importations aux États-Unis. En 1998, le Canada détenait 31 p. 100 de la part non américaine de ces marchés (9,7/(9,7+21,2)). S'il avait maintenu ce taux de 1998 à 2003, le Canada aurait gagné  $0,31 \times (69,0 - 63,7) = 1,6$  point de pourcentage dans sa part moyenne du marché durant cette période, et sa valeur MCM de 2003 aurait été de  $9,7 + 1,6 = 11,3$  p. 100 plutôt que son pourcentage actuel de 10,3. L'incapacité du Canada à « tenir son bout » face aux fournisseurs non américains sur les marchés des États-Unis s'est traduite par une part du marché réelle en 2003 de dix pour cent inférieure (10,3 vs 11,3) à ce qu'elle aurait été s'il avait maintenu sa position de 1998.

Dans l'absolu, les deux pays qui ont réalisé les gains les plus importants au

titre de la part des marchés américains dans les secteurs importants pour le Canada ont été le Mexique et la Chine, les deux ayant accru leurs valeurs MCM de 0,9 p. 100, de 1998 à 2003. Du point de vue du taux de croissance, toutefois, la Chine est le pays dont le chevauchement des marchés avec le Canada a connu, de loin, la croissance la plus rapide quant aux exportations quant aux ventes sur les marchés américains. La valeur MCM du Canada relative à la Chine a doublé entre 1998 et 2003. Jusqu'à 2003, le Mexique, le Japon et l'Allemagne étaient les seuls pays non américains dont le chevauchement avec le Canada aux États-Unis était plus important que celui de la Chine.

Par rapport aux autres grands partenaires commerciaux des États-Unis et aux pays de l'OCDE, le Canada connaît déjà une exposition importante face à la Chine relativement à ses exportations sur les marchés

américains. Selon les valeurs MCM de 2003, le chevauchement des marchés entre le Canada et la Chine dépasse déjà de 30 p. 100 son chevauchement avec le Royaume-Uni, plus de deux fois son chevauchement avec la France et plus de quatre fois son chevauchement avec l'Italie. De plus, selon les tendances récentes, il est vraisemblable que le chevauchement des marchés entre le Canada et la Chine dépassera bientôt celui qu'il connaît avec l'Allemagne et, si la tendance à la baisse du Japon continue, le chevauchement du Canada et de la Chine dépassera celui du Japon d'ici quelques années.

Au total, les indices MCM indiquent que l'exposition du Canada à la Chine sur les marchés américains est plus importante que l'on ne pourrait le prévoir en se fondant uniquement sur la comparaison des plus grands secteurs d'exportation aux États-Unis par pays. La pénétration généralisée de la Chine sur les marchés des États-Unis

fait déjà d'elle le quatrième fournisseur non américain en importance des marchés américains, du point de vue du Canada.

### Les secteurs d'activité qui exposent le plus le Canada à la Chine

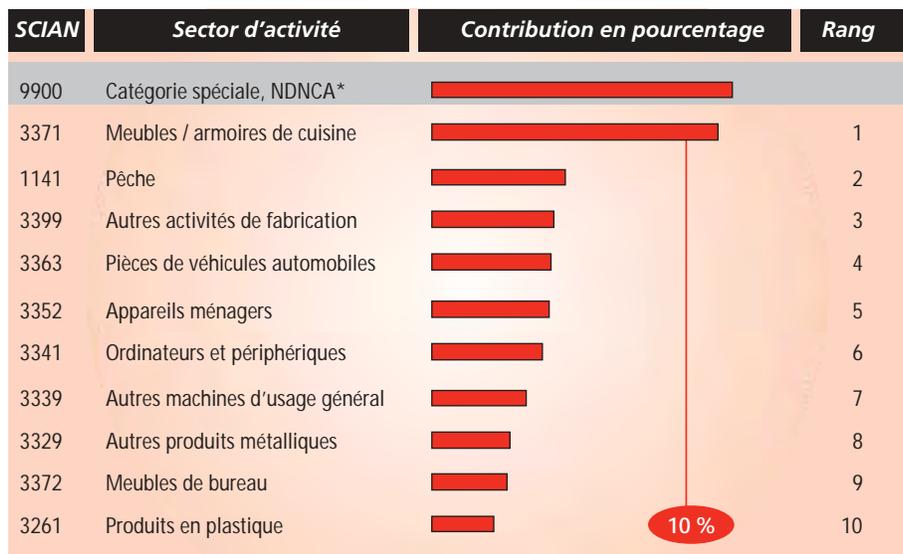
Comme l'a démontré l'article de Sawchuk et Yerger (2006), le changement de toute donnée statistique MCM peut se décomposer de façon à montrer la contribution de chaque secteur d'activité au changement. Dans la figure 2, nous indiquons les 15 premiers secteurs d'activité en importance qui ont contribué à faire doubler ou presque les données de la valeur MCM Canada-Chine de 1998 à 2003, comme l'indique le tableau 1. Si l'on excepte la catégorie particulière des marchandises NDNCA, le secteur des meubles et des armoires de cuisine est celui qui a le plus contribué à la montée la valeur MCM Canada-Chine, constituant 12,4 p. 100 de la hausse totale de l'exposition du Canada à la Chine dans les ventes aux États-Unis, si l'on tient compte de la hausse de la valeur MCM Canada-Chine.

La contribution par secteur décroît rapidement toutefois, car seuls quatre autres secteurs d'activité expliquent plus de cinq pour cent de la hausse de la MCM Canada-Chine, de 1998 à 2003. La diminution rapide de la contribution de tout autre secteur d'activité particulier constitue une preuve supplémentaire que le chevauchement croissant du Canada et de la Chine sur les marchés américains provient de l'augmentation de la part chinoise du marché dans de nombreux secteurs d'activité plutôt qu'uniquement dans quelques très grands marchés américains très importants pour les ventes canadiennes aux États-Unis. C'est la nature diffuse des chevauchements croissants entre le Canada et la Chine sur les marchés américains qui rend si difficile pour

### FIGURE 2

#### Concurrence de la Chine à laquelle fait face le Canada sur les marchés américains

Les dix premiers secteurs d'activité contribuant à l'exposition accrue du Canada à la concurrence de la Chine, de 1998 à 2003



Note: \*Le SCIAN permet de classifier une vaste gamme d'activités économiques dans un cadre détaillé à l'aide de codes à quatre chiffres pour les industries. Il arrive toutefois que les activités soient difficiles à classifier et que, compte tenu que l'économie ne cesse d'évoluer, les nouveaux types d'activités ne puissent être associés à l'un ou l'autre des codes existants. Le code SCIAN 9900, classification spéciale, contient des renseignements sur les activités « non dénommées ni comprises ailleurs (NDNCA) ».

les observateurs d'évaluer à sa pleine mesure l'ampleur véritable de ces chevauchements.

Notons par ailleurs que même si les exportations chinoises actuelles de pièces de véhicules automobiles aux États-Unis sont bien en-deçà des niveaux qu'elles auront dans quelques années, selon les prédictions de nombreux analystes de l'industrie, ces ventes sur les marchés américains constituent déjà le cinquième secteur en importance à contribuer au chevauchement croissant des marchés entre le Canada et la Chine. De toute évidence, si la Chine continue d'accroître son secteur d'exportation des pièces de véhicules automobiles à un rythme semblable à celui qu'elle a eu de 1998 à 2003, il se produira une hausse substantielle de l'exposition

du Canada à la Chine ainsi qu'une éviction probable de certaines des ventes canadiennes de pièces de véhicules automobiles aux États-Unis.

#### Variations provinciales

Nous avons aussi examiné les différences de chevauchement avec la Chine qui existent entre les provinces relativement aux ventes sur les marchés américains, au moyen de la même méthodologie. Nous avons constaté que l'exposition des provinces au chevauchement des marchés avec la Chine variait considérablement (voir la figure 3). Pour chaque province, l'ampleur du chevauchement des marchés avec la Chine est mise en relief en classant sa valeur MCM 2003 à celle de la Chine par rapport à celle de tous les pays étrangers. En plus, la fraction chinoise de la part totale des

### FIGURE 3

## Compétition faite par la Chine aux provinces sur les marchés américains

Part chinoise de l'exposition des provinces aux ventes étrangères sur les marchés américains en 2003



exportations non canadiennes aux États-Unis en 2003 est mentionnée.

En examinant la figure 3, on se rend compte clairement que, plus que toute autre province, le Québec est vulnérable à la concurrence de la Chine à l'égard de ses exportations sur les marchés américains. La Chine possède la plus grande part du marché de tous les autres pays exportant sur les marchés américains qui sont importantes pour le Québec, représentant près de 15 p. 100 des ventes non canadiennes à l'exportation aux États-Unis dans des secteurs clés pour le Québec. L'exposition du Québec vis-à-vis de la Chine est plus que 40 p. 100 supérieure à l'exposition mesurée pour l'Ontario. Quant aux autres provinces, l'exposition au chevauchement des marchés par la Chine arrive au deuxième rang au niveau des exportations non canadiennes sur les marchés américains dans le cas de quatre d'entre elles : l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse, où la fraction des ventes non canadiennes à l'exportation aux États-Unis attribuable à la Chine va de 9,8 p. 100 à 11,3.

Les mesures du chevauchement des marchés entre les provinces et la

Chine sont nettement inférieures dans le cas des autres provinces, ce qu'aucune règle géographique simple ne peut expliquer. Par exemple, le chevauchement des marchés par la Chine est quatre fois supérieur dans le cas du Manitoba à celui qui a cours dans le cas de sa voisine, la Saskatchewan (10,7 p. 100 des exportations non canadiennes aux États-Unis versus 2,7), tandis que son chevauchement des marchés avec la Nouvelle-Écosse est trois fois supérieur à celui qui existe dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador (9,8 p. 100 versus 2,7). Selon les valeurs MCM de la Chine avec les provinces, les coûts d'adaptation du Canada à l'augmentation de la part chinoise des marchés américains seront inégalement répartis au pays, et le Québec connaîtra vraisemblablement davantage de réaffectations engendrées par la Chine, dans ses secteurs d'activité, que les autres provinces.

Afin de mieux faire comprendre ce qui différencie les provinces à l'égard de leur chevauchement des marchés avec la Chine, nous avons décomposé la valeur MCM de chaque province avec la Chine en 2003 selon la contribution de chaque secteur d'activité du SCIAN. On découvre ainsi que l'exposition

de chaque province à la Chine se concentre davantage dans les premiers secteurs d'activité en importance que ne le fait l'exposition de l'ensemble du pays; de plus, les provinces sont très différentes quant aux secteurs d'activité à l'origine de leur exposition au chevauchement de marchés avec la Chine. La fraction de l'exposition d'une province à la Chine en 2003 représentée par ses deux principaux secteurs d'activité variaient d'un minimum de 20,4 p. 100 de son chevauchement de marchés avec la Chine dans le cas de la Colombie-Britannique à un sommet de 68,0 p. 100 dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador. Au total, 10 secteurs différents se classent au premier rang ou au second, selon l'importance de leur contribution sur les 10 valeurs MCM des provinces avec la Chine, et 41 secteurs différents font partie des 10 premiers secteurs d'activité provinciaux contribuant à la MCM avec la Chine. Cette diversité met en lumière l'incidence de la pénétration croissante de la Chine sur les marchés américains dans la plupart des secteurs d'activité.

En ce qui concerne le Québec, le quart de sa valeur MCM avec la Chine en 2003 est attribuable aux chevauchements avec la Chine sur les marchés américains pour Autres activités diverses de fabrication et Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine. On atteint une bonne moitié de l'exposition totale du Québec au chevauchement des marchés par la Chine si l'on ajoute les secteurs Fabrication de vêtements coupés-cousus, Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques, Fabrication d'appareils ménagers et Fabrication de chaussures.

### Que nous réserve l'avenir?

Pour obtenir un aperçu de ce qui attend éventuellement le Canada, nous avons effectué un simple exercice de simulation (voir le tableau 1),

en posant comme hypothèse que chaque marché intérieur américain du SCIAN augmentera (ou diminuera) du même pourcentage de 2003 à 2008 que de 1998 à 2003. Ensuite, en ce qui concerne chaque secteur, nous avons supposé que les parts de marché des pays changeront du même pourcentage de 2003 à 2008 que de 1998 à 2003. Lorsque la somme des parts du marché de chaque secteur n'égale pas 1,0, la part du marché occupée par chaque pays reçoit alors le même ajustement proportionnel nécessaire pour rendre les parts de marché additionnées égales à 1,0. Une fois que l'on a évalué ces parts du marché simulées en fonction de chaque secteur et relativement à tous les pays, on peut calculer les valeurs MCM simulées.

Nous ne prétendons pas que cette simulation soit le résultat le plus vraisemblable qui puisse produire et nous reconnaissons qu'à un certain point la détérioration de la balance commerciale américaine devra cesser. À ce point, les diminutions que connaît la part du marché intérieur de la production américaine cesseront dans de nombreux secteurs. Néanmoins, les répercussions de l'évolution récente des tendances concernant les parts des marchés, si elles se poursuivent encore pendant plusieurs années, sont utiles pour connaître l'éventuelle ampleur des changements que connaîtra l'exposition du Canada au chevauchement des marchés avec la Chine et d'autres pays pour ce qui est des ventes sur les marchés américains.

Si les tendances des dernières années relatives aux parts des marchés devaient se poursuivre, selon nos simulations allant jusqu'à 2008, le chevauchement des marchés du Canada sur les marchés américains avec la Chine sera plus important que celui de tous les autres pays, à l'exception du Mexique. Compte tenu de ces tendances, il y a de bonnes chances que d'ici à la fin de la décennie, le chevauchement des marchés du

Canada avec la Chine aux États-Unis dépassera celui de tous les autres pays. Le chevauchement des marchés du Canada avec le Japon et l'Europe de l'Ouest diminuera à mesure que la pénétration de la Chine sur les marchés américains s'accroîtra.

## Réflexions finales

Quelle est donc l'importance de la Chine comme compétitrice du Canada quant aux ventes sur les marchés américains? Notre analyse MCM nous suggère plusieurs réponses à cette importante question. D'abord et avant tout, nous devons nous rappeler que, peu importe la rapidité avec laquelle la position de la Chine peut s'améliorer sur les marchés américains, la production intérieure américaine demeure de loin le fournisseur dominant sur les marchés américains importants pour le Canada du point de vue de ses exportations à ceux des États-Unis. La position concurrentielle du Canada sur le plan des coûts par rapport aux États-Unis demeurera la plus importante comparaison au pair du Canada pour ce qui est de déterminer ses parts des marchés américains.

Ceci dit, notre analyse indique que, selon toute vraisemblance, la Chine est déjà un plus important compétiteur du Canada en matière de ventes aux États-Unis que de nombreux analystes ne le croient en se fondant sur les indices de similitude et les analyses des parts du marché par secteur d'activité. L'effet cumulatif de la pénétration généralisée de la Chine parmi de nombreuses industries jusqu'en 2003, un effet difficile à quantifier sans le cadre MCM, a mené le chevauchement des marchés américains du Canada avec la Chine à dépasser celui qu'exercent tous les autres pays exportateurs aux États-Unis, à l'exception du Mexique, du Japon et de l'Allemagne. À l'échelon provincial, l'analyse MCM nous montre que le Québec connaîtra vraisemblablement des coûts d'adaptation supérieurs à

ceux des autres provinces par suite de l'augmentation de la part chinoise des marchés américains.

La rapidité avec laquelle la Chine pénètre les marchés américains est telle qu'il est également vraisemblable que d'ici à la fin de la présente décennie le chevauchement des marchés du Canada aux États-Unis par la Chine aura dépassé le chevauchement par le Japon et l'Allemagne, et possiblement par le Mexique. Alors que l'intégration économique Canada-Chine comporte bien davantage que les interactions sur les marchés américains, notamment les avantages notables pour le Canada de l'accroissement des ventes à l'exportation à la Chine, cet aspect des relations porte en lui le risque d'infliger des coûts d'adaptation sectoriels importants à l'économie canadienne. À ce titre, il importera que le Canada surveille étroitement la façon dont la hausse des dépenses de la Chine en R&D et en produits de haute technologie influera sur les exportations nationales et provinciales du Canada à destination des États-Unis dans un avenir prochain.

## Notes

- 1 Statistique Canada (2005). Le Canada maintient sa place historique au premier rang des exportations annuelles aux États-Unis, mais la première position de la Chine au classement de juillet 2005 demeure un avertissement que la Chine a accompli rapidement des avancées sur les marchés américains.
- 2 Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été développé conjointement par le Canada et les États-Unis et a été adopté en 1997 pour remplacer le Système de classification type des industries.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

# Analyse démographique de la « pénurie d'ouvriers-paysans »

**Zheng Zizhen**  
 Directeur  
 Institut de sociologie et  
 de recherche démographique  
 Académie de sciences sociales  
 de Guangdong

En 2004, la « pénurie d'ouvriers-paysans<sup>1</sup> » est devenue une question très controversée en Chine. Dans la province de Guangdong en particulier, où la pénurie se fait le plus sentir, la question a fait l'objet d'un débat intense. Dans le présent document, on examine les divers aspects de la pénurie perçue de travailleurs migrants dans cette province et on évalue les conséquences de ces constats sur les politiques.

## Démographiquement parlant, il n'y a pas de pénurie d'ouvriers-paysans en Chine à l'heure actuelle

L'expression « pénurie d'ouvriers-paysans » peut être interprétée de différentes manières. Dans le contexte de la structure d'une population, cela veut habituellement dire qu'il y a rareté d'ouvriers ou de travailleurs agricoles. Comme on pourra le constater ci-après, aucune donnée concrète ne vient appuyer ces affirmations, ni pour

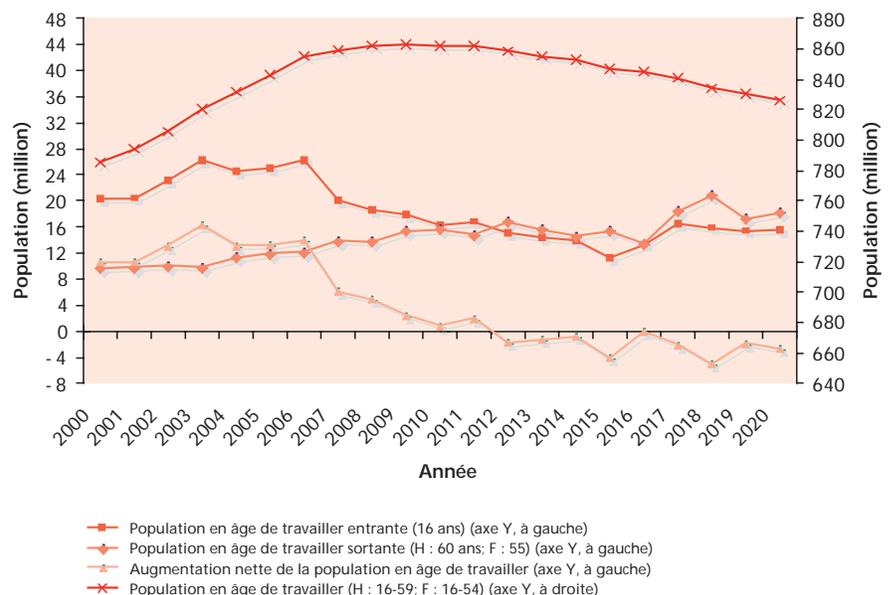
la Chine dans son ensemble, ni pour la province de Guangdong.

En regroupant et en organisant quatre indices issus de sources officielles, il est possible de dresser un portrait du bassin actuel de population en âge de travailler en Chine et dans la province de Guangdong, ainsi que des tendances émergentes. Il a également été possible d'évaluer la population annuelle en âge de travailler au sein de la population recensée et les tendances des quatre indices de 2000 à 2020.

Les résultats (figures 1 et 2) reposent sur les hypothèses suivantes :

- La population en âge de travailler entre sur le marché du travail à 16 ans.
- L'âge de la retraite en milieu urbain (Homme : 60 ans; Femme : 55 ans) est utilisé pour unifier l'âge de la population en âge de travailler sortante des populations rurales et urbaines.
- Les populations qui retardent l'entrée sur le marché du travail et

**FIGURE 1**  
 Évolution de la population en âge de travailler recensée en Chine (2000-2020)



Source : Bureau national des statistiques de la Chine (2002).

celles qui se cherchent un emploi après un report s'annulent pour une année donnée, de sorte que l'ensemble de la population en âge de travailler entrante est considérée comme en quête d'un emploi.

## Bassin national de population en âge de travailler

Au cours des dernières années, la croissance de l'emploi s'est établie à neuf millions de nouveaux postes par année. Ces nouveaux postes doivent répondre à la demande provenant de la population urbaine, ainsi qu'à celle des ouvriers-paysans qui se cherchent un emploi en ville. Pour qu'il existe une pénurie d'ouvriers-paysans, il faut que le nombre d'emplois disponibles soit plus élevé que le nombre total de travailleurs appartenant à ces deux groupes. Ces neuf millions de nouveaux emplois sont toutefois insuffisants pour répondre à l'augmentation globale prévue du nombre de travailleurs. Comme le montre la figure 1, au moins 20 millions de nouveaux travailleurs viendront grossir les rangs de la main-d'œuvre urbaine chaque année entre 2000 et 2007, avec des sommets de 26 247 000 et de 26 142 000 en 2003 et en 2006 respectivement. Ce nombre passera sous les 20 millions en 2008 (18 685 000), puis entre 2008 et 2020, il se situera à plus de 15 millions presque chaque année. Il est intéressant de noter que ce nombre a atteint 24 533 000 en 2004, année où le débat sur la pénurie d'ouvriers-paysans était le plus intense. Ainsi, même si le taux de croissance de l'emploi dont il a été question précédemment se maintenait à neuf millions de nouveaux postes par année, il est clair que la demande de travailleurs ne dépassera pas l'offre dans un avenir prévisible.

Même en supposant que, chaque année, les emplois laissés vacants par les travailleurs qui quittent le marché du travail sont repris par des personnes

en âge de travailler qui entrent sur le marché du travail (cette récupération implique qu'il n'y a pas d'urbanisation de la population), la population qui entre sur le marché du travail demeure considérable et augmente chaque année, ce qui entraînera des augmentations nettes de la population en âge de travailler. Jusqu'en 2006, l'augmentation nette de la population en âge de travailler a dépassé les 10 millions de

l'administration. Selon le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, plus de 24 millions de travailleurs urbains seront en quête d'un emploi chaque année. À l'heure actuelle, seulement 12 millions de postes sont offerts, dont neuf millions résultent du maintien d'une croissance économique de 8 p. 100, et trois millions, de l'attrition. Cela laisse donc un déficit d'environ 12 millions d'emplois par année.

### *En Chine, pendant au moins les 20 premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, il n'y aura pas de changement important dans l'offre et la demande nationales de main-d'œuvre.*

nouveaux venus par année et atteint 13 972 000 en 2006. On s'attend à ce que cette population continue de croître jusqu'en 2012, et qu'elle commence à décroître par la suite (figure 1).

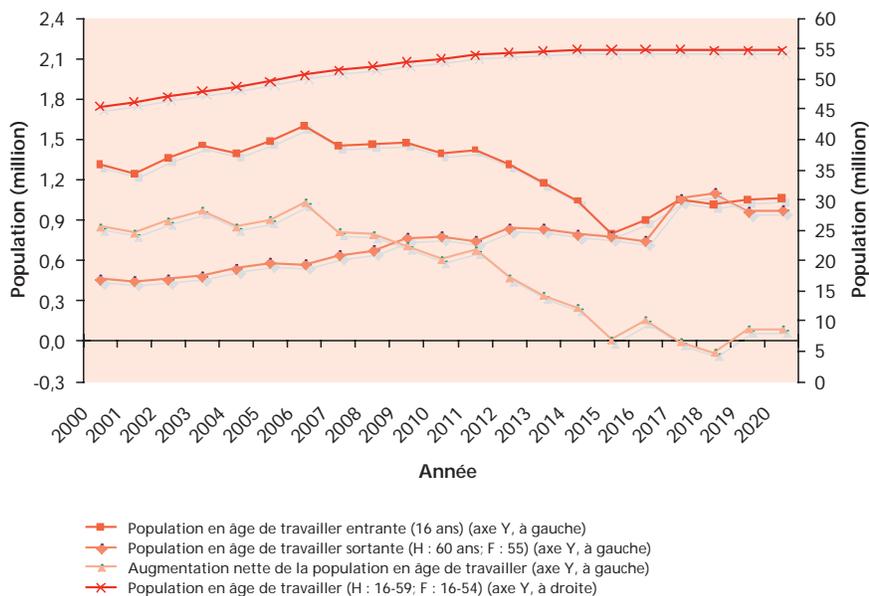
Notons toutefois que cela ne veut pas nécessairement dire que la situation s'améliorera après 2006. Après 2012, même si la population en âge de travailler ne croîtra plus au même rythme qu'auparavant, elle continuera de croître jusqu'en 2020. (Entre 2000 et 2020, la population en âge de travailler passera de 785 368 000 à 825 934 000.) Cette augmentation prévue prendra une forme convexe : la population connaîtra une croissance rapide au début pour atteindre 862 923 000 en 2009 – soit près de 80 millions sur une période de neuf ans – pour ensuite décroître lentement pour atteindre 825 934 000 en 2020 – soit au plus 40 millions sur une période de 11 ans. En résumé, après 2006, l'augmentation annuelle de neuf millions de nouveaux postes ne sera pas suffisante pour atténuer les pressions créées par l'augmentation toujours croissante de la population globale en âge de travailler.

L'analyse qui précède s'appuie sur des calculs effectués par l'auteur et est conforme aux vues exprimées par

En somme, l'offre et la demande entre 2000 et 2020 peuvent être divisées en deux périodes. Pendant la première décennie, le grand nombre de personnes atteignant l'âge de travailler, la croissance rapide de la population totale en âge de travailler et l'urbanisation des populations rurales créeront des pressions considérables sur le marché de l'emploi. Au cours de la deuxième décennie, la décroissance annuelle de la population en âge de travailler aura pour effet de réduire ces pressions, mais la taille considérable de la population active et l'urbanisation constante des populations rurales exerceront des pressions sur la création d'emplois. En Chine, pendant au moins les 20 premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, il n'y aura pas de changement important dans l'offre et la demande nationales de main-d'œuvre; il y aura encore des surplus de main-d'œuvre et les bons emplois seront difficiles à dénicher.

Ces constatations démographiques nous amènent par ailleurs à réévaluer les effets de la politique de planification familiale. L'argument voulant que la politique familiale soit une des causes à l'origine de la pénurie d'ouvriers-paysans ne tient pas compte des faits. Les données démographiques ne pointent pas en direction d'une

**FIGURE 2**  
Évolution de la population en âge de travailler recensée à Guangdong (2000-2020)



Source : Bureau du recensement démographique de Guangdong (2002).

pénurie, mais bien d'un surplus de main-d'œuvre, présent aujourd'hui et dans un avenir prévisible. Si la politique familiale n'avait pas été mise en place, la population active actuelle serait sans doute plus nombreuse; les pressions exercées par le surplus de main-d'œuvre sur le marché de l'emploi seraient encore plus grandes et leurs effets dureraient plus longtemps. De ce point de vue, la politique de planification familiale est un outil utile pour contrôler la croissance de la population et pourrait même être adaptée pour réduire la population totale, y compris celle en âge de travailler. Néanmoins, si le but visé est de réduire la population de la Chine et notamment celle en âge de travailler, afin que cette dernière soit égale ou même inférieure à la demande et s'inscrive dans le contexte du développement économique et social de la Chine, cela ne sera possible qu'après les années 2040 à tout le moins. En raison de l'inertie de la croissance de

la population, la population totale de la Chine continuera de croître jusqu'en 2009, mais même alors, les surplus de main-d'œuvre seront encore présents et il n'y aura pas de pénurie au cours des 20 années qui suivront.

### L'offre de travailleurs et la population en âge de travailler recensée dans la province de Guangdong

La figure 2 montre que pendant les 20 premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, on prévoit que la population en âge de travailler et les populations recensées de la province de Guangdong présenteront des différences et des similarités avec celles du pays dans son ensemble<sup>2</sup>. La population en âge de travailler entrante de Guangdong, tout comme celle de la Chine, atteindra un sommet en 2006 (1 598 000), la population en âge de travailler sortante atteindra un sommet en 2018 (1 101 000) et l'augmentation

nette de la population en âge de travailler atteindra un sommet en 2006 (1 028 000). Les différences se situent aux chapitres du taux de croissance et du nombre : on prévoit que la croissance nationale nette de la population en âge de travailler deviendra négative en 2012 et continuera de décroître par la suite, tandis que dans la province de Guangdong, le début de la décroissance n'aura pas lieu avant 2017; qui plus est, la croissance reprendra et se poursuivra après 2019. Autre différence : la population en âge de travailler en Chine atteindra un sommet en 2009, puis décroîtra lentement (figure convexe). Dans la province de Guangdong par contre, la population en âge de travailler ne cessera de croître jusqu'en 2016, année où elle atteindra un sommet (54 888 000), puis demeurera stable.

En réalité, Guangdong ne devrait pas avoir de problème de main-d'œuvre, car elle ne importe des autres provinces depuis que la Chine a adopté ses politiques de réforme et d'ouverture. Au cours des dernières années, Guangdong s'est employée avec succès à relever ses défis en matière d'emploi. Les possibilités d'emploi globales, le nombre de nouveaux emplois en milieu urbain et le nombre de nouveaux emplois de transfert pour la main-d'œuvre rurale ont tous augmenté de façon significative. Les mises à pied dans les entreprises d'État et le taux de chômage urbain annuel recensé ont également diminué considérablement<sup>3</sup>. Le taux de chômage urbain recensé dans la province à la fin de l'année en 2004 avait diminué de 0,2 p. 100 par rapport à 2003, pour s'établir à 2,7 p. 100 (Bureau du recensement démographique de Guangdong, 2005). Néanmoins, environ cinq millions de paysans migrants sont toujours en quête d'un emploi. La Réunion provinciale de gestion des ressources et des terres a souligné que la surface de terres cultivées par habitant dans la

province de Guangdong est de 0,46 *mu* (unité de surface égale à 0,0667 hectares), soit moins de la moitié de la moyenne nationale (Bureau du recensement démographique de Guangdong, 2005).

Ces données semblent indiquer que la province de Guangdong continue d'accueillir des travailleurs en provenance d'autres localités, alors qu'une partie de la population en âge de travailler recensée est sous-employée et que les travailleurs ruraux de la province attendent toujours des emplois. En se basant sur l'évolution de la croissance de la population en âge de travailler dans la province et en présumant que cette dernière continuera de créer un million de nouveaux emplois par année (le nombre le plus élevé réalistement possible), et en tenant compte du taux d'emplois de transfert pour la main-d'œuvre rurale et de la demande d'urbanisation des populations rurales, l'offre de travailleurs dépasserait encore la demande et la province de Guangdong aurait encore d'importants défis à relever en matière d'emploi.

### L'afflux d'ouvriers-paysans à Guangdong est encore important

Il est déjà évident que l'interprétation la plus plausible de l'expression « pénurie d'ouvriers-paysans » ne s'appuie pas sur des faits. Il se pourrait toutefois que l'expression renvoie à une diminution de l'afflux d'ouvriers-paysans dans la province de Guangdong, ou à un changement de direction de cet afflux vers d'autres provinces. Comme ce fut le cas précédemment, on verra que ce n'est pas le cas.

Les données du cinquième recensement national qui s'est déroulé en 2000 montrent qu'au cours de cette année, la province a accueilli quelque 15 millions de migrants, et que de ce nombre, 90 p. 100 étaient en âge de

travailler. L'afflux de population en direction de Shenzhen, de Dongguan et de Guangzhou avait déjà dépassé les 10 millions, ce qui permet de penser que la population dans ces trois villes était suffisante pour représenter la tendance globale des mouvements de population vers la province de Guangdong et pouvait servir de baromètre des changements dans la population. En 2004, des recherches menées par les administrations de Dongguan et de Shenzhen et des instituts de recherche laissaient entendre que plus de 10 millions de personnes dans chacune de ces deux villes provenaient de localités à l'extérieur de la province. Comme rien n'indique que le taux de croissance de la population de la ville de Guangzhou a changé depuis 2000, un afflux de population en provenance d'autres provinces de l'ordre de 15 millions de personnes est plausible. La croissance du nombre de migrants en provenance d'autres provinces peut ralentir, mais le nombre total sera tout de même en hausse.

### L'essence du problème

Il est vrai que certaines régions du Guangdong et certaines industries connaissent des pénuries de main-d'œuvre; toutefois, comme nous l'avons démontré précédemment, il n'existe aucune preuve permettant d'affirmer que ce phénomène est un signe d'une baisse massive du nombre d'ouvriers-paysans dans la province de Guangdong, ou même d'une migration de ces derniers vers d'autres provinces. Selon certaines enquêtes, même si on faisait face à une pénurie de deux millions d'ouvriers-paysans dans la province de Guangdong, il serait encore faux de conclure que l'afflux de main-d'œuvre dans cette province a changé.

Il faut plutôt chercher ailleurs la source des problèmes de main-d'œuvre. L'absence de stratégie scientifique de gestion de cette dernière (axée sur les gens), la restructuration industrielle,

les mises à niveau, le coefficient de main-d'œuvre de nombreuses industries, la mise en place d'un marché du travail axé sur le marché, et le faible niveau d'éducation et de spécialisation global de la population sont les cinq facteurs à la source des problèmes habituellement attribués à une pénurie d'ouvriers-paysans.

### L'absence de stratégie de gestion de la main-d'oeuvre axée sur les gens

La province de Guangdong est un chef de file national en matière de sécurité sociale. Selon une étude statistique menée à la fin de l'année 2004, le nombre d'employés souscrivant à un régime de pension de base s'est accru de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente, et le nombre d'employés souscrivant à un programme d'assurance-santé, de protection contre les accidents de travail et d'assurance-chômage s'est accru de 17,9, de 8,5, et de 5,4 p. 100 respectivement. Plus de 10 millions d'employés souscrivaient à chacun de ces programmes, le nombre le plus élevé au pays. Les travailleurs migrants profitent sans contredit de ces avantages, mais certains problèmes importants persistent néanmoins : le paiement des salaires et des heures supplémentaires, les piètres conditions de travail et de sécurité au travail ainsi que différentes formes de traitement discriminatoire et de violation des droits et des avantages offerts aux travailleurs migrants. Ces facteurs nuisent considérablement à la stabilité de la main-d'œuvre migrante et à son expérience de travail. À l'origine de ces problèmes se trouve l'absence d'une philosophie axée sur les gens, une philosophie qui diffère fondamentalement de la tradition désuète valorisant le travail au détriment des gens. Il n'y a pas eu de modifications apportées aux façons d'utiliser la main-d'œuvre dans le cadre de la philosophie stratégique de l'État concernant l'allocation de la main-d'œuvre rurale,

la promotion de l'urbanisation de la population et la mise en place d'une société harmonieuse. Ainsi, les conflits entre les travailleurs migrants, les administrations locales, les entreprises d'où proviennent ces travailleurs et le reste de la société deviennent de plus en plus intenses et donnent lieu à des perceptions très faussées de pénurie de main-d'œuvre d'un côté, et d'excédents d'ouvriers-paysans de l'autre.

recrutement et la main-d'œuvre a été relativement abondante. Le succès de ces industries a toutefois des répercussions sur l'offre de travailleurs, car ces derniers sont de plus en plus attirés par ces industries et rejettent les offres d'emploi des industries à prédominance de main-d'œuvre. Cela peut par ailleurs amener les travailleurs à hésiter à accepter un emploi ou à adopter une attitude de temporisation

internationaux font pression sur les entreprises à prédominance de main-d'œuvre de la Chine pour les forcer à baisser leurs prix et à mettre en place des conditions qui nuisent à ces entreprises et au gouvernement de la Chine. Compte tenu de ces pressions, même si le coût de la main-d'œuvre demeure inchangé, les marges de profit diminueront et cela entraînera des coupures dans l'éducation et la formation, ainsi que la diminution de la qualité de l'environnement de travail et de la sécurité d'emploi. Ces industries sont, en conséquence, tout particulièrement à la merci des pénuries de main-d'œuvre. Compte tenu que la Chine sera aux prises avec un énorme surplus de main-d'œuvre rurale pendant encore longtemps et qu'un grand nombre de travailleurs ruraux d'autres provinces sont en attente d'un emploi dans la province de Guangdong, les conséquences pourraient être désastreuses si la restructuration des industries à prédominance de main-d'œuvre était faite de manière inadéquate ou imprudente.

*L'absence de stratégie scientifique de gestion de cette dernière (axée sur les gens), la restructuration industrielle, les mises à niveau, le coefficient de main-d'œuvre de nombreuses industries, la mise en place d'un marché du travail axé sur le marché, et le faible niveau d'éducation et de spécialisation global de la population sont les cinq facteurs à la source des problèmes habituellement attribués à une pénurie d'ouvriers-paysans.*

### **Les effets de la restructuration industrielle et les mises à niveau**

Après plus de 20 ans de croissance et de développement, il est normal, logique et inévitable que la province de Guangdong ait à procéder à une mise à niveau et à une restructuration de ses industries. C'est en fait la seule façon pour elle d'améliorer sa compétitivité, de répondre aux exigences et de faire face aux défis de la mondialisation de l'économie, et de continuer à se développer socialement et économiquement. Il faut pour ce faire transformer fondamentalement les entreprises à prédominance de main-d'œuvre de la province, favoriser leur développement et leur survie et, par la suite, changer la nature de l'offre et de la demande de travailleurs. Au cours des dernières années, le marché du travail a été en mesure de répondre aux demandes des entreprises hautement capitalistiques et hautement technologiques de Guangdong; au cours de la période, il n'y a pas eu dans l'ensemble de difficultés de

face aux emplois offerts. Les entreprises à prédominance de main-d'œuvre, qui dominaient autrefois sur le marché de l'emploi, se retrouvent ainsi dans une position d'infériorité sur le plan du recrutement.

### **Les entreprises à prédominance de main-d'œuvre dans une situation difficile**

Les entreprises à prédominance de main-d'œuvre dans la province de Guangdong ont des choix déterminants à faire pour assurer leur développement futur. Le prix des matières premières, du combustible et des ressources foncières ne cesse d'augmenter. De plus, les effets de la concurrence internationale se font de plus en plus sentir. Les pays et les régions en développement, notamment ceux de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Est limitrophes à la province, ayant une main-d'œuvre à bon marché abondante, la province doit faire face à un défi de taille. Conscients de la situation, les acteurs des marchés

### **Mise en place d'un marché du travail axé sur le marché qui soit sain et rationnel**

Les principales raisons à l'origine de l'inélasticité du prix de la main-d'œuvre sont la présence à long terme d'un bassin de main-d'œuvre disponible dans les régions rurales de la Chine et le surplus de main-d'œuvre dans les villes et les entreprises. Dans les villes, les industries et les entreprises réussissent à maintenir des coûts extrêmement bas, car le prix de la main-d'œuvre ne traduit pas les réalités de l'offre et de la demande. Les droits légitimes des travailleurs et les avantages qui leur sont offerts sont souvent bafoués ou négligés pour cette raison. Bien que les régimes d'emploi et de travail et les règlements soient de plus en plus axés sur le marché, des distorsions continuent d'exister

et favorisent les entreprises. Lorsque les travailleurs prennent conscience de leurs droits et des avantages qui leur sont dus et commencent à quitter leur emploi pour lutter contre de telles injustices, il y a là le signe positif d'une pénurie d'ouvriers-paysans. Il est donc évident que le marché du travail a commencé à s'auto-ajuster. De ce point de vue, la « pénurie d'ouvriers-paysans » pourrait contribuer à la mise en place d'un marché du travail plus sain et plus rationnel.

### Les contraintes d'une main-d'œuvre peu spécialisée

La pénurie d'ouvriers-paysans est en fait une pénurie de travailleurs qualifiés. Elle est due au faible niveau de scolarité et de compétence de la main-d'œuvre en général. Ce phénomène est présent dans d'autres villes côtières et régions rurales et l'un des principaux facteurs à l'heure actuelle en Chine qui pourrait freiner son développement social et économique à long terme au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce problème, que les démographes avaient déjà identifié à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ne peut être réglé à court terme. La pénurie de travailleurs qualifiés est tout simplement une de ses manifestations les plus récentes; d'autres suivront. Tous les secteurs de la société doivent donc être conscients de ce problème de compétences et être prêts à relever des défis additionnels dans l'avenir.

### Examen des solutions

La théorie de Lewis (1954; 1958) voulant qu'il y aura une offre de travailleurs illimitée dans les pays en développement sous le modèle d'économie duale rural-urbain n'a pas encore été réfutée. La Chine a de toute évidence un surplus de main-d'œuvre. Les déplacements de ce surplus de population et leur évolution ne sont pas encore clairs. D'autres enquêtes et constats s'imposent. La

montée de ce phénomène est toutefois suffisante pour dire que le gouvernement de la Chine et les autres secteurs de la société devraient commencer à chercher des solutions aux problèmes mentionnés précédemment.

Dans la foulée de ce qui précède, mentionnons que les éléments suivants seraient un bon point de départ pour gérer les problèmes auxquels fait face la Chine :

- Ne pas perdre de vue que la population de la Chine est immense et que cela crée des pressions sur l'offre et la demande de main-d'œuvre.
- Mettre en place une stratégie de gestion de la main-d'œuvre axée sur les gens dans toutes les entreprises.
- Développer les compétences et relever le niveau de scolarité des ouvriers-paysans.
- Mettre au point des systèmes novateurs pour soutenir l'urbanisation de la population rurale.
- Faire de l'équité la clé du système de soutien destiné à urbaniser la population rurale.

S'il existe un système axé sur le marché, juste, équitable et respectueux des droits fondamentaux, il est possible de trouver une façon d'urbaniser les populations rurales et d'élaborer un plan stratégique pour favoriser le développement des populations rurales-urbaines. Ainsi, les gouvernements seront en mesure d'établir des politiques pendant que le marché répond aux besoins de la concurrence.

### Notes

1 Le terme « ouvriers-paysans » désigne les populations rurales qui se cherchent un emploi en ville mais qui ne sont pas couvertes par les régimes d'assurance, de sécurité sociale et d'aide sociale urbains du système de certificats de résidence de la Chine. Ces populations n'ont pas droit aux mêmes prestations d'aide sociale que la population urbaine.

- 2 Dans les années 1950, la Chine a mis en place son système de certificats de résidence rurale-urbaine; tout changement de statut de rural à urbain doit être approuvé par les ministères compétents. Les populations urbaines et rurales jouissent de traitements et d'avantages économiques et sociaux différents et qui sont plus avantageux pour les premières. Les ouvriers-paysans ont des certificats de résidence rurale; lorsqu'ils travaillent en ville, ils ne peuvent jouir des mêmes traitements et avantages que la population urbaine enregistrée. Le système de certificats de résidence rurale-urbaine est depuis devenu l'outil de base qui permet de déterminer si une personne peut jouir des mêmes traitements réservés aux citoyens urbains. Ce système met un frein considérable à la migration et à l'urbanisation, de même qu'à l'équité sociale.
- 3 Deux restrictions limitent la définition du taux de chômage urbain : les données proviennent des villes uniquement (elles excluent donc les régions rurales) et ne portent que sur la population enregistrée (elles excluent donc les populations non enregistrées).

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

# La mondialisation de la Chine

## Les conséquences pour le Canada de l'investissement direct à l'étranger chinois

**Yuen Pau Woo**

Président

Co-chef

Fondation Asie Pacifique  
du Canada

**Kenny Zhang**

Analyste de recherche

Fondation Asie Pacifique  
du Canada

L'émergence de la Chine comme superpuissance économique mondiale ne fait plus de doute pour les milieux des politiques publiques et des gens affaires au pays. Il est devenu impératif, pour les entreprises comme pour les ministères, d'adopter une stratégie à l'égard de la Chine, peu importe si l'organisation en question entretient des liens directs avec ce pays.

Dans une large mesure, l'attention portée aux performances économiques de la Chine s'est concentrée sur la forte croissance prolongée de ce pays au cours de 20 dernières années, résultat d'investissements directs à l'étranger (IDE) massifs et d'une croissance rapide des exportations. L'ouverture de la Chine aux capitaux étrangers, notamment dans le secteur manufacturier, a redéfini la chaîne d'approvisionnement mondiale et transformé la production, l'approvisionnement et les décisions d'investissement de Turin à Toronto. La Chine a d'ailleurs surclassé les États-Unis comme première destination pour l'IDE, avec 9,4 % des flux internationaux en 2004.

En revanche, on a accordé moins d'attention au rôle de la Chine comme source d'investissement direct à l'étranger (IDE). Le flux d'IDE chinois est passé de pratiquement nul, au début des réformes économiques en 1978, à près de 5,5 milliards de dollars US à la fin de 2004. Bien que la part relative de l'IDE chinois dans l'ensemble des flux mondiaux reste modeste, son taux de croissance est parmi les plus élevés au monde.

De nombreux pays sont à la fois enthousiastes et craintifs à l'idée de recevoir un flux important d'investissements étrangers de la Chine. Si l'investissement de capital à long terme profite à la plupart des économies, beaucoup de pays – notamment parmi

les pays industrialisés – s'inquiètent de la qualité de ces investissements et des motivations qui les sous-tendent. Ces inquiétudes comprennent la peur de donner accès à des technologies qui pourraient servir à ce concurrent militaire potentiel; la perte de contrôle sur les ressources naturelles en cas de pénurie mondiale; des pratiques de gestion et de gouvernance déficientes; et la réputation peu enviable à l'égard des droits humains du gouvernement chinois et par extension, de ses sociétés d'État. Ces inquiétudes ont été exposées lors du débat public de la fin 2004 entourant le projet d'acquisition de Noranda Inc. par l'entreprise chinoise Minmetals. Dans la même veine, la tentative d'acquisition ratée de petites compagnies d'énergie américaines par la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) a soulevé les passions parmi les législateurs et commentateurs américains.

Si certaines craintes à l'égard de l'IDE chinois sont fondées, il serait irresponsable de la part des pays bénéficiaires, dont le Canada, d'ignorer l'avènement de la Chine en tant qu'investisseur étranger de première importance ou pire encore, de rejeter l'investissement chinois sur la base de généralisations sommaires quant aux motivations et pratiques du gouvernement et des industriels chinois. Sans entrer dans les détails, on peut prédire que la Chine demeurera un exportateur de capital aussi longtemps qu'elle connaîtra d'importants surplus du compte courant (estimé à plus de 4 % du PIB en 2005). Par ailleurs, le yuan s'appréciera graduellement en raison de l'adoption, en octobre 2005, d'un régime de gestion basé sur un taux de change fixe. L'augmentation du pouvoir d'achat de la monnaie rendra plus attrayante pour les entreprises chinoises l'acquisition d'actifs étrangers.

Ce court article relate l'évolution des politiques du gouvernement chinois à l'égard de l'investissement étranger et présente les résultats d'un récent sondage sur les intentions d'investissement chinois à l'étranger réalisé conjointement par la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC) et le Conseil chinois de promotion du commerce international (CCPCI). Il analyse également la situation actuelle à l'égard de l'IDE chinois au Canada et des perspectives d'investissements futurs.

### **L'efficacité des politiques à l'endroit de l'investissement direct à l'étranger chinois**

Comparativement à d'autres grands pays investisseurs, la Chine réglemente fortement l'investissement étranger. En fait, jusqu'à récemment, l'IDE était généralement découragé par les autorités centrales chinoises. En 2002, le gouvernement annonçait une nouvelle stratégie pour encourager les entreprises chinoises à investir sur les marchés étrangers. Avant l'établissement de cette nouvelle stratégie, la politique chinoise à l'égard de l'IDE émanait des priorités du gouvernement central. Bien que cette politique ait connu des changements de nature politique ou administrative durant les années 1980 et 1990, il a fallu attendre l'affirmation de la présence de la Chine dans l'économie mondiale et la volonté des entreprises chinoises d'étendre leurs activités à l'étranger pour sentir un véritable vent de réforme.

On peut distinguer cinq phases dans le développement de la politique chinoise à l'égard de l'IDE.

#### ***PHASE 1 (1979-1983) : L'approbation au cas par cas***

Durant cette période, les permissions d'investir à l'étranger sont octroyées au cas par cas, uniquement à des sociétés

d'État commerciales et à des entreprises provinciales ou municipales de coopération technique ou économique internationale. Le Conseil d'État est la seule entité responsable d'analyser et d'approuver les projets d'investissement à l'étranger. Dans les faits, l'investissement à l'étranger est interdit sauf en cas d'approbation spécifique du Conseil d'État. Il n'existe donc pas de réglementation sur l'IDE à proprement parler.

#### ***PHASE 2 (1984-1992) : La normalisation des procédures d'approbation***

Au cours de cette période, le gouvernement libéralise l'IDE en permettant à un plus grand nombre d'entreprises d'investir à l'étranger. Les entreprises privées, par exemple, peuvent ouvrir des filiales dans d'autres pays. Bien qu'une approbation préalable soit toujours requise, le processus se normalise et s'éloigne du cas par cas.

#### ***PHASE 3 (1993-1998) : L'examen accru des projets d'investissement à l'étranger***

La croissance importante de l'investissement à l'étranger de la période précédente, résultat du relâchement des règles de contrôle et d'un taux de change surévalué, favorise la spéculation et provoque la débâcle des marchés financiers et de l'immobilier de Hong Kong. Beijing réagit en introduisant un processus d'évaluation et de surveillance des projets d'IDE plus rigoureux dans le but de s'assurer qu'ils « visent une productivité réelle ».

#### ***PHASE 4 (1999-2002) : L'investissement à l'étranger et les activités de transformation pour l'exportation***

La période précédant l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce est une étape charnière de la politique chinoise à l'égard de

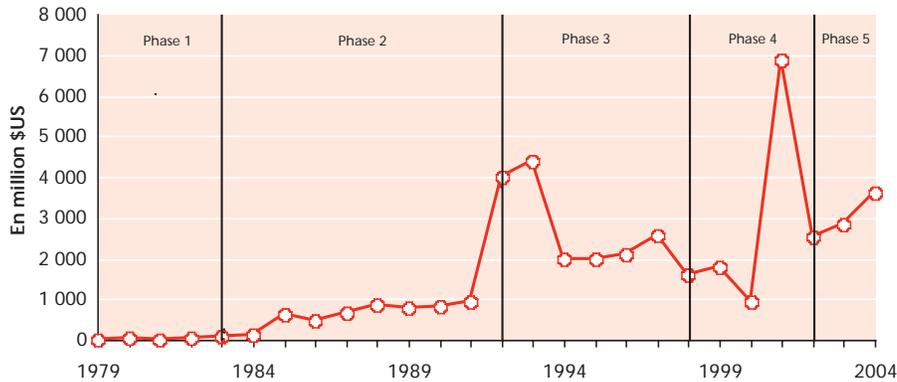
l'IDE. Prenant conscience de l'importance grandissante des entreprises chinoises au sein du commerce et de la production au niveau mondial, le gouvernement chinois adopte une série de nouvelles politiques, ou projets de transformation pour l'exportation. On encourage le secteur des biens industriels légers, qui comprend notamment le textile, l'équipement électrique et de machinerie, à implanter à l'étranger des usines qui pourraient transformer des matières premières ou des biens intermédiaires chinois. Le gouvernement chinois met de l'avant différentes mesures incitatives, tels que l'allègement de la taxe à l'exportation, de l'aide sur le marché des changes, ainsi qu'un soutien financier direct.

#### ***PHASE 5 (2002 à aujourd'hui) : La stratégie de « sortie du marché »***

À l'occasion du 16<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois en 2002, les dirigeants annoncent une nouvelle stratégie pour inciter les compagnies chinoises à exporter et investir davantage dans l'économie mondiale. Accompagnant les politiques d'investissement provenant de l'étranger et d'exportation fructueuses des années 1980 et 1990, ce changement de politique s'inscrit dans le courant de réforme et de libéralisation de l'économie chinoise. Il traduit aussi la volonté du gouvernement chinois de créer des marques de commerce et des entreprises de classe mondiale qui ne sont plus seulement des nœuds secondaires au sein de réseaux de production contrôlés par les multinationales de pays industrialisés. Les changements récents à la politique sur l'IDE touchent cinq domaines principaux : l'établissement de mesures incitatives à l'investissement étranger; la rationalisation des procédures administratives, incluant une plus grande transparence des règles et la décentralisation des pouvoirs aux gouvernements locaux;

## GRAPHIQUE 1

### Flux annuels d'IDE chinois : 1979-2004



Source : 1979-1993 : Wong et Chan (2003); 1994-2002: CNUCED (plusieurs années); 2003-2004 : MOFCOM (2004; 2005).

un relâchement des contrôles sur l'investissement; l'aide et la diffusion d'information sur les occasions d'investissement; et la réduction des risques liés à l'investissement.

Bien qu'on ne puisse être certain que la politique chinoise sur l'IDE poursuive sa libéralisation, l'expérience des 20 dernières années témoigne

du changement d'attitude majeur de Beijing à l'endroit de l'investissement à l'étranger. Depuis 1980, l'accent mis sur les objectifs politiques dans la formulation de la politique sur l'IDE a fait place aux intérêts commerciaux. Simultanément, le processus d'approbation des IDE a été grandement simplifié et le pouvoir décisionnel

décentralisé de Beijing vers les gouvernements locaux et, plus récemment, vers les entreprises elles-mêmes. De plus, l'intérêt porté à l'investissement étranger, autrefois fondé en grande partie sur l'accès aux ressources naturelles, traduit maintenant un ensemble d'objectifs plus complexes liés à une meilleure garantie d'accès au marché, à la technologie, aux marques de commerce, en plus de l'intérêt traditionnel envers les ressources naturelles.

Les deux premiers graphiques présentent l'évolution de la politique chinoise sur l'IDE des deux dernières décennies. Le flux d'investissements non financiers atteint un sommet en 2004 à 5,5 milliards de dollars US, en hausse de 93 % par rapport à l'année précédente. À la fin de l'année 2004, l'investissement étranger chinois total approche les 45 milliards et on évalue à 5 163 le nombre d'entreprises chinoises qui investissent dans un total de 149 pays ou régions.

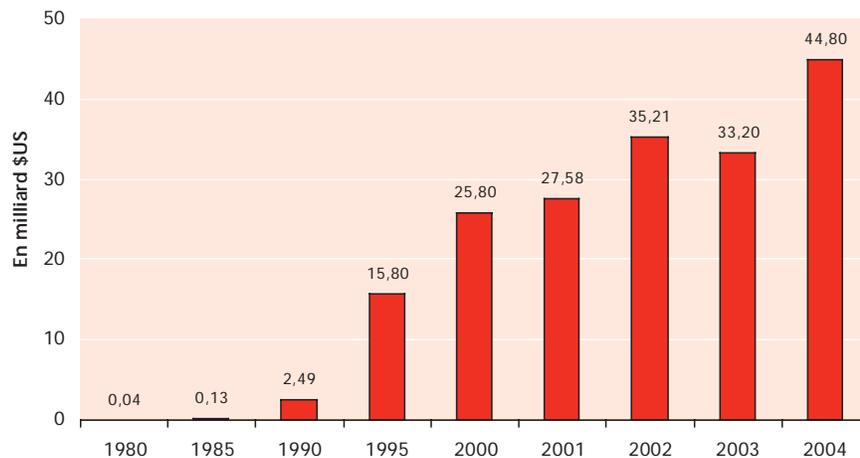
### Les intentions d'investissement direct à l'étranger des entreprises chinoises

En mai-juin 2005, la FAPC et le CCPCI élaborent conjointement un sondage sur les intentions d'investissement étranger des entreprises chinoises. Le sondage, mené auprès de 296 compagnies membres du CCPCI, comprend des questions sur les investissements actuels, les facteurs motivant les décisions d'investissement à venir, et les secteurs/destinations ciblées. Une partie des principales conclusions est présentée ci-dessous.

L'IDE chinois augmentera au cours des prochaines années. Le sondage démontre que 23 % des répondants veulent accroître leurs IDE dans les

## GRAPHIQUE 2

### Valeur des IDE chinois : 1980-2004



Source : CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, plusieurs années; MOFCOM, 2004; 2005.

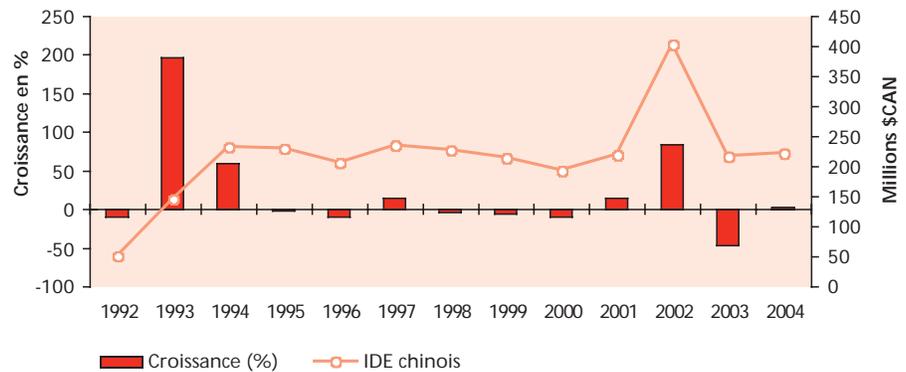
12 prochains mois et que plus de 40 % ont l'intention d'investir à l'étranger d'ici deux à cinq ans.

À l'avenir, les facteurs commerciaux, plutôt que les politiques gouvernementales, motiveront l'investissement à l'étranger. Les résultats du sondage semblent indiquer que les décisions d'investir à l'étranger sont influencées autant par des considérations commerciales que par les politiques et mesures incitatives mises en place par le gouvernement chinois. Lorsqu'on les interroge sur leurs prévisions d'investissement à l'étranger, cependant, les répondants accordent beaucoup moins d'importance aux politiques et aux mesures incitatives. Le « potentiel d'affaires » devient le facteur décisionnel le plus important, ce qui laisse penser que l'IDE chinois entre dans une période de croissance marquée par une plus grande maturité.

L'investissement à l'étranger n'est pas l'apanage des grandes entreprises d'État. Bien que les entreprises d'État dominent le paysage de l'investissement étranger chinois, le sondage démontre que les entreprises non étatiques, notamment les compagnies privées, visent également le marché mondial. Fait à noter, beaucoup sont des petites et moyennes entreprises. De façon générale, les compagnies chinoises cotées en bourse sont plus susceptibles d'investir à l'étranger que les entreprises d'État.

Les entreprises en coparticipation sous contrôle majoritaire chinois représentent une formule de choix pour les investissements effectués à l'étranger. Le sondage démontre que plus de 60 % de l'IDE actuel est réalisé par l'entremise d'entreprises en coparticipation, plutôt que par des investissements novateurs ou des fusions/acquisitions. Par ailleurs, 90 % des

### GRAPHIQUE 3 IDE chinois au Canada



Source : Statistique Canada, CANSIM 376-0051, mai 2005.

projets chinois à l'étranger actuels sont propriété, en tout ou en partie, d'investisseurs chinois.

L'intérêt des investisseurs chinois ne se limite pas aux projets énergétiques. Les investissements chinois récents ou les tentatives d'investissement dans des projets énergétiques ont retenu l'attention à l'échelle mondiale. Cependant, le sondage démontre que les entreprises chinoises sont intéressées par une gamme beaucoup plus vaste d'occasions d'investissement à l'étranger. Les trois industries les plus ciblées sont l'automobile et les pièces automobiles, les aliments et boissons, et la machinerie mécanique et électrique.

#### Portrait de l'IDE chinois au Canada et exemples d'investissements récents

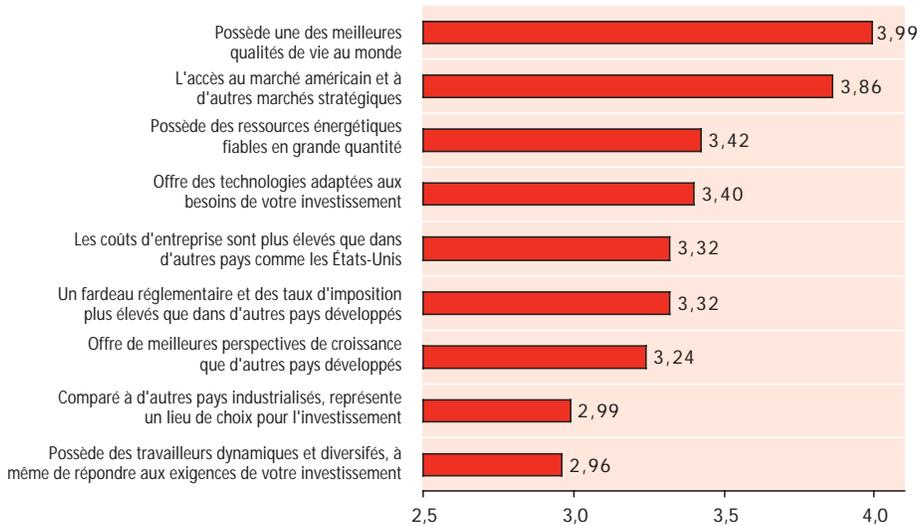
Selon Statistique Canada, la valeur des IDE chinois au Canada atteignait 220 millions de dollars CAN en 2004, soit 0,06 % de la valeur totale des IDE cette même année. Jusqu'à présent, la Chine a représenté une source négligeable d'IDE pour le Canada, arrivant au 27<sup>e</sup> rang des pays investisseurs.

On peut croire cependant que l'IDE chinois au Canada est sous-évalué, comme c'est le cas de la plupart des flux d'investissements internationaux. Les annonces récentes d'acquisitions chinoises au Canada portent à croire que l'investissement chinois est plus important que ne le laissent croire les statistiques.

La majeure partie des investissements chinois récents au Canada ont visé les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. En octobre 2005, Jinchuan Group Ltd., le plus grand producteur et fondeur de nickel chinois, investit 3,06 millions de dollars CAN dans GobiMin, un producteur de nickel dont le siège social est situé à Vancouver. Cet investissement lui permet d'acquérir 5,1 millions d'actions ordinaires de GobiMin, soit 9,996 % des actions émises et en circulation. Plus tôt cette année-là, SinoCanada, une filiale de la compagnie chinoise Sinopec Group, et l'entreprise de Calgary Synenco Energy Inc., signent une série d'ententes en vertu desquelles Sinopec acquiert, au coût de 105 millions de dollars CAN, 40 % des parts dans les projets de

## GRAPHIQUE 4

### Facteurs clés pour l'investissement au Canada



Source : Zhang (2005).

sables bitumineux de la Northern Lights dans le nord-est de l'Alberta. Dans la même veine, CNOOC Belgium BVBA, une filiale à 100 % de CNOOC Ltd., signe une entente avec une autre entreprise œuvrant dans les sables bitumineux, MEG Energy Corp. (MEG) en vertu de laquelle la filiale acquiert 16,69 % des titres de MEG. CNOOC Ltd. se porte acquéreur de 13 636 364 actions ordinaires de MEG pour 150 millions de dollars CAN.

Cela dit, les secteurs autres que l'énergie et les ressources naturelles au Canada profitent d'une augmentation de l'investissement chinois, bien que leur valeur monétaire demeure modeste en comparaison de celle des acquisitions du secteur des ressources naturelles, comme le démontrent les quelques exemples suivants, survenus en 2005.

China Telecom Corporation Ltd. (une filiale américaine du géant chinois des télécommunications) ouvre un point

de vente à Toronto dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale. TCM inc, une entreprise de Toronto qui exporte une technologie canadienne de construction à ossature de bois et des matériaux de construction en Chine, signe une entente de coentreprise conjointe avec Wuhu Shijie Hardware Co. Ltd. pour l'ouverture d'une succursale de cette société à Toronto, ainsi qu'avec Taizhou Baile Pumps Ltd. et avec Zhejiang Huarong Exhaust Purification Co. Ltd. visant l'ouverture d'une succursale dans la même ville. De son côté, Jilin Provincial Huang Investment Group Co. Ltd. signe, avec A1 Soybean Enterprises Ltd., de Regina, une lettre d'intention d'investissement dans des activités de reboisement au Canada. Dans le cadre de ses activités, la compagnie entend recourir à la technologie d'irrigation de Jilin Provincial. Enfin, le géant du commerce de détail, Hualian Supermarket Co. Ltd., ouvre un supermarché à Richmond, en

Colombie-Britannique, ce qui devient le premier investissement chinois d'importance dans le commerce de détail. Il reste à voir si tous ces investissements seront comptabilisés comme étant de l'IDE chinois au Canada puisqu'une partie d'entre eux implique des filiales situées dans des pays tiers et que l'utilisation du capital provenant théoriquement du Canada peut provenir en fait de la Chine.

### Le Canada doit-il s'attendre à une augmentation de l'investissement chinois?

Bien que la part relative de l'IDE chinois dans l'économie canadienne demeure modeste, plusieurs tendances économiques fondamentales, telles que la croissance rapide du PIB, l'intégration toujours plus poussée des réseaux de production à l'économie mondiale, la persistance de surplus du compte courant et l'appréciation de la devise, laissent croire que l'investissement étranger chinois va continuer de croître dans les années à venir. La réforme de la politique chinoise depuis 2002 a accéléré la libéralisation des règles touchant l'IDE et favorisé la mondialisation des entreprises chinoises. Notre récent sondage confirme qu'une proportion significative d'entreprises chinoises ont l'intention d'investir à l'étranger dans les deux à cinq prochaines années.

Selon ce même sondage, cependant, le Canada ne fait pas partie des pays visés par les Chinois. À peine 8 % des répondants affirment considérer le Canada comme un lieu d'investissement potentiel. De plus, 40 % des répondants disent ne pas posséder une connaissance même rudimentaire des occasions d'investissement au pays. Curieusement, le secteur de l'automobile se classe au dernier rang des occasions d'investissement au Canada alors

qu'il vient en tête de liste des priorités d'investissement à l'échelle mondiale avec les pièces automobiles (tableau 1). Lorsqu'on leur demande les facteurs qui pourraient motiver leur décision d'investir au Canada, les répondants retiennent la qualité de vie au premier rang, suivi de l'accès au marché américain et de la disponibilité de ressources énergétiques fiables et abondantes (graphique 4). Plusieurs attributs généralement considérés comme des avantages concurrentiels du Canada, comme la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, se retrouvent étonnamment dans le bas de l'échelle des perceptions des investisseurs chinois.

On peut se demander pourquoi les entreprises chinoises ne considèrent pas le Canada comme une des destinations d'investissement de choix (mis à part les quelques exemples notoires d'investissement dans le secteur de l'énergie, comme celui des sables bitumineux de l'Alberta, qui ont retenu l'attention des Chinois et d'autres investisseurs potentiels). L'apathie, voire l'opposition farouche manifestée par un certain nombre de groupes de la société civile, d'intellectuels et de représentants gouvernementaux durant la période de négociations entourant l'acquisition de la Minmetals-Noranda a été perçue par la presse chinoise comme un rejet plus général de l'investissement chinois au Canada. Bien que sans fondement, cette interprétation pourrait façonner l'attitude des Chinois face aux occasions d'investissement au Canada pour de nombreuses années à venir. Les dirigeants du monde des affaires et des gouvernements ont tenté de changer ces perceptions par l'entremise d'une série d'allocutions publiques et d'activités promotionnelles au Canada et en Chine. Lors de leurs récentes visites, les premiers ministres

**TABLEAU 1**  
Secteurs canadiens les plus prometteurs pour l'investissement

| Classement | Les secteurs les plus prometteurs pour l'investissement sont : |
|------------|--|
| 1          | Les technologies de l'information et des communications        |
| 2          | L'énergie  |
| 3          | Les biotechnologies  |
| 4          | Les forêts   |
| 5          | Les mines et minéraux  |
| 6          | L'agriculture et l'agroalimentaire                             |
| 7          | L'automobile et les pièces automobiles                         |

Source : Zhang (2005).

du Québec, de la Saskatchewan et de l'Ontario ont fait ressortir les avantages de leur province comme lieux par excellence pour l'investissement chinois. Le premier ministre ontarien Dalton McGuinty l'a exprimé très clairement, lors d'une allocution à un groupe composé majoritairement de gens d'affaires chinois : « Nous comprenons la stratégie chinoise qui encourage les entreprises à étendre leurs activités de par le monde et l'Ontario est heureuse d'accueillir les investisseurs chinois ». De son côté, le gouvernement fédéral redouble d'efforts pour attirer les investissements étrangers chinois. Il organise entre autres des ateliers en Chine sur les occasions d'investissement au Canada. Si l'on se fie aux résultats du sondage, il reste beaucoup à faire pour sensibiliser les industriels chinois au climat d'affaires et aux occasions d'investissement au Canada en dehors du secteur des ressources naturelles.

Fait plus important encore, lors de la récente visite au Canada du président Hu Jintao, les deux pays ont convenu de former un « partenariat

stratégique ». Ce partenariat reconnaît, de manière implicite, la nécessité d'ouvrir des flux d'investissement bilatéraux, incluant la possibilité pour les Chinois d'investir dans le secteur considéré comme sensible des ressources naturelles. Pour qu'ils se concrétisent, ces investissements devront bien entendu être jugés rentables par les investisseurs potentiels. Mais les signaux politiques envoyés par les décideurs encourageront peut-être les investisseurs chinois à envisager de passer à l'action. Il suffira peut-être d'une poignée de cas hautement médiatisés pour que les entreprises chinoises envisagent sérieusement l'idée d'investir au Canada. De modestes succès peuvent apporter de grandes victoires.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

# Traiter avec le dragon par la filière transnationale

**Wenhong Chen**  
Candidat au doctorat  
Université de Toronto

**Barry Wellman**  
Professeur de sociologie  
Université de Toronto

## Introduction

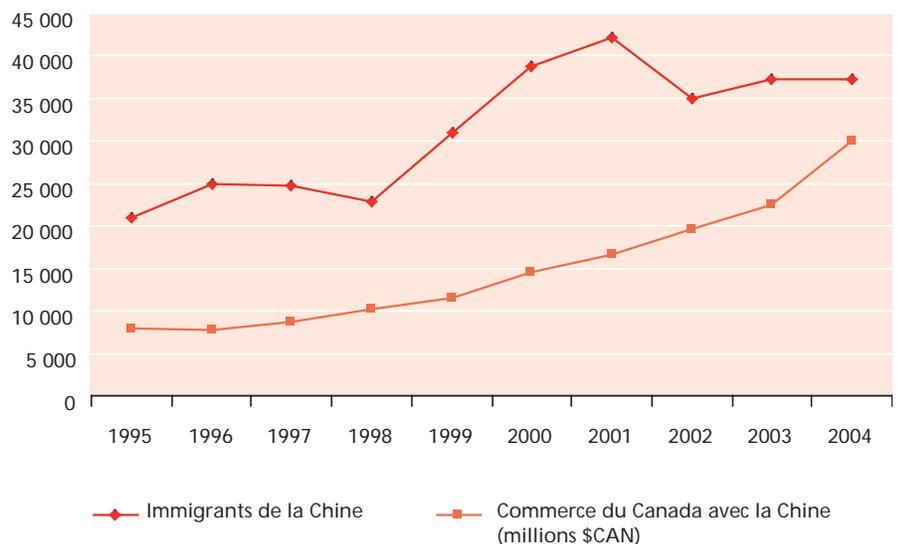
La Chine joue un rôle de plus en plus important au sein de l'économie mondiale, à la fois comme productrice de biens de consommation bon marché et comme marché émergent dont la demande de biens, de services et, plus récemment, d'énergie est énorme. Le monde est en train d'apprendre à vivre avec un dragon chinois naissant. La question de savoir comment profiter au maximum des grandes possibilités offertes par les immigrants est devenue une préoccupation stratégique clé au Canada. Toutefois, on a peu examiné l'incidence de l'entrepreneuriat des immigrants chinois sur les relations économiques du Canada avec la Chine. Nous explorons cette question importante dans le présent article en nous fondant sur notre étude de l'entrepreneuriat transnational d'immigrants (ETI), dans le cadre de laquelle nous avons recueilli des données de sondages et d'entrevues sur l'entrepreneuriat transnational de Chinois au

cours de trois années de travaux sur le terrain à Toronto et à Beijing (2003-2006). Aux fins de cet article, nous définissons l'entrepreneuriat transnational comme les activités d'entrepreneuriat transfrontalières, et les entrepreneurs transnationaux comme les entrepreneurs de groupes ethniques dont la réussite en affaires dépend de contacts et d'associations au Canada et dans leurs pays d'origine.

L'entrepreneuriat transnational a des répercussions sur les politiques. Premièrement, il offre une autre façon de réaliser l'intégration économique des immigrants dans la société d'accueil (Sanders et Nee, 1996; Zhou, 2004). Deuxièmement, il a une forte incidence sur le développement économique en Chine. Troisièmement, et par-dessus tout, les immigrants bilingues et souples sur le plan culturel offrent au Canada un raccourci pour accéder aux marchés internationaux (Light et autres, 2002). Beaucoup d'entrepreneurs immigrants au Canada ont participé à des activités économiques

## FIGURE 1

Immigrants de la Chine et commerce du Canada avec la Chine (1995-2004)



Sources : Industrie Canada (2006); Statistique Canada (2004).

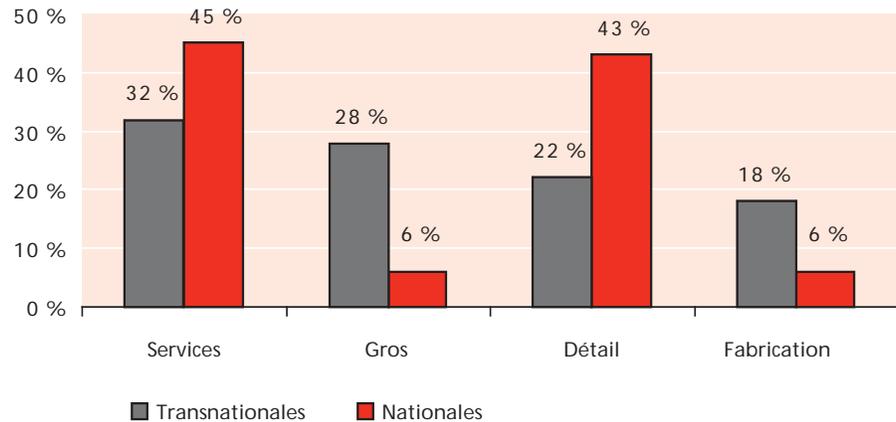
transnationales (Hiebert et Ley, 2003; Wong et Ng, 2002). Toutefois, on a très peu prêté attention à l'incidence de l'entrepreneuriat transnational sur les relations économiques du Canada avec la Chine et avec les autres pays d'origine des immigrants (Filion et autres, 2001). La première chose à faire pour tirer parti des possibilités qu'offrent les entrepreneurs chinois canadiens afin d'aider le Canada à accéder au marché chinois consiste à rendre visible cet avantage caché et à comprendre la dynamique à l'origine de l'entrepreneuriat transnational chinois. Nous examinons dans cet article les caractéristiques et les causes de l'entrepreneuriat transnational chinois au Canada. Nous étudions en outre l'incidence des politiques des États et des associations de gens d'affaires sur la promotion de l'entrepreneuriat transnational. Nous formulons en conclusion des recommandations visant à assurer la gestion stratégique de l'entrepreneuriat transnational d'immigrants.

### Rendre visible l'avantage caché

Le commerce du Canada avec la Chine a remarquablement augmenté; il est en effet passé de 7,9 milliards de dollars en 1995 à 30 milliards de dollars en 2004 (Industrie Canada, 2006). Par comparaison, toutefois, le Canada est resté à la traîne derrière des concurrents comme l'Australie et des acteurs plus petits comme le Brésil et les Philippines. Des indicateurs économiques importants, dont la part canadienne des importations de la Chine et des exportations dans ce pays ainsi que des investissements qui y ont été faits, ont tourné autour de un pour cent – ce que les experts appellent « la relation de un pour cent » (Gee, 2004). Un point de vue pessimiste prévaut dans la discussion du rôle du Canada en Chine. Les experts et les

FIGURE 2

### Répartition par industries des entreprises transnationales chinoises et des entreprises nationales



Source : Étude de l'entrepreneuriat transnational d'immigrants (2006).

politiciens s'inquiètent en effet d'un avenir encore plus sombre où ce rôle se limiterait à y exporter des arbres et des roches.

Cette situation contraste nettement avec la présence au Canada d'une nouvelle vague d'immigrants chinois et l'entrepreneuriat croissant des Chinois ethniques depuis les années 1980. La population d'origine chinoise forme maintenant le troisième groupe ethnique du Canada en importance, et la Chine est la plus importante source d'immigration au Canada depuis 1998 (Statistique Canada, 2004). Cette population croissante a fourni le marché, la main-d'œuvre et le capital pour l'entrepreneuriat ethnique chinois (Wang, 1999). Un lien positif a été établi entre l'arrivée d'immigrants de la Chine et le commerce bilatéral entre le Canada et celle-ci (figure 1). Entre 1995 et 2004, chaque augmentation d'un millier d'immigrants de la Chine a été associée à une hausse d'environ 700 millions de dollars du commerce du Canada avec ce pays.

L'étude ETI a permis de constater que plus de 40 p. 100 des entrepreneurs chinois ethniques sont transnationaux. Par contraste, 80 p. 100 des petites entreprises canadiennes dépendent fortement du marché local. L'entrepreneuriat transnational représente l'élément franchement dynamique de l'entrepreneuriat ethnique. Comparativement aux entreprises nationales axées principalement sur le marché canadien, les entreprises transnationales ont des revenus plus élevés, elles emploient plus de travailleurs et elles croissent plus vite. Et elles se sont étendues avec succès au secteur manufacturier, tandis que les entreprises nationales sont concentrées dans le secteur des services et celui de la vente au détail (figure 2). L'entrepreneuriat transnational contribue de façon importante au commerce international. En moyenne, le commerce international représente jusqu'à 30 p. 100 du revenu annuel des entreprises transnationales, soit 15 fois celui des entreprises non transnationales (tableau 1).

**TABLEAU 1**

**Entrepreneurs transnationaux et entrepreneurs nationaux**

| Caractéristiques transnationales   | Tous % | Entrepreneurs transnationaux % | Entrepreneurs nationaux % |
|--|--------|--------------------------------|---------------------------|
| <b>Commerce international</b>  |        |                                |                           |
| Proportion des importations dans les achats totaux   | 19     | 40                             | 4                         |
| Proportion des exportations dans les ventes totales  | 9      | 20                             | 1                         |
| Proportion des importations et des exportations dans le revenu   | 14     | 30                             | 2                         |
| <b>Activités de rapprochement</b>  | 51     | 73                             | 34                        |
| <b>Voyages</b>   |        |                                |                           |
| Proportion des entrepreneurs signalant que leurs affaires ont nécessité des voyages fréquents à l'étranger | 29     | 57                             | 8                         |

Source : Étude de l'entrepreneuriat transnational d'immigrants (2006).

La Chine est le marché dont dépend le succès de la majorité des entreprises transnationales. En se situant aux confins de deux cultures et de deux marchés, les entrepreneurs ethniques sont dans une position unique pour reconnaître, synthétiser et exploiter les idées et les pratiques nouvelles. Le genre d'affaires transnationales (commerce international, éducation, télécommunications, tourisme, médias ou services d'immigration) indique que beaucoup de ces entreprises reposent sur l'échange d'information, de biens, de services, de technologies, de savoir et de culture entre le Canada et la Chine.

Fait tout aussi important, les distances sociale, culturelle et géographique entre le Canada et la Chine ont créé pour les Canadiens chinois des possibilités de faire fonction de médiateurs; ainsi, plus de 60 p. 100 des entrepreneurs transnationaux ont aidé des entreprises canadiennes à faire des affaires dans leur pays d'origine, et inversement.

**Comprendre la dynamique de l'entrepreneuriat transnational**

Les réseaux transfrontaliers, le savoir transculturel et les nouvelles technologies de communication donnent aux entrepreneurs ethniques une longueur d'avance pour participer aux activités économiques transnationales. Les entrepreneurs transnationaux disposent de réseaux plus étendus, plus ingénieux et plus divers que leurs homologues non transnationaux, au Canada comme dans leurs pays d'origine. Les réseaux dispersés sur le plan géographique exigent un entretien et une planification stratégique continuels. Les entrepreneurs transnationaux se rendent au moins une fois par année dans leur pays d'origine pour affaires. L'Internet contribue particulièrement à créer et à entretenir les réseaux transfrontaliers. Grâce aux technologies de télécommunications modernes, les entrepreneurs transnationaux entretiennent des contacts

soutenus avec leurs partenaires commerciaux dans leurs pays d'origine. Le fait d'avoir un site web d'affaires accroît les chances de participer à l'entrepreneuriat transnational autant que le degré de cette participation.

Par-dessus tout, les entrepreneurs transnationaux et leurs réseaux s'appuient sur des structures de possibilités fondées sur l'interaction des États, des marchés, des collectivités et des ressources personnelles au Canada et en Chine. Les macroconditions – politiques d'immigration du Canada, stratégies de développement de la Chine et liens économiques entre les deux pays – préparent la voie pour l'entrepreneuriat transnational. Sans ces conditions, même les entrepreneurs les plus créateurs et les mieux branchés auraient peu de marge de manœuvre.

Le gouvernement chinois s'est donné comme projet national d'inciter les Chinois ethniques à revenir dans leur pays pour faire des affaires. Il a construit plus de 60 incubateurs industriels à l'intention des Chinois d'outre-mer et mis sur pied une série de programmes qui offrent des capitaux initiaux, des réductions d'impôts et des services gouvernementaux accélérés. Les diplomates chinois assistent souvent à des manifestations de gens d'affaires dans les collectivités d'immigrants pour promouvoir ces programmes. Les Chinois d'outre-mer ont investi 336 milliards de dollars US en Chine, ce qui représente plus que la moitié du total des investissements étrangers directs reçus par la Chine depuis les années 1980 (Levitt et Glick-Schiller, 2003). Les entreprises créées par des entrepreneurs transnationaux se sont développées de façon exponentielle en Chine. Par exemple, le parc scientifique Zhongguancun, à Beijing – figure de proue du transnationalisme parrainé

par l'État – a établi des bureaux à Toronto, dans la vallée de la silicone, à Amsterdam et à Tokyo. Leur mission consiste à faciliter la mise sur pied d'entreprises de technologie de pointe dans le parc scientifique par des Chinois d'outre-mer. Ceux-ci ont fondé plus de 2 000 entreprises dans ce parc depuis 2000<sup>1</sup>.

Les associations de gens d'affaires ethniques favorisent activement le commerce et l'investissement transpacifiques en organisant des foires commerciales, des ateliers, des séminaires et des activités de réseautage, en invitant et en accueillant des délégations de gens d'affaires de la Chine et en cherchant à atteindre les entreprises et les associations de gens d'affaires de la société d'accueil. Les entrepreneurs transnationaux sont nettement plus susceptibles d'être membres d'associations de gens d'affaires que leurs homologues nationaux. Un sondage a révélé l'existence de 85 associations de gens d'affaires chinois ethniques au Canada. Plus de la moitié d'entre elles ont signalé que la majorité de leurs membres faisaient partie d'entreprises transnationales (Fondation Asie Pacifique du Canada, 2004). Cependant, nos entrevues avec les dirigeants d'associations de gens d'affaires indiquent qu'ils sont confrontés à des défis et à des obstacles considérables lorsqu'ils cherchent à promouvoir l'entrepreneuriat transnational.

La politique d'immigration du Canada a également influé sur l'entrepreneuriat transnational. Notre étude révèle que les immigrants de différentes catégories ont des modes d'entrepreneuriat transnational différents. Ainsi, les deux tiers des entrepreneurs venus au Canada dans la catégorie des gens d'affaires sont transnationaux, soit un nombre nettement plus élevé que ceux des autres

catégories. Les entrepreneurs venus au Canada dans la catégorie des immigrants qualifiés ont aussi un taux de participation à des activités d'affaires transnationales supérieur à la moyenne. Toutefois, il semble que, comparativement au gouvernement chinois, le Canada n'a pas de stratégie pour exploiter la filière transnationale et tirer parti des possibilités offertes par l'entrepreneuriat transnational chinois.

### Gérer l'entrepreneuriat transnational

Si la tendance actuelle se maintient, l'entrepreneuriat transnational chinois – ancré dans des réseaux transfrontaliers et facilité par les réseaux de communication modernes – évoluera selon une courbe ascendante dans le proche avenir. L'entrepreneuriat est une dimension importante de la combinaison de mesures à prendre par le Canada s'il veut exceller au sein de l'économie mondiale. Nous formulons en conclusion des recommandations sur une façon de gérer stratégiquement l'entrepreneuriat transnational qui renforcerait la relation économique du Canada avec la Chine et au delà de celle-ci.

**Exploiter la filière transnationale :** Selon une constatation de l'étude ETI, les entrepreneurs ethniques ont reçu relativement peu d'aide des organismes du gouvernement canadien. Six sur dix d'entre eux n'ont obtenu aucun genre d'aide. Les programmes gouvernementaux intéressant les gens d'affaires devraient refléter les possibilités offertes par l'entrepreneuriat transnational. On peut élargir les programmes existants qui favorisent l'expansion internationale des entreprises canadiennes en y intéressant activement les entrepreneurs ethniques et leurs associations. En s'inspirant des initiatives qui favorisent l'entrepreneuriat autochtone et l'entrepreneuriat

féminin, on pourrait élaborer des programmes précis pour soutenir les entreprises transnationales en mettant sur pied des projets pilotes avec Exportation et Développement Canada, avec la Banque de développement du Canada et avec le Programme de développement des marchés d'exportation de Commerce international Canada.

**« Intégrer » l'entrepreneuriat transnational :** Notre étude ETI nous a permis de constater que les entreprises transnationales les plus prospères ont souvent une équipe de gestion composée de membres de milieux ethniques divers. Pour étendre leur activité, les entrepreneurs ethniques doivent faire partie des réseaux d'affaires du milieu où ils cherchent à s'implanter. Toutefois, c'est là une tâche décourageante pour la plupart des entrepreneurs immigrants, qui doivent consacrer beaucoup de temps à constituer leurs réseaux au Canada. De plus, nombre d'associations professionnelles et de gens d'affaires ethniques manquent d'expérience dans la façon dont on défend des intérêts et constitue des réseaux au Canada. Les organismes gouvernementaux et les associations de gens d'affaires de la société d'accueil peuvent rapprocher les entreprises ethniques et nationales en favorisant les programmes de jumelage et de mentorat transculturels. On devrait mettre en valeur et célébrer les modèles à émuler et les pratiques exemplaires. Cela profitera autant aux entreprises ethniques qu'aux autres.

**Mieux faire connaître les ressources gouvernementales :** Au cours de nos travaux des trois dernières années sur le terrain, nous avons constaté que des renseignements et des ressources précieux se rapportant à l'entrepreneuriat transnational n'ont pas été intégrés dans une base de données

complète de façon conviviale. De nombreux entrepreneurs ne sont pas au courant de l'existence de cette information et de ces ressources. En formant des partenariats avec des groupes de réflexion, des instituts de recherche et des associations de gens d'affaires expérimentés, le gouvernement fédéral pourrait établir une base de données intégrée sur ces ressources à un coût limité. Notre étude nous a permis de constater que les entrepreneurs transnationaux sont ferrés en navigation sur l'Internet. Une base de données sur les ressources liée à des sites web clés pourrait faciliter grandement les recherches d'information et le réseautage.

#### **Financer des recherches régulières sur l'entrepreneuriat transnational :**

Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient commander plus de recherches sur l'entrepreneuriat transnational. Jusqu'à maintenant, il s'est fait peu de recherche à ce sujet au Canada. La plupart des études qui existent sont qualitatives et jettent

peu de lumière sur la portée et le mécanisme de l'entrepreneuriat transnational. Pourtant, on a grand besoin de recherches comparatives, régulières et à long terme sur le sujet. Celles-ci fourniront aux décideurs des connaissances précieuses pour s'attaquer aux questions que suppose le fait de traiter avec le dragon chinois et d'autres marchés internationaux clés.

#### **Remerciements**

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour le financement fourni par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Initiative de la nouvelle économie, 2003-2007), la Vivienne Poy Chancellor's Fellowship in the Humanities and Social Sciences et la Dr. David Chu Scholarship in Asia Pacific Studies.

#### **Note**

1 Voir <[www.zgc.gov.cn](http://www.zgc.gov.cn)>.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

## **La diaspora chinoise dans la vallée du silicone**

Le professeur Bernard Wong, de l'Université San Francisco State, a effectué des recherches poussées auprès d'immigrants chinois travaillant dans les secteurs de technologie de pointe aux États-Unis. Ses constatations ont été à l'origine de ce livre sur les Chinois dans la « vallée du silicone ». Il offre une vue en profondeur de la diversité de cette collectivité, de l'interaction entre ses membres et la société américaine, ainsi que du rôle des réseaux dans l'économie mondiale.

#### **Extrait**

« Au milieu de la diversité culturelle, il existe un besoin d'unité. La mondialisation pousse en avant certains de ces éléments unificateurs. La fierté ethnique (l'obtention des Jeux olympiques de 2008 par la Chine), les tragédies communes (la discrimination contre les Chinois en Indonésie, l'incident Wen Ho Lee), et la politique internationale (les débats sur l'unification) peuvent venir au premier plan parce que les outils de communication moderne unifient rapidement les Chinois de la vallée du silicone. Même si le mouvement transnational de l'information et des personnes dans le monde moderne peut créer des différences aussi bien que l'unité, mon étude a révélé jusqu'ici que les Chinois s'intéressent en grande mesure à maintenir une culture chinoise dans la vallée du silicone. Pourtant, ils ne constituent pas une diaspora au sens strict du terme, parce que le résultat commun est une hybridation du mode de vie américain et de la culture chinoise. Les Chinois veulent avoir l'abondance matérielle et profiter des avantages du système politique américain, mais ils préfèrent les modes d'interaction chinois. L'expression *luo di sheng gen* (s'enraciner) en Amérique résume le désir de la majorité des Chinois de la vallée du silicone. »  
[Traduction]

**Bernard P. Wong. 2006. *The Chinese in Silicon Valley: Globalization, Social Networks, and Ethnic Identity*. Lanham (Maryland), Rowman & Littlefield Publishers, Inc.**

# Mise en jachère pour l'écologie et le soulagement de la pauvreté

## La politique et la pratique des migrations écologiques en Chine<sup>1</sup>

Fachun Du  
Professeur adjoint  
Institute of Ethnology  
and Anthropology  
Chinese Academy of  
Social Sciences

### Les migrations écologiques : définition et objectifs

On entend par migrations écologiques (*shengtai yimin*) un genre particulier de migrations humaines motivées par des changements et des problèmes survenant dans des milieux écologiques<sup>2</sup>. Les universitaires chinois ne s'entendent pas encore sur la définition de ce processus (Shiyuan, 2005), mais les discussions sur les migrations écologiques, en général, portent sur deux aspects. Le premier est le déplacement de personnes de régions écologiquement fragiles ou importantes vers d'autres endroits, et ce, pour un certain nombre de raisons, dont la préservation ou la protection de l'environnement, le rétablissement d'écosystèmes endommagés, la réduction et l'élimination de la pauvreté, ou le développement économique. Le second aspect a trait au bien-être des personnes touchées, agriculteurs et gardiens de troupeaux pour la plupart (Linlin et Zhiming, 2004). Les chercheurs chinois, en particulier, se sont penchés essentiellement sur le premier aspect, c'est-à-dire la portée et les objectifs des migrations écologiques.

Une considération des migrations écologiques de cette perspective plus commune peut être répartie entre deux genres principaux fondés sur le lieu d'origine ou la destination des populations déplacées. Le lieu d'origine désigne des régions qui sont fragiles et qui jouent un rôle important sur le plan écologique. Parmi les régions écologiquement fragiles figurent celles où sévissent des sécheresses graves et moyennes ainsi que les milieux écologiques détériorés. Les régions qui jouent un rôle écologique important comprennent celles où se trouvent les sources des fleuves Yangtsé et Jaune, les régions qui servent de barrière écologique, et les réserves naturelles. L'émigration graduelle des habitants de ces régions pourrait atténuer la pression de la

population sur le milieu écologique et favoriser à la fois le développement économique et la protection de l'environnement. Du point de vue de la destination, les migrations écologiques supposent le déplacement de collectivités vers une région différente du même comté ou village, ou leur établissement loin de celui-ci (Jianjun, 2005). Cette dernière situation est habituellement celle que l'on trouve en Chine.

### Les origines des migrations écologiques

En Chine, les migrations écologiques ont pris naissance au début des années 1980, en même temps que le processus de soulagement de la pauvreté. En 1982, certains habitants des secteurs montagneux du sud de la région autonome de Ning-hsia Hui-tsu ne pouvaient plus assurer leur subsistance en raison de la sécheresse ainsi que de l'érosion du sol et de l'érosion par l'eau, qui avaient dégradé leur environnement. Ces secteurs ont plus tard été désignés comme la « zone frappée par la pauvreté » par le gouvernement chinois. Leurs habitants, pour la plupart d'ethnie hui et musulmans, ont été encouragés à aller s'établir collectivement (*diaozhuang*, ou migration de tout le village) dans une région différente, ce qui a été fait. Telle a été la première migration écologique effectuée en Chine. Au milieu des années 1980, cette politique de migration visant à soulager la pauvreté a été développée dans les secteurs arides de l'ouest de la Chine, principalement dans le comté de Dingxi, dans la province centrale du Gansu, et dans le corridor Hexi, dans le nord-ouest de la province. Entre-temps, les activités régionales d'ensemble de réduction de la pauvreté et de développement avaient été menées (Ning, 2003). En 1994, le gouvernement chinois a commencé à mettre en œuvre le Eight-Seven Poverty Alleviation Reinforcement Plan (1994-2000) afin d'aider 80 millions de personnes à obtenir

suffisamment d'aliments et de vêtements dans un délai de sept ans (Conseil des affaires d'État, 1994). En conséquence, la plupart des provinces et des régions autonomes de la Chine ont pris des mesures pour appliquer cette politique afin de soulager la pauvreté et de protéger le milieu écologique<sup>3</sup>. Un grand nombre de familles ont été déplacées (Jiletu, 2005)<sup>4</sup>.

Les migrations écologiques ont pris encore plus de l'ampleur en Chine après que le gouvernement chinois a commencé à mettre en œuvre la stratégie de développement de l'Ouest. L'un des principaux objectifs visés par cette stratégie consiste à améliorer le système écologique, en plus de construire des infrastructures et d'attirer des capitaux d'investissement. Trois cas en particulier attirent beaucoup d'attention. Le premier est le déplacement de gardiens de troupeaux du district Alashan, en Mongolie-Intérieure occidentale, dans le cadre d'un projet de « mise en jachère » (reconversion de terres agricoles en forêts et de zones de reproduction animale en pâturages) et de contrôle des tourbillons de poussière. Le deuxième a trait à 152 chasseurs evenki d'Aoruguya, dans le nord-est de la Mongolie-Intérieure. Cette dernière tribu de chasseurs de la Chine a émigré des monts du Grand Khingan aux faubourgs de la ville de Genhe (à 260 km d'Aoruguya) afin d'améliorer les conditions de vie des minorités. Le troisième cas porte sur le projet de mise en jachère et de migration écologique exécuté dans la région de San Jiang Yuan, dans le sud de la province du Ch'ing-hai, où près de 80 000 gardiens de troupeaux, pour la plupart tibétains, ont achevé leur migration à la fin de 2005. La région de San Jiang Yuan est ainsi nommée parce que trois fleuves de Chine, le Yangtsé, le fleuve Jaune et le Lan-cang-jiang, y prennent leur source. Lorsque ces cas ont été

signalés, les migrations écologiques ont commencé à gagner en popularité et en publicité. Jusqu'ici, 0,7 million d'habitants de l'ouest de la Chine ont été déplacés dans le cadre de migrations écologiques depuis 2000, et plus de sept millions d'autres personnes doivent l'être dans le proche avenir.

### Principales zones géographiques à prendre en considération

Les régions occidentales comprennent 60 % de la surface terrestre totale du pays, dont cinq régions autonomes (Mongolie-Intérieure, Hsin-chiang, Ning-hsia, Kuang-hsi, Tibet) et sept provinces (Yunnan, Guizhou, Ch'ing-hai, Gansu, Szu-ch'uan, Shen-hsi, Chongqing). Toutefois, le milieu écologique de ces régions se détériore; la désertification, l'érosion du sol et l'érosion par l'eau menacent en effet grandement les moyens d'existence des gens et posent un obstacle au développement économique. Quarante-vingts pour cent d'une surface de 3,6 millions km<sup>2</sup> de la Chine sont touchés par l'érosion par l'eau et l'érosion du sol, et 90 % des 2,6 millions km<sup>2</sup> qui y sont désertifiés se trouvent dans les régions occidentales. De plus, 90 % des prairies naturelles de la Chine sont en train d'être détruites à des degrés divers, et environ 180 millions d'hectares ont été gravement endommagés. Chaque année, les prairies détériorées augmentent de deux millions d'hectares, et les prairies naturelles diminuent de plus de 650 000 hectares (administration de la protection environnementale de l'État, 2004). L'exploitation illimitée des ressources, comme l'agriculture sans restriction, le surpâturage et le déboisement, est responsable de la dégradation écologique.

La composition ethnique de ces régions est variée. La Chine est un pays multiethnique unifiée (*duo min zhu*) qui comprend 56 groupes

ethniques, dont les Han (*Han Chu*, qui forment la majorité) qui constituaient 91,6 % de la population. Comparativement à ceux-ci, les 55 autres groupes ethniques sont relativement peu nombreux, d'où la désignation de « minorités ethniques » (*Shao su min zhu*). Les minorités ethniques de la Chine sont toutefois principalement réparties dans les régions occidentales.

### Principales politiques de migrations écologiques en Chine

Le déplacement de populations relève du mandat du gouvernement de soulager la pauvreté. En juin 2001, le Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine a rendu public le plan national pour soulager la pauvreté et assurer le développement dans les régions rurales (2001-2010). Le 19<sup>e</sup> article de ce plan énonce les objectifs suivants : [traduction] « Préconiser les migrations volontaires d'une manière soutenue »; et « affranchir de la pauvreté les personnes qui vivent dans des régions où les conditions sont mauvaises et où les ressources naturelles sont limitées, par la mise en jachère et les migrations » (Conseil des affaires d'État, 2001). La même année, l'ancienne commission de planification du développement de l'État (SDPC) a annoncé des suggestions de mise en œuvre du projet pilote de réduction de la pauvreté et de développement par les migrations. Ce projet s'appuyait sur les six principes suivants : combiner le soulagement de la pauvreté avec la construction écologique; s'appuyer sur le volontariat; donner des garanties d'ensemble en matière d'accords et de politiques; s'assurer que le développement existe avant les migrations; mettre l'accent sur l'efficacité et adapter les mesures aux conditions locales; accomplir des progrès réguliers selon ses capacités (SDPC, 2001).

Depuis janvier 2003, le projet de mise en jachère a été exécuté dans plusieurs régions rurales. Le Conseil des affaires d'État a publié son décret n° 367, Règlement sur la reforestation de terres cultivées, dont le quatrième article énonce ceci :

[traduction]

La protection du milieu écologique devrait prédominer dans le processus de mise en jachère. Celui-ci doit en outre reposer sur l'adaptation de la structure industrielle rurale, la création d'une économie rurale, la prévention et le contrôle de l'érosion par l'eau et de l'érosion du sol, la protection et l'aménagement des terres agricoles de base, l'accroissement de la production d'aliments, ainsi que sur la promotion de la construction des ressources du pays et la mise en œuvre des migrations écologiques.

Le 54<sup>e</sup> article répète par ailleurs que l'on encourage les migrations écologiques dans le cadre du processus de mise en jachère, et que les personnes déplacées recevront les subventions voulues pour leurs installations de production et leur logement (Conseil des affaires d'État, 2002).

Entre-temps, le projet de conversion de zones de reproduction animale en pâturages a été mis en œuvre dans les régions de pâture. En 2003, le gouvernement a établi un plan pour rétablir près de un milliard de *mu*, ou environ 66,7 millions d'hectares de pâturages, en l'espace de cinq ans. Ce chiffre représente près de 40 % des pâturages dégradés de la Chine. En même temps, le projet de conversion de zones de reproduction animale en pâturages débute dans les régions est et nord de la Mongolie-Intérieure, dans le nord de la région autonome de Hsin-chiang-Uighur et dans la partie orientale du Plateau Ch'ing-hai-Tibet. On y modifie par conséquent

la culture et le pâturage par rotation en se fondant sur une division des secteurs et des enclos de bétail dans les parcs d'engraissement.

Le projet de mise en jachère comprend la migration des agriculteurs et des gardiens de troupeaux; par la suite, la politique de dédommagement correspondante constitue un élément clé de cette entreprise. La migration dans le district Alashan de la Mongolie-Intérieure occidentale fournit un bon exemple. Le projet de migration écologique touchera trois comtés et 36 cantons (Xiang, zhen ou Sumu) et comportera la migration de 6 624 familles, dont 24 467 paysans et gardiens de troupeaux, en l'espace de cinq ans. Les gardiens de troupeaux transférés dans des régions de plantation et d'irrigation recevront 20 500 yuans, ou 2 530 \$US par famille au titre du logement, de la construction de hangars, ainsi que des subventions de migration et de subsistance. On leur donnera en outre suffisamment de terre arable (1,3 à 2 hectares, avec eau, électricité, un brise-vent et d'autres installations) en dédommagement de leur terre ou pâture initiale et de l'installation de production. On n'offre pas de dédommagement pour les moyens de production et d'existence qui pourraient être partagés dans les secteurs agricoles et de pâture. La politique d'allocations aux gardiens de troupeaux employés dans les secteurs industriels secondaire et tertiaire comprend le transfert de leur hukou (enregistrement de résidence) de la campagne à la ville et le transfert gratuit des locaux commerciaux, un minimum de 600 m<sup>2</sup> étant attribué à chaque famille. De plus, chaque famille recevra une indemnité de 30 500 yuans, ou 3 765 \$, dont 1 000 yuans, ou 123 \$, pour les frais de transport, 1 000 yuans à titre de subvention pour les hangars de bétail et les matériaux de production, 10 500 yuans, ou 1 296 \$, à titre de subvention pour l'établissement de la famille

(30 m<sup>2</sup> par famille, 350 yuans par m<sup>2</sup>) et 18 000 yuans, ou 2 222 \$, à titre d'allocation de subsistance pour aider à relancer la production (4 500 yuans par personne, quatre personnes par famille) (Shi Guoqing, 2005). Dans le cas du projet de migration écologique de la région de San Jiang Yuan, dans le sud de la province du Ch'ing-hai, la politique locale prévoit que l'interdiction de faire paître les bestiaux durera 10 ans; on pourra verser des subventions pour la nourriture des animaux aux personnes déplacées contre leur volonté, et le nombre des bestiaux devra être limité.

D'après les statistiques, au cours des dernières années, environ le quart des gardiens de troupeaux de la région (5 000 familles, environ 20 000 personnes) l'ont quittée volontairement et se sont établis dans les faubourgs de grandes et petites villes (Yunxiang, 2005). Le comté de Qumarlêb, situé dans la préfecture autonome tibétaine de Gyêgu, dans la province du Ch'ing-hai, a été le premier de la région source. Au cours de la période allant de 2005 à 2009, 1 000 familles de gardiens de troupeaux de ce comté iront s'établir dans la ville de Golmud, dans l'ouest de la province du Ch'ing-hai. On prévoit que ce projet de migration, doté d'un budget total de 67 millions de yuans, ou 8,27 millions de dollars, permettra de rétablir les 8,73 millions de *mu*, ou 0,582 million d'hectares de pâturages dégradés de tout le comté, dans un délai de 10 ans (Shoude et Qinhuà, 2005).

Les efforts soutenus qui se poursuivent ont permis d'améliorer le milieu écologique et le niveau de vie des agriculteurs et des gardiens de troupeaux des régions occidentales. Les résultats obtenus dans certains des endroits susmentionnés ont montré que ces efforts sont bénéfiques sur les plans écologique, économique et social, ce qui permet d'espérer que l'écosystème de l'Ouest se rétablira. Néanmoins, les

migrations écologiques constituent encore un projet pilote. Certaines questions justifient un examen plus poussé.

## Défis et stratégies des migrations écologiques

Les migrations écologiques en Chine sont principalement une initiative gouvernementale visant à développer les régions occidentales tout en améliorant le niveau de vie de leurs habitants. Cela dit, les migrants sont confrontés à des défis considérables, comme l'établissement dans des endroits différents, le changement d'occupation, l'adaptation à la vie urbaine, et le maintien de leurs traditions culturelles. Dans certains cas, des migrants sont même retournés dans la montagne dès le lendemain du jour où ils avaient été installés dans des maisons modernes offertes gratuitement par le gouvernement, ce qui a embarrassé les représentants du gouvernement local. Mais comment peut-on résoudre ces questions d'une manière appropriée et raisonnable? À mon avis, il s'agit d'aborder les solutions du point de vue de l'écologie culturelle.

Les migrations écologiques sont un processus plutôt complexe qui exige que l'on tienne compte des questions écologiques et environnementales ainsi que des enjeux sociaux et culturels. Comme les migrations écologiques de la Chine ont lieu principalement dans les régions occidentales, où vivent de nombreuses minorités ethniques, la mise en œuvre des migrations doit prendre en compte à la fois la nécessité de protéger l'environnement et de maintenir la diversité biologique, et le besoin de préserver la diversité culturelle. La dégradation continue du milieu écologique entraînera la disparition de connaissances traditionnelles. Par conséquent, les migrations écologiques elles-mêmes sont un genre de comportement

économique, mais elles comportent une signification culturelle.

L'écologie culturelle est un genre de milieu qui respecte ou tolère les différences et qui stimule la créativité. Dans une certaine mesure, l'écologie culturelle d'un certain endroit désigne tout son contexte historique et culturel. Elle représente les caractéristiques culturelles fondamentales qui différencient un lieu d'un autre. La protection de l'écologie culturelle de certains endroits ne saurait donc consister uniquement à préserver ses objets culturels et ses réserves naturelles; elle doit plutôt viser à maintenir la tradition culturelle de la région.

Comment peut-on protéger l'écologie culturelle au cours des migrations écologiques? Premièrement, le gouvernement devrait concevoir le plan d'ensemble du point de vue du milieu écologique, des moyens d'existence des gens, de la construction de l'infrastructure, de la construction des installations de service public, et ainsi de suite. Deuxièmement, on devrait aborder la diversité ethnoculturelle d'une manière globale. Au cours des migrations écologiques, on devrait prendre en compte l'influence des gens sur l'environnement et le lien entre l'adaptation et la prise de décision, et envisager la « pastoralogie », ou étude des lieux de pâture des nomades, comme de l'anthropologie culturelle, ou de l'écologie culturelle, plutôt que seulement comme de l'économie. Concernant les migrations écologiques, nous devons reconnaître les coûts économiques, culturels, environnementaux et psychologiques de la migration. Troisièmement, lorsque nous examinons des expériences passées, nous constatons qu'il faut aménager des réserves écologiques nationales, perfectionner le système d'indemnités écologiques, et établir les industries de base nécessaires pour assurer un développement harmonieux et complet. Il faut en outre

résumer systématiquement la sagesse écologique accumulée au fil du temps par tous les groupes ethniques. Enfin, on devrait explorer et utiliser plus de ressources communautaires au lieu de s'en remettre seulement aux investissements et à l'aide du gouvernement.

## Notes

- 1 La production de cet article est parrainée par le programme de recherche intitulé Ecological Migration of Nomadic area in North-west China, grâce à une subvention de la fondation nationale des sciences sociales de la Chine. Je remercie le professeur Jiang Deshun (Chinese Academy of Social Sciences) de ses suggestions, et Liu Hai (Central University for Nationalities) de son aide.
- 2 Henry Chandler Cowles (1869-1939), scientifique américain et pionnier de l'étude de l'écologie végétale aux États-Unis, a été le premier à employer l'expression « migrations écologiques ». Cowles a étudié la végétation des dunes et conçu l'idée de la succession végétale. Sa thèse, intitulée « Ecological Relations of the Vegetation of the Sand Dunes of Lake Michigan » (1899), qui exposait les grandes lignes de la succession écologique, a introduit l'idée des « migrations de communautés biologiques ». Les idées de Cowles sont devenues un principe fondamental de l'écologie moderne du point de vue des communautés et de leur succession, et elles ont aidé à attirer l'attention sur la nature dynamique des populations biotiques (New Encyclopedia Britannica).
- 3 Cela a été fait en particulier dans les régions occidentales du Ning-hsia, de la Mongolie-Intérieure, du Yunnan et du Guizhou, qui ont toutes un environnement naturel fragile et une population nombreuse et pauvre.
- 4 Selon une enquête effectuée par le bureau national de la statistique de la Chine, à la fin de 2003, le chiffre absolu de la population pauvre des régions rurales de l'ensemble de la Chine était de 29 millions, et le taux de pauvreté s'établissait à 3,1 %. Celui-ci avait été calculé en fonction d'un revenu annuel net de 637 yuans (76,90 \$) par habitant.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

# La Chine, maillon des chaînes de valeur mondiales

**Aaron Sydor**

Directeur intérimaire

Division de l'analyse de données  
courantes et structurelles

Affaires étrangères et

Commerce international Canada

**David Boileau**

Économiste subalterne

Division de l'analyse de données  
courantes et structurelles

Affaires étrangères et

Commerce international Canada

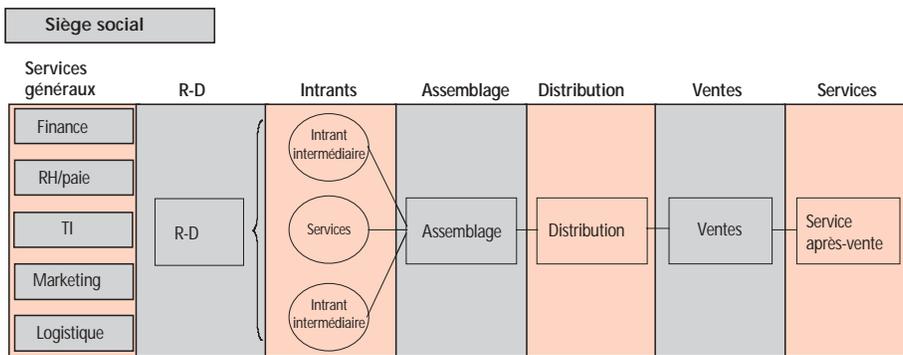
L'essor de la Chine a été tout à fait spectaculaire. La croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) s'est chiffrée en moyenne à 9,7 % depuis 1990 – environ quatre fois celle du Canada pour la même période et de loin la plus rapide de toutes les grandes économies à l'échelle mondiale. Bien que ce rythme de croissance soit comparable à l'essor des dragons asiatiques dans les années 1970-1980 et à celle du Japon dans les années 1960, il ne faut pas oublier que la population de la Chine est quatre fois plus importante que la population de tous ces pays réunis, ce qui rend son rythme de croissance encore plus impressionnant et plus important quant à son incidence potentielle sur l'économie mondiale. Ainsi, alors qu'il y a trente ans, peu de gens auraient reconnu des entreprises maintenant mondialement connues comme Toyota, Sony et Samsung, on a peine à imaginer à quoi ressemblera le paysage économique mondial dans 30 ans et quelles entreprises d'origine chinoise feront désormais partie de notre lexique si ces rythmes de croissances se maintiennent.

Nous devons toutefois faire preuve de prudence et éviter de surestimer l'impact de la prospérité croissante de la Chine sur le Canada. Le modèle gravitationnel, un des modèles les plus utilisés en économie internationale, illustre bien ce point. Selon ce modèle, les interactions en économie internationale sont tributaires de deux facteurs : l'importance économique des parties et la distance géographique qui les sépare. Plus précisément, le volume des échanges ou des autres relations commerciales entre deux pays devrait augmenter avec leur PIB en dollars constants et diminuer à mesure que la distance entre les deux augmente. Si l'on applique cette simple analyse à la relation sino-canadienne et malgré

l'importance économique potentielle actuelle et future de la Chine, qui devrait intensifier les relations économiques entre les deux pays, il ne faut pas oublier que la distance est un facteur important et, qu'on le veuille ou non, le Canada et la Chine sont éloignés. Ce facteur limitera naturellement l'incidence que l'essor de la Chine aura sur le Canada. Le Japon, par exemple, est le deuxième pays économique en importance à l'échelle mondiale – près de trois fois l'importance économique actuelle de la Chine. Pourtant, en 2004, les exportations canadiennes au Japon ne comptaient encore que pour 2,1 % de l'ensemble des exportations de marchandises canadiennes et 2,9 % de l'investissement étranger direct (IED) au Canada. Par conséquent, bien que l'imposant marché de consommation chinois, en croissance rapide, soit important pour le Canada, il ne faut pas surestimer cette importance. Même si la Chine est la deuxième source d'importations du Canada et une destination en matière d'exportations de plus en plus importante, les États-Unis demeurent le plus grand partenaire commercial international du Canada pour l'avenir prévisible en raison de l'importance et de la proximité de ce marché. Pour mieux illustrer ce point, le Canada exporte sensiblement la même quantité de marchandises dans l'État de Georgie qu'en Chine. Même si le PIB de la Chine doublait, selon le modèle gravitationnel, en tant que partenaire commercial, la Chine aurait le même poids que le Texas à l'heure actuelle.

Ce qui différencie la croissance actuelle de la Chine de celle, par le passé, de ses voisins asiatiques réside dans le contexte mondial entourant cette croissance. Depuis vingt ans, nous avons été témoin de la convergence d'un grand nombre de tendances

**FIGURE 1**  
Une chaîne de valeur simplifiée



internationales. De nombreux pays ont délaissé les stratégies de remplacement des importations pour des économies de marché orientées vers l'étranger. Cette situation, combinée à la libéralisation continue des échanges et des investissements, ouvre de nouveaux marchés d'envergure et de nouveaux lieux d'affaires. De plus, la baisse des coûts de transport, en particulier ceux du transport aérien, et les améliorations des technologies des télécommunications permettent de diriger les activités à plus grande distance, plus

facilement et à moindre coût. D'autre part, une économie mondiale de plus en plus concurrentielle et ouverte oblige toutes les entreprises à réduire les coûts et à trouver des façons plus efficaces de faire des affaires. Ces tendances ont poussé les entreprises à se diversifier et à installer leur production dans des pays différents en fonction de leur avantage comparatif, donnant lieu à la chaîne de valeur mondiale.

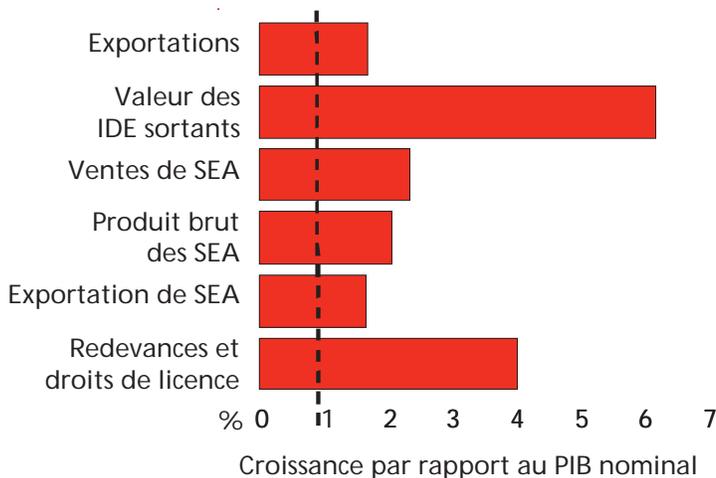
La figure 1 illustre une chaîne de valeur stylisée. Historiquement, les entreprises multinationales, dans bien

nationaux en créant des succursales (investissements horizontaux). Ces succursales étaient essentiellement des versions à petite échelle de l'entreprise mère, reproduites dans le monde entier avec un grand nombre, sinon la totalité des fonctions de la chaîne de valeur. Dans ce système, il y a peu de place pour la spécialisation et les économies d'échelle, à l'exception des marchés les plus importants, et peu d'incitation à implanter des activités au-delà de ce qui est requis pour le marché local. Avec les changements survenus dans le commerce planétaire, la formation de chaînes de valeur mondiales a maintenant sa place.

Les entreprises sont de plus en plus déterminées à installer des étapes individuelles du processus de production n'importe où dans le monde, au meilleur endroit (investissement vertical), et sont en mesure de le faire. Les étapes comprennent la fabrication et, de plus en plus, des activités autrefois associées au siège social – la recherche et développement (R-D) et de nombreux autres services – que beaucoup qualifient de délocalisation. Selon les chaînes de valeur mondiales, ces lieux qui offrent un avantage concurrentiel ont le potentiel d'attirer des investissements considérables et ont le mandat de fournir une fonction particulière à une exploitation plus importante qui, à son tour, sert un marché régional ou mondial plus vaste. L'émergence des chaînes de valeur mondiales a contribué de façon significative à la croissance rapide de l'économie chinoise et c'est dans ce contexte, en tant que concurrent dans les chaînes de valeur, que l'essor de la Chine aura le plus d'impact sur l'économie canadienne.

Les chaînes de valeur mondiales ne sont pas une nouveauté mais, ces dernières années, leur développement s'est intensifié et elles sont maintenant assez importantes pour justifier une attention particulière en matière d'élaboration de politiques. Il a été bien établi que la croissance des

**FIGURE 2**  
La croissance des chaînes de valeur mondiales  
Croissance du PIB nominal



Données : WIR 2005 de la CNUCED et DOTS du FMI.

échanges internationaux est beaucoup plus rapide que celle de la production nationale. Entre 1982 et 2004, la croissance du commerce mondial de produits a augmenté de 413 %, comparativement à 246 % pour le PIB mondial – environ 1,7 fois plus rapide. Bien que certains de ces échanges correspondent sans aucun doute à de nouveaux produits, il s'agit principalement de commerce d'intrants intermédiaires, tel que définis par les chaînes de valeur mondiales (Conference Board, 2005, p. 89-90). Mais ces dernières représentent beaucoup plus que la fragmentation du seul processus de fabrication; toutes les étapes de la chaîne de valeur deviennent plus aisément transférables. Il n'existe pas de statistiques individuelles évaluant l'essor des chaînes de valeur mondiales, mais combinées, elles présentent une image très claire. Depuis 1984, à l'échelle mondiale, les investissements directs à l'étranger ont augmenté 6,2 fois plus vite que la production, les ventes des sociétés étrangères affiliées, 2,3 fois plus vite et les redevances et droits de licences (commerce des services de savoir), 4 fois plus vite (voir le tableau 1).

Dans une certaine mesure, il serait plus exact de définir les chaînes de valeurs mondiales comme des chaînes de valeur régionales. En Asie, par exemple, malgré l'absence d'un accord commercial intégré officiel, les échanges commerciaux sont en fait très intégrés. Comme l'indique le tableau 1, en 2004, quelque 56 % des échanges commerciaux en Asie étaient interrégionaux, c'est-à-dire qu'ils se faisaient avec d'autres pays asiatiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à 44 % en 1989. En dépit des accords commerciaux en Amérique du Nord et en Europe, les échanges commerciaux entre ces régions demeurent sensiblement inchangés mais sont assez élevés, à 36 % pour la région de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

**TABLEAU 1**  
Origine des importations

|             |                | Origine des importations |        |        |                |
|-------------|----------------|--------------------------|--------|--------|----------------|
| Importateur |                | ALENA                    | U.E.   | Asie   | Reste du monde |
|             | ALENA          | 35,8 %                   | 17,1 % | 32,2 % | 14,9 %         |
|             | U.E.           | 6,4 %                    | 63,7 % | 12,8 % | 17,1 %         |
|             | Asie           | 11,5 %                   | 11,7 % | 55,8 % | 21,0 %         |
|             | Reste du monde | 32,9 %                   | 32,9 % | 15,8 % | 42,7 %         |

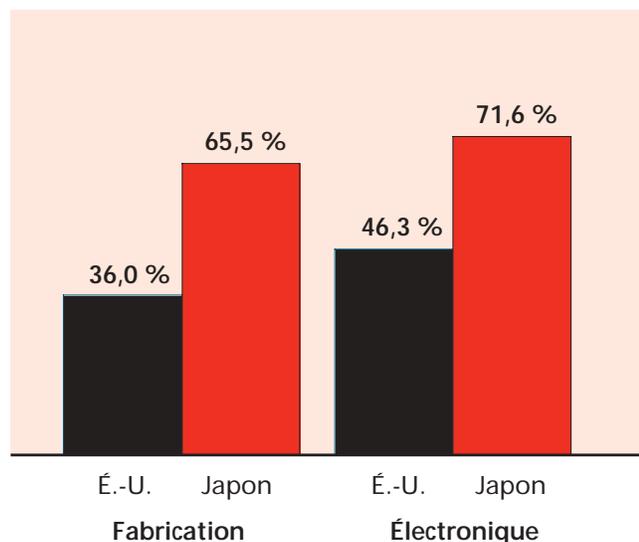
Données : DOTS du FMI.

et 64 % au sein de l'Union européenne (UE) en 2004, le nombre de pays et leur taille ayant une grande incidence sur les chiffres. Ici aussi, l'essor de la Chine est important mais il ne faut pas oublier celui d'autres pays moins développés, le reste du monde contribuant pour une plus grande part du commerce mondial avec toutes les régions (MAECI, 2005, p. 26-28; CanadExport, 2005, p. 7). La Chine est particulièrement bien intégrée dans la région asiatique, expédiant 44,6 % de ses exportations dans la région et s'y procurant 54,0 % de ses importations. De nombreux pays de cette région comptent maintenant la Chine parmi leurs plus importants partenaires commerciaux dans les deux directions. De même, d'autres pays asiatiques contribuent à une grande part de l'IDE en Chine. Au total, plus de 60 % de l'IDE en Chine provient de la région, quoique 34 % provienne essentiellement de Hong Kong. On estime que plus de 25 % de l'IDE en Chine fait l'aller-retour en passant par des pays tiers, par l'entremise d'entreprises chinoises (Harold et Lall, 1993).

La fabrication est une des étapes la plus internationalisée du processus de production et un élément particulièrement intéressant dans une analyse de la Chine. La Chine a émergé en tant que centre de fabrication asiatique et,

dans une certaine mesure, mondial. À l'heure actuelle, cette production est axée sur des installations de fabrication et d'assemblage à forte main-d'œuvre mais elle gagne rapidement en complexité et en utilisation de compétences. L'impact est le même pour le Canada que pour d'autres pays de la région; seule la distance vient l'atténuer. De nombreux produits comme des jouets et des appareils électroniques sur lesquels on retrouvait la mention « fabriqué à Taiwan » ou « fabriqué à Hong Kong » portent maintenant l'étiquette « fabriqué en Chine », ce qui oblige les pays de la région à s'ajuster en occupant des étapes du processus de production à plus fort coefficient de compétences. Cette situation s'est produite au Japon. Depuis 1980, le Japon n'a cessé d'accumuler les excédents commerciaux tandis que les fabricants japonais sont devenus compétitifs sur les marchés internationaux<sup>1</sup>. Cependant, depuis 1995, les revenus découlant des investissements à l'étranger ont plus ou moins égalé ceux des excédents commerciaux, ce qui illustre le revirement de l'économie japonaise, de fabricant à générateur de savoir, tandis que la Chine et d'autres pays de la région sont mieux adaptés à la fabrication. Plus de 65 % des ventes des sociétés affiliées japonaises actives en Chine proviennent des exportations,

**FIGURE 3**  
Part dans les exportations des ventes des sociétés étrangères affiliées

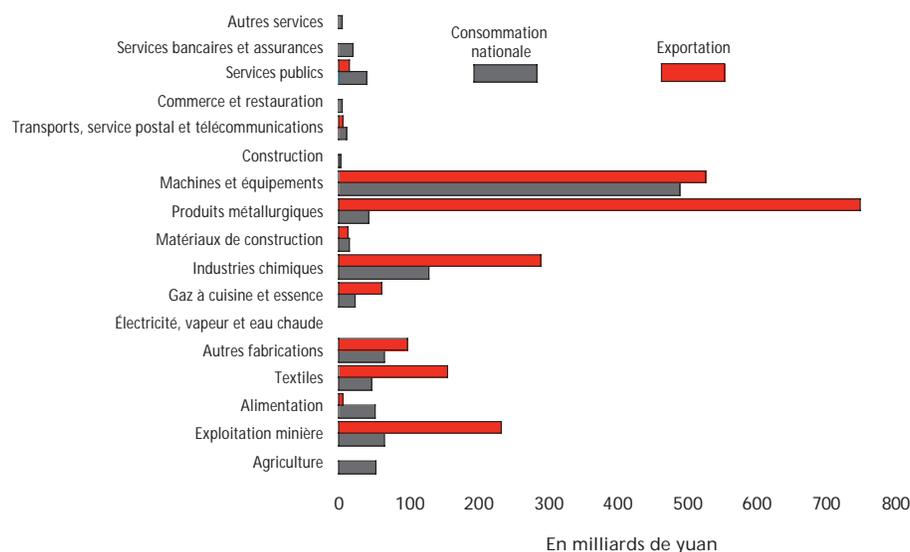


Source : Bureau of Economic Analysis des É.-U. et METI.

par rapport à 36 % pour les sociétés affiliées américaines, qui accordent la priorité à la fabrication de produits de consommation pour le marché local chinois (voir la figure 3). Les sociétés affiliées américaines et japonaises du

secteur des produits électroniques sont plus orientées vers l'extérieur mais, ici aussi, les sociétés affiliées japonaises le sont davantage. Toutefois, le mouvement des activités de fabrication vers d'autres pays de la région ne fait que

**FIGURE 4**  
Utilisation finale des importations chinoises, 2000



Données : Annuaire statistique de la Chine, 2003 - Comptes des intrants/extrants.

commencer; le Japon est encore un investisseur à l'étranger relativement petit selon les normes internationales.

Les statistiques chinoises en matière d'importation offrent d'autres indices quant à la mesure selon laquelle les échanges commerciaux dans la région sont liés à l'emplacement des installations de production plutôt que de servir la demande nationale croissante. Par exemple, plus de deux tiers des importations chinoises servent aux exportations, un tiers seulement allant à la consommation nationale (voir la figure 4). Dans la catégorie des importations la plus importante en Chine, celle des machines et équipements, plus de la moitié des importations servent directement à la production d'exportations. De plus, une part importante de la croissance de la Chine est due à son rôle au sein des chaînes de valeur mondiales. Les entreprises sous contrôle étranger en Chine croissent à un rythme accéléré. En 2004, quelque 10,3 millions de Chinois étaient à l'emploi de multinationales étrangères; c'est près de 50 fois plus qu'en 1987. De même, en 2004, quelque 57,8 % des exportations chinoises étaient fabriquées par des sociétés étrangères affiliées, comparativement à seulement 18,3 % en 1991. Ces données reflètent la place occupée par les chaînes de valeur mondiales en dehors d'une structure en participation.

Jusqu'ici, nous nous sommes contentés de définir les chaînes de valeur mondiales comme l'implantation, par les multinationales, d'exploitations à l'étranger mais cette description ne s'applique qu'aux activités demeurant au sein de l'entreprise (position de participation). Les transactions sous contrats sans lien de dépendance jouent aussi un rôle dans les chaînes de valeur mondiales mais sont beaucoup plus difficiles à évaluer. Il semble que, dans des secteurs où le savoir-faire exclusif est plus important, les chaînes

de valeur internes aux entreprises soient plus nombreuses. Par exemple, les entreprises nationales chinoises ne contribuent que pour 7 % des exportations chinoises de circuits électroniques, 15 % des machines de traitement informatique et 4 % des téléphones cellulaires. Mais dans les secteurs d'activité où il y a moins de savoir-faire exclusif à protéger, les transactions sans lien de dépendance constituent la majorité. Les entreprises chinoises représentent 72 % des exportations de fil et tissu, 55 % des jouets et 63 % des sacs de voyage, même si elles vendent encore à des chaînes de valeur mondiales par le biais de relations contractuelles dans lesquelles la création et la promotion de la marque sont effectuées par la multinationale.

Les chaînes de valeur mondiales signifient beaucoup plus que l'internationalisation de la fabrication. Toutes les étapes des chaînes de valeur sont de plus en plus faciles à transférer et à installer là où l'activité peut se faire de la façon la plus efficace. La recherche et développement est une des activités les plus en demande du processus de production. En plus de fournir des emplois hautement spécialisés et bien rémunérés, il semble que la R-D apporte également des avantages au pays hôte par le biais d'effets externes positifs. Par conséquent, de nombreux pays, y compris le Canada, ont des politiques et programmes en vue d'augmenter la R-D effectuée au pays. La plupart de ces programmes sont axés sur l'augmentation du rendement des entreprises nationales en matière de R-D et avec raison, puisque la R-D est traditionnellement une des activités les moins faciles à transférer (CNUCED, 2005, p. 121). Toutefois, il semble que ces activités deviennent aussi de plus en plus mobiles internationalement. Certains facteurs stimulant l'internationalisation de la fabrication favorisent aussi l'internationalisation de la R-D, comme

l'ouverture des marchés, l'abolition des obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements et l'amélioration des technologies de l'information et des communications. Une plus grande ouverture des marchés contribue également à intensifier la concurrence, ce qui pousse les entreprises à réduire les coûts de la recherche tout en renforçant le besoin d'accélérer le processus au rythme de l'augmentation de la complexité et de la taille des projets. Les entreprises multinationales

*Ainsi, alors que l'attention est centrée en ce moment sur la participation de la Chine à la fabrication mondiale et le « prix chinois », la fabrication employant une main-d'œuvre hautement qualifiée, les services et la R-D devront avant peu faire face à pareilles concurrence et pressions exercées sur les prix.*

(EMN) allemandes, par exemple, ont créé plus d'installations de R-D à l'étranger dans les années 1990 qu'au cours des 50 années précédentes (CNUCED, 2005, p. 124). Entre 1993 et 2002, les dépenses en R-D des EMN pour leurs sociétés affiliées à l'étranger ont augmenté deux fois plus vite que les dépenses dans leur pays d'origine. Par conséquent, en 2002, quelque 16 % des dépenses des EMN en R-D ont été effectuées à l'extérieur de leur pays d'origine, une hausse par rapport au niveau de 10 % en 1993. Bien que cette hausse de six points de pourcentage ne semble pas forte, la part d'augmentation des dépenses en R-D des EMN américaines à l'étranger a été d'environ 2,9 milliards de dollars, ce qui est plus élevé que les dépenses totales en R-D en Irlande en 2002. Les 700 entreprises qui ont les dépenses les plus considérables en R-D contribuent à 69 % des dépenses en R-D à l'échelle mondiale et il est essentiel, pour améliorer son rendement, qu'un pays attire et garde cette R-D, qui est mobile à l'échelle internationale. Parmi les pays du G7, c'est au Canada que la

part de R-D effectuée par des sociétés étrangères affiliées est la plus importante. À 34 %, cette part est approximativement la même dans l'économie que celle des entreprises sous contrôle étranger. Il est essentiel que le Canada maintienne ce niveau de dépenses.

Non seulement les services de R-D deviennent-ils plus faciles à transférer mais les pays en développement peuvent de plus en plus faire concurrence dans ces activités. Historiquement,

la plupart des dépenses des EMN à l'extérieur de leur pays d'origine étaient effectuées dans d'autres pays développés mais cette situation évolue également. Ici encore, nous utiliserons l'exemple des multinationales américaines. Alors que toutes les grandes régions ont connu une augmentation des dépenses en R-D des États-Unis, les pays en développement ont connu le taux de croissance le plus rapide, la Chine étant en tête. La part de la Chine sur le plan des dépenses en R-D des multinationales américaines à l'étranger a été multipliée par 25 entre 1990 et 2003 et les dépenses dans les autres pays en développement ont également augmenté. Alors que le déplacement de la fabrication vers la Chine se poursuit, la motivation sera encore plus forte d'y installer également une certaine quantité de services de R-D. De plus, la capacité de recherche s'améliore rapidement. La Chine a un bassin croissant de travailleurs hautement qualifiés, bien qu'en proportion de sa population, leur nombre reste peu élevé. En 2001, quelque 568 000 étudiants chinois

ont obtenu leur diplôme universitaire, dont 337 000 en science et en génie. En 2003, on estime que 13 000 étudiants ont reçu leur doctorat en science et en génie en Chine, comparativement à 18 000 aux États-Unis. Une étude récente menée par l'Economist Intelligence Unit (2004, p. 9) a appuyé cette constatation, la Chine s'avérant un lieu de prédilection pour les multinationales en matière de dépenses prévues en R-D. Ainsi, alors que l'attention est centrée en ce moment sur la participation de la Chine à la fabrication mondiale et le « prix chinois », la fabrication employant une main-d'œuvre hautement qualifiée, les services et la R-D devront avant peu faire face à pareilles concurrence et pressions exercées sur les prix.

Les incidences, sur l'élaboration de politiques, de l'importance croissante des chaînes de valeur mondiales et de

l'émergence de la Chine ne sont pas encore claires. Il est possible qu'en raison de la diminution de l'importance accordée aux autres facteurs ayant une incidence sur le choix de l'emplacement, les politiques et services gouvernementaux pourront jouer un rôle plus crucial dans la détermination de l'avantage comparatif de l'emplacement. Les gouvernements devront choisir soigneusement leurs politiques et maximiser l'efficacité des services gouvernementaux offerts, à défaut de quoi le prix à payer sera de plus en plus élevé.

### Note

- 1 D'aucuns soutiendraient également que la sous-évaluation du yen a joué un rôle dans cette tendance.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

## La montée de la Chine est aussi inévitable que l'avènement de l'Internet

Dans un rapport intitulé *The Beijing Consensus*, Joshua Ramo, conseiller principal auprès de Goldman Sachs et professeur à l'Université Tsinghua, à Beijing, fait remarquer que l'approche actuelle de la politique des États-Unis et d'autres pays sur la Chine se fonde toujours sur le dualisme du rapprochement et de la retenue. Selon lui, cette approche est dépassée. Il préconise plutôt une approche plus globale faisant fond sur des intérêts et un avenir communs. Il affirme que la montée de la Chine est une réalité de la vie. À l'instar de celui-ci, cette montée modifiera l'ordre mondial existant ainsi que nos façons de voir les choses. Ce rapport constitue une lecture indispensable pour les décideurs qui veulent faire un succès de leurs politiques sur la Chine.

### Extrait

« La Chine trace une voie pour les autres nations du monde qui cherchent à comprendre non pas simplement comment développer leurs pays, mais encore comment s'insérer dans l'ordre international d'une manière qui leur permette d'être vraiment indépendantes, de protéger leur manière de vivre et leurs choix politiques dans un monde où il n'existe qu'un centre de gravité massivement puissant. Cette nouvelle physique du pouvoir et du développement est ce que j'appelle le consensus de Beijing.

« Les idées essentielles se dégagent de ce qui se produit en Chine – innovation, asymétrie, concentration sur l'égalité, exploration de conceptions nouvelles de la citoyenneté – présentent un attrait pour les nations qui ont des ambitions de développement et de sécurité, mais qui ont vu échouer pendant des centaines d'années des modèles de développement trop tributaires de l'aide des pays industrialisés. » [Traduction]

**Joshua Cooper Ramo. 2004. *The Beijing Consensus*, Londres, The Foreign Policy Centre.**

# Le Canada est-il à la traîne en matière d'investissements directs à l'étranger et d'exportations en Chine?<sup>1</sup>

**Madanmohan Ghosh**

Économiste

Direction générale de  
l'analyse de la  
politique microéconomique  
Industrie Canada

**Weimin Wang**

Économiste

Direction générale de  
l'analyse de la  
politique microéconomique  
Industrie Canada

## Introduction

**A**u cours des deux dernières décennies, l'intégration économique accrue grâce à une réduction des obstacles au commerce et à l'investissement, aux réformes économiques et aux progrès technologiques a entraîné une augmentation spectaculaire des flux du commerce et des investissements ainsi que de la croissance économique dans certains pays<sup>2</sup>. À cet égard, la Chine est une économie qui attire l'attention des universitaires comme des décideurs. Le taux moyen de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) par tête d'habitant en Chine a dépassé 8 p. 100 au cours de la dernière décennie. En 2003, la Chine a reçu environ 10 p. 100 des investissements directs à l'étranger (IDE) du monde et a ainsi été la plus grande bénéficiaire mondiale d'IDE pour la deuxième fois. Par ailleurs, ses exportations de biens et de services ont atteint 322 milliards \$US en 2002, ou plus de 23 fois leur chiffre antérieur. En chiffres ronds, la Chine totalise près de 4 p. 100 de la production mondiale, soit plus d'une fois et demie celle du Canada. Et, si on la mesure d'après la parité du pouvoir d'achat, sa part de la production mondiale est passée de près de 11 p. 100 en 2000 à plus de 13 p. 100 en 2004 (Krueger, 2005).

La taille de la Chine, alliée à sa croissance rapide, aux bas salaires et à une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, en fait une destination majeure d'investissements internationaux et un fournisseur d'une gamme étendue de biens et de services bon marché. Le présent article examine la façon dont les investisseurs canadiens et américains ont réagi aux possibilités accrues offertes sur le marché international en général, et en Chine en particulier. Les exportateurs et les investisseurs canadiens sont-ils capables d'exploiter les possibilités accrues du marché chinois? Le Canada est-il à la traîne

pour ce qui est de profiter des possibilités d'IDE et d'exportation qui s'offrent en Chine? Comment sa performance se compare-t-elle avec celle des États-Unis?

## Les IDE et les exportations du Canada et des États-Unis en Chine

La part des IDE mondiaux ainsi que des exportations des autres pays en Chine a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. Ainsi, la part des IDE mondiaux reçus par la Chine est passée d'un peu plus de 1 p. 100 en 1990 à plus de 6 p. 100 en 2002, et sa part d'importations a presque doublé, passant à 5,3 p. 100 entre 1992 et 2002 (tableau 1). Une observation superficielle indique que, si les États-Unis et le Canada ont quelque peu suivi la tendance mondiale des flux d'IDE et de commerce en Chine, le Canada est en retard sur les États-Unis. La part du stock d'IDE sortants du Canada reçue par la Chine a augmenté sensiblement au début des années 1990, atteignant 0,23 p. 100 en 1995, mais elle est tombée à 0,14 p. 100 en 2003. Par comparaison, la part des IDE sortants des États-Unis est passée de 0,11 p. 100 en 1992 à 0,68 p. 100 en 2002. Au chapitre du commerce, la part des exportations canadiennes en Chine a diminué légèrement, tandis que celle des exportations américaines a doublé, passant à 3,2 p. 100 entre 1992 et 2002 (tableau 1).

En termes absolus, le stock total d'IDE sortants du Canada a presque quadruplé entre 1990 et 2003, et ses IDE en Chine sont passés de 25 millions \$CAN en 1991 à 542 millions \$CAN en 2003, soit 22 fois le montant de 1991. Les IDE des États-Unis ont suivi la même courbe. Leur stock total d'IDE sortants a augmenté cinq fois entre 1990 et 2003, mais leurs IDE en Chine sont passés de 426 millions \$US en 1991 à 10 milliards \$US en 2002, soit

## TABLEAU 1

### IDE et exportations du monde, du Canada et des États-Unis en Chine

|   | 1992 | 1995 | 2000 | 2002 |
|---|------|------|------|------|
| Part de la Chine des importations mondiales de marchandises (%)                 | 2,7  | 2,5  | 3,4  | 5,3  |
| <b>Part de la Chine des exportations canadiennes et américaines (%)</b>         |      |      |      |      |
| Canada  | 1,4  | 1,3  | 0,9  | 1,0  |
| États-Unis  | 1,7  | 2,0  | 2,1  | 3,2  |
| Part de la Chine des IDE entrants du monde (%)                                  | 1,1* | 4,5  | 5,7  | 6,1  |
| <b>Part de la Chine du stock d'IDE sortants du Canada et des États-Unis (%)</b> |      |      |      |      |
| Canada  | 0,04 | 0,23 | 0,16 | 0,14 |
| États-Unis  | 0,11 | 0,40 | 0,85 | 0,68 |

Note : \*Données de 1990.

Source : Données sur le commerce : Données sur le commerce en direct (Canada); base de données en ligne de la USITC; Statistiques du commerce international de l'OMC. IED : Bureau d'analyses économiques des États-Unis (2003, 2004).

24 fois le montant de 1991. Le stock entrant du total des IDE de toutes les sources en Chine a été multiplié par 22, passant de 21 milliards \$US en 1990 à 448 milliards \$US en 2002. Ces constatations indiquent que l'accroissement des IDE faits en Chine par les États-Unis et le Canada s'insère nettement dans la tendance mondiale.

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine des schèmes observés quant aux flux mondiaux, américains et canadiens d'IDE et d'exportations en Chine. Nous examinons ci-après les variables du modèle économétrique utilisé dans la présente étude qui ont joué un rôle clé dans le schème des IDE et des exportations du Canada et des États-Unis qui a été observé.

### Le modèle et les données

Notre modèle empirique se fonde sur des travaux antérieurs théoriques et pratiques conformes au modèle de gravité<sup>3</sup>. Les flux d'IDE et d'exportations dans notre modèle dépendent

d'un ensemble de variables, à savoir le PIB et sa croissance, la rémunération du travail, l'ouverture des pays récipiendaires, les liens linguistiques, et la distance géographique entre le pays source et le pays récipiendaire. On utilise des ensembles semblables de variables pour expliquer les sorties d'IDE ainsi que les exportations, quoique certaines variables, comme la distance géographique, soient plus importantes pour les exportations, et certaines autres, comme le coût de la main-d'œuvre, revêtent plus d'importance pour les sorties d'IDE<sup>4</sup>. Le produit intérieur brut mesure la « masse », ou taille, d'une économie et constitue le pôle d'attraction des flux de commerce et d'IDE<sup>5</sup>. On utilise par ailleurs la croissance du produit intérieur brut en tant que variable explicative pour vérifier l'effet qu'elle a sur les flux de commerce et d'IDE. Une augmentation de la croissance du PIB pourrait révéler des modifications du comportement des consommateurs (qui peuvent accroître la demande de produits

importés et l'entrée d'IDE) et des changements institutionnels (qui peuvent réduire les obstacles au commerce et aux investissements).

On utilise la distance géographique entre le pays récipiendaire et le pays source en tant que substitut des obstacles bilatéraux au commerce et aux investissements. Plus la distance entre deux pays est grande, plus les coûts de leurs échanges commerciaux et investissements sont élevés. Une plus grande ouverture de la part du pays récipiendaire a un effet positif tant sur le commerce que sur les IDE.

Les coûts du commerce et des investissements entre deux pays qui utilisent la même langue peuvent être plus bas<sup>6</sup>. Nous utilisons une variable nominale pour représenter le lien linguistique, et nous incluons le coût de la main-d'œuvre en tant que variable explicative pour vérifier si les pays qui ont des coûts de main-d'œuvre plus bas attireront plus d'IDE. Autrement dit, les IDE recherchent-ils une main-d'œuvre bon marché? Nous utilisons également le coût de la main-d'œuvre pour expliquer les exportations parce qu'une partie de celles-ci sont suscitées par les IDE<sup>7</sup>. Les variables susmentionnées peuvent ne pas saisir les éventuelles relations spéciales entre deux pays, comme les accords bilatéraux et les liens culturels et historiques. On utilise des variables nominales de certains pays pour saisir ces effets<sup>8</sup>.

On a assemblé les données annuelles relatives à chacune des variables pour le Canada et ses 54 pays partenaires ainsi que pour les États-Unis et leurs 95 pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles à l'égard de la période allant de 1989 à 2001 dans diverses sources, dont l'OLISNET de l'OCDE, les indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, le WORLD Competitiveness Yearbook (WDI) de l'International

Institute for Management Development (IMD), Statistique Canada, les États-Unis, et le Bureau d'analyses économiques<sup>9</sup>.

## Résultats empiriques

On a effectué des estimations distinctes dans le cas des équations relatives aux IDE et aux exportations du Canada et des États-Unis. Comme prévu, le PIB, l'ouverture au commerce, la distance et les liens linguistiques ont une incidence positive et statistiquement significative sur les exportations tant canadiennes qu'américaines. L'élasticité-revenu des exportations est presque la même pour les deux pays et se rapproche de un, tandis que l'élasticité-distance est d'environ 0,6 pour le Canada et proche de un dans le cas des États-Unis. L'effet de la croissance du PIB est positif, mais seulement statistiquement significatif dans le cas des exportations du Canada, et l'influence des coûts de main-d'œuvre est négative, mais seulement statistiquement significative dans le cas des exportations des États-Unis.

Le comportement des sorties d'IDE des États-Unis et du Canada suit les prévisions découlant des modèles de gravité et est plutôt solide par rapport aux caractéristiques des divers modèles. L'élasticité-revenu des sorties d'IDE des États-Unis est légèrement supérieure à 1,0 et celle des sorties d'IDE du Canada, légèrement inférieure à 1,0. La distance géographique a une incidence négative sur les sorties d'IDE des deux pays, mais le coefficient est proche de 1,0 dans le cas du Canada et d'à peu près 1,4 dans le cas des États-Unis. Les coefficients sont plus élevés dans le cas des exportations des deux pays. Comme prévu, l'incidence de l'ouverture aux IDE et des liens linguistiques est positive et statistiquement significative. La différence fondamentale est que les sorties d'IDE des États-Unis

## TABLEAU 2

Comparaison de la répartition des IDE sortants du Canada et des États-Unis avec les IDE entrants de la Chine : part moyenne (%) par secteurs industriels, 1992-2003

|  | Canada* | États-Unis* | Chine** |
|--|---------|-------------|---------|
| Agriculture et pêche                         | –       | 0,10        | 1,87    |
| Mines et carrières                           | 21,20   | 6,76        | 0,63    |
| Manufactures                                 | 18,10   | 27,96       | 70,03   |
| Électricité, gaz et approvisionnement en eau | –       | 1,44        | 2,42    |
| Construction                                 | 2,52    | 0,16        | 1,14    |
| Commerce et réparation                       | –       | 9,78        | 2,09    |
| Hôtels et restaurants                        | –       | 0,88        | –       |
| Transport et communications                  | 9,66    | 2,14        | 1,62    |
| Activités financières                        | 35,92   | 26,90       | 0,43    |
| Immobilier et services d'affaires            | –       | 22,60       | 13,00   |
| Autres services                              | 8,16    | 0,85        | 6,26    |
| Non attribués                                | 4,43    | 0,43        | 0,51    |
| Total  | 100     | 100         | 100     |

Source : \* Les données relatives au Canada et aux États-Unis sont fondées sur l'information figurant aux pages 70 (Canada) et 379 (États-Unis) (OCDE, 2004).

\*\* Les données relatives à la Chine se rapportent à 2003, et elles ont été téléchargées en aval de Chine (2004).

augmentent en fonction de la croissance du PIB des pays récipiendaires, tandis que celles du Canada ne sont pas influencées par ce facteur. De plus, les sorties d'IDE du Canada sont sensibles à la rémunération du travail dans les pays récipiendaires, tandis que celles des États-Unis ne le sont pas. Les variables nominales élaborées pour les États-Unis (le Canada), le Mexique et la Chine ne sont pas significatives dans l'équation relative au Canada (États-Unis), ce qui laisse supposer qu'aucune autre variable n'est nécessaire pour expliquer les sorties d'IDE du Canada (des États-Unis) à destination de ces pays.

En ce qui concerne la capacité du Canada d'exploiter toutes ses possibilités sur les marchés étrangers en

matière d'exportations et d'IDE et sa performance par rapport aux États-Unis, on peut faire quelques observations à partir des résultats du modèle de régression. Premièrement, les exportations du Canada sont liées de façon positive à la taille de l'économie ainsi qu'à la croissance économique des pays récipiendaires, ce qui semble indiquer qu'il est en voie d'exploiter les possibilités du marché. Deuxièmement, dans le cas des IDE, même si le Canada n'est pas à la traîne en Chine, les résultats du modèle de régression indiquent que la croissance économique du pays récipiendaire n'est pas un facteur sur lequel les investisseurs canadiens comptent; la taille de l'économie importe davantage. Dans le cas des États-Unis, la croissance

économique des pays récipiendaires influe sur les sorties d'IDE, en plus de la taille de l'économie.

Même s'il faudra effectuer des recherches approfondies au niveau de l'industrie pour comprendre pourquoi le comportement des investissements canadiens apparaît quelque peu différent de celui des investissements américains, nous offrons certaines explications plausibles. Tout d'abord, les possibilités offertes sur les marchés dans des domaines particuliers d'in-

cours de la période visée. Les marchés financiers et le secteur minier sont très protégés par la plupart des pays au moyen de restrictions à la propriété. Comme le montre le tableau 2, la Chine a reçu très peu d'IDE dans le secteur minier et celui des finances, peut-être en raison des obstacles à l'entrée. Les parts respectives d'IDE dans ces deux secteurs en Chine sont en effet de 0,63 p. 100 dans le cas de l'exploitation minière et de 0,43 p. 100 au poste des finances et de l'assurance.

pourquoi les États-Unis investissent plus que le Canada dans les économies dynamiques et de grande taille. La demande d'investissements dans le secteur manufacturier de ces économies est énorme, et les investisseurs américains peuvent mieux y répondre que leurs homologues canadiens. Les investissements étrangers directs du Canada vont dans les pays où les restrictions imposées dans les secteurs minier et financier sont moins nombreuses. Ces pays n'ont pas besoin d'être dynamiques ni de grande taille. Cette disparité entre ce que le Canada peut fournir et ce dont la Chine a besoin pourrait être la principale raison pour laquelle les sorties d'IDE du Canada et celles des États-Unis ont un comportement différent.

### *Les manufacturiers canadiens investissent moins à l'étranger que leurs homologues américains, et il existe une forte demande d'IDE dans le secteur manufacturier en Chine.*

vestissement doivent correspondre à l'avantage comparatif des pays sources. Si le secteur manufacturier domine la croissance phénoménale des IDE en Chine, la composition d'ensemble des IDE canadiens outre-mer est dominée par les finances et l'exploitation minière. La base d'IDE des États-Unis est plus diversifiée et se compare plus facilement avec la soif de tels investissements de la Chine que les IDE du Canada.

Comme le montre le tableau 2, entre 1992 et 2003, plus de 70 p. 100 des IDE faits en Chine sont allés au secteur manufacturier, tandis que la part des services a été d'environ 24 p. 100. Au cours de la même période, les activités financières ont représenté 35,9 p. 100 des IDE sortants du Canada, l'exploitation minière, 21,2 p. 100, la fabrication manufacturière, 18,1 p. 100, le transport et les communications, 9,7 p. 100, les autres services, 8,2 p. 100, et la construction, 2,5 p. 100. Cela indique que le Canada se concentre sur les services financiers et le secteur minier lorsqu'il investit à l'étranger. Ces deux secteurs ont en effet représenté plus de 57 p. 100 du stock d'IDE sortants du Canada au

La répartition des IDE sortants des États-Unis entre les différentes industries est moins concentrée. Au cours de la même période, le secteur manufacturier a reçu 28,0 p. 100 des IDE américains, les activités financières, 26,9 p. 100, les activités d'affaires, 22,6 p. 100, le commerce, 9,8 p. 100, et l'exploitation minière, 6,8 p. 100. Cela indique que la répartition des IDE sortants des deux pays entre les différentes industries est très différente. Les États-Unis investissent relativement plus à l'étranger dans le secteur manufacturier, les services d'affaires et le commerce, que le Canada. Ces secteurs (en particulier la fabrication manufacturière) sont beaucoup moins protégés que les marchés financiers et l'exploitation minière. À l'heure actuelle, de nombreux pays, dont la Chine, cherchent à attirer plus d'investissements étrangers dans le secteur manufacturier au moyen d'une réduction des impôts et d'autres outils stratégiques.

Il semble par conséquent que les IDE sortants des États-Unis sont davantage fondés sur la demande, et que ceux du Canada sont plutôt fondés sur l'offre. Cela pourrait expliquer en partie

### **Conclusion**

En bref, nos résultats économétriques révèlent des similitudes et des différences dans le schéma des flux d'IDE et d'exportations du Canada et des États-Unis. La performance du Canada et celle des États-Unis en matière d'IDE et d'exportations en Chine sont compatibles avec leurs schémas d'ensemble respectifs. Les résultats du modèle de régression n'indiquent pas de faible performance à cet égard de la part des États-Unis ni du Canada. La différence fondamentale est que les États-Unis tendent à investir davantage dans les économies en croissance, tandis que les investisseurs canadiens sont indifférents à l'égard de la croissance économique. Dans le cas des exportations, c'est l'inverse, à savoir que les exportateurs canadiens ont réagi positivement à la croissance économique dans les pays de destination, tandis que leurs homologues américains ne sont pas sensibles à celle-ci.

Les manufacturiers canadiens investissent moins à l'étranger que leurs homologues américains, et il existe une forte demande d'IDE dans le

secteur manufacturier en Chine. Celle-ci est devenue un lieu important pour le maillon exportation-transformation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Comme le souligne Dobson (2004), les produits transformés ont représenté 56 p. 100 des exportations totales de la Chine entre 1997 et 2002. La part des exportations des entreprises établies à l'étranger a été de 48 p. 100 en Chine en 2002.

Il va falloir effectuer d'autres études au niveau des industries et des entreprises pour comprendre pourquoi les manufacturiers canadiens investissent moins à l'étranger. Vu les conditions imposées à la Chine pour son accession à l'OMC, ses marchés financiers et connexes locaux seront plus ouverts dans le proche avenir, ce qui constituera une belle occasion pour les sociétés financières étrangères. Nous prévoyons que la position du Canada en matière d'investissements en Chine s'améliorera peu à peu.

## Notes

- 1 Cet article est une version abrégée d'un exposé intitulé « Do Economic Size and Growth Matter for FDI and Exports? A Comparison of the Canada and US Experience with Special Reference to China and India », qui a été présenté lors des réunions de l'Association canadienne d'économie, tenues du 26 au 28 mai 2006. Les auteurs remercient Someshwar Rao et les participants aux causeries-midi de la DGAPM de leurs suggestions et commentaires relatifs à une ébauche précédente. Les opinions exposées ici sont les nôtres, et elles ne reflètent pas nécessairement celles d'Industrie Canada ni celles du Projet de recherche sur les politiques du gouvernement du Canada.
- 2 Le stock mondial d'IDE a presque triplé au cours des années 1980; il a ensuite doublé au cours des années 1990, et il avait atteint 8,2 billions \$US en 2003.
- 3 Voir, par exemple, Anderson (1979), Bergstrand (1985) et, récemment, Anderson et Wincoop (2003).

- 4 La seule différence réside dans le fait que l'on utilise le ratio commerce-PIB pour les équations sur les exportations, et le ratio IDE-PIB pour les équations relatives aux IDE sortants.
- 5 Certains chercheurs utilisent le PIB par tête d'habitant et la population séparément au lieu du PIB. Voir, par exemple, Razin et autres (2003, 2004).
- 6 Voir, par exemple, Frankel (1997).
- 7 Vu la mondialisation de l'économie, des manufacturiers peuvent produire des pièces dans un pays et les expédier dans un autre pays pour l'assemblage des produits finis, ce qui suppose que les IDE peuvent susciter des exportations. On prévoit une corrélation négative entre les investissements étrangers directs et la rémunération du travail; il en va de même dans le cas des exportations.
- 8 Par exemple, on utilise des variables nominales de la Chine, de l'Inde, des États-Unis et du Mexique dans les équations se rapportant au Canada pour vérifier si les relations spéciales entre celui-ci et ces pays (s'il en est) ont une incidence sur les flux d'IDE du Canada dans ces pays. De même, on inclut des variables nominales de la Chine, de l'Inde, du Canada et du Mexique dans les équations relatives aux États-Unis.
- 9 Les auteurs fourniront les descriptions détaillées sur demande.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

## Vers une stratégie nationale sur la porte d'entrée du Pacifique

Fondation Asie Pacifique du Canada

Le besoin d'améliorer les installations portuaires et les services de transport sur la côte Ouest afin de composer avec l'augmentation projetée du volume des cargaisons qui traverseront l'océan Pacifique est incontestable. Cependant, un plus grand port ne suffira pas à approfondir et à élargir les liens dans le Pacifique. La demande finale pour les produits d'Asie ne vient pas de la côte Ouest, mais des régions plus peuplées du centre du Canada et du Mid-West américain. Il ne faut pas tenir pour acquises la réceptivité et l'ouverture des marchés nord-américains aux importations asiatiques; pas plus que la volonté et la capacité des entreprises canadiennes d'expédier des produits dans la direction opposée.

Une stratégie durable sur la portée d'entrée du Pacifique devrait donc prévoir l'élaboration de politiques axées sur l'Asie dans les secteurs des affaires internationales, de la formation et de l'éducation, des programmes commerciaux, de l'innovation ainsi que des arts et de la culture. En ce sens, la porte d'entrée du Pacifique offre la possibilité d'être une stratégie pour tout le Canada, plutôt qu'une collection de projets de transport pour la côte Ouest. Il est révélateur que dans un sondage d'opinion national tenu en 2004 par la Fondation Asie Pacifique du Canada, seuls 30 p. 100 des répondants étaient d'accord à propos de l'énoncé suivant : « Le Canada fait partie de la région Asie-Pacifique ». Tant que l'Asie sera exclue du Canada dans l'esprit des Canadiens, la porte d'entrée du Pacifique ne sera qu'un autre portail.

# La montée de la Chine

## Réflexions sommaires sur la mission du Conseil canadien des chefs d'entreprise à Beijing et à Shanghai

20–24 novembre 2005

Conseil canadien des chefs d'entreprise

Le CCCE, fondé en 1976, est le chef de file du secteur privé du Canada en matière de promotion du commerce international et de la libéralisation des investissements.

Les membres du CCCE sont les chefs de 150 entreprises canadiennes de premier plan.

La Chine représente une importante priorité mondiale pour le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE). Son produit intérieur brut (PIB) s'établissant à 1,6 billion de dollars US et sa croissance économique réelle d'un peu plus de 9 p. 100 par an font d'elle un chef de file mondial en matière de commerce. Plus de 64 p. 100 de son PIB dépend des exportations et des importations.

Mais l'importance croissante de la Chine comme partenaire commercial constitue seulement un aspect de la question. Le produit intérieur brut par personne est passé de 178 \$US par personne en 1978 à 1700 \$US en 2005; par ailleurs, la proportion de sa population vivant en deçà du seuil de la pauvreté (2 \$US par jour), qui était de 73 p. 100 en 1990, était tombée à 32 p. 100 en 2003. L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce et son adhésion à d'autres institutions multilatérales sont d'autres manifestations de son arrivée sur la scène économique mondiale. La Chine est de plus en plus intégrée dans l'économie mondiale, et elle est sur le point de devenir un investisseur international important.

Tout cela contribue à expliquer pourquoi le CCCE a dirigé une mission ambitieuse en République populaire de Chine du 20 au 24 novembre 2005. Des chefs d'entreprise membres du Conseil représentant un grand nombre d'industries – pétrole et gaz, fabrication manufacturière, services financiers, communications, construction, transport et gestion de biens – se sont rendus à Beijing et à Shanghai. Le programme de la mission comprenait des réunions avec des hauts fonctionnaires de ministères clés, d'organismes de réglementation et de sociétés d'État, ainsi que des séances d'information en profondeur données par des universitaires, journalistes, leaders du secteur

privé et consultants de premier plan travaillant en Chine.

Les objectifs de la mission consistaient à permettre de mieux comprendre les tendances qui étayent la croissance de la Chine, à promouvoir un partenariat économique plus fort entre le Canada et la Chine, à mieux faire connaître les possibilités d'affaires et d'investissement aux Canadiens, à encourager une plus grande coopération en matière de commerce, d'investissements et de gestion de la chaîne d'approvisionnement mondiale, à signaler aux dirigeants politiques et commerciaux de la Chine le vif désir des chefs d'entreprise canadiens de nouer et de développer des liens plus forts entre le Canada et la Chine, et de faire valoir le Canada en tant que passerelle vers l'Amérique du Nord.

Voici un résumé des principaux aperçus et leçons dégagés de la mission.

### Principaux aperçus

Les taux de croissance d'entre neuf et quinze pour cent enregistrés en Chine au cours des dernières années ne se maintiendront probablement pas. On prévoit qu'ils se stabiliseront autour de huit à neuf pour cent, ce qui reste impressionnant. Cela est attribuable en partie à l'importance absolue de l'activité. Prenons par exemple le fait que l'économie de la région du delta du Yangtsé à elle seule égale en importance celle de la Russie. Et, d'ici 2020, l'économie de la province du Chê-kiang rivalisera avec celle du Canada.

Ce qui importe peut-être davantage c'est que la Chine semble avoir appris beaucoup de choses sur la façon de gérer son économie. Elle travaille ferme pour améliorer ses relations politiques et économiques avec les États-Unis, tandis qu'elle privatise des

entreprises d'État, qu'elle met en train des réformes agraires et qu'elle s'efforce de faire face à l'urbanisation massive en construisant plus de logements dans les villes.

On ne peut exagérer la détermination des dirigeants chinois de faire croître l'économie. L'accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce, en 2001, a fait de la Chine l'une des économies les plus ouvertes du monde et reflété une confiance culturelle qui fait tout simplement défaut à de nombreux autres pays.

Il reste certes un écart important entre les régions rurales et urbaines en Chine, mais il diminue lentement du fait des migrations massives vers les villes (50 p. 100 de toute la population vivra dans les villes d'ici à 2010) et de la croissance progressive du revenu par tête d'habitant dans les villes, qui s'établit à 1138 \$US (soit, en termes réels, le double de ce qu'il était en 1995). Cela a à son tour entraîné une augmentation massive de la consommation, qui contribue dans une proportion de 35 à 40 p. 100 à la croissance totale du PIB. Les habitudes de consommation actuelles sont le fruit de 50 années de demande réprimée.

Les entreprises qui espèrent réussir en Chine doivent cultiver des relations avec les gouvernements locaux et municipaux ainsi qu'avec les fonctionnaires à Beijing. La Chine est non pas un monolithe, mais un pays tentaculaire comptant 23 provinces, cinq régions autonomes, quatre municipalités et deux régions administratives spéciales. Environ 80 p. 100 des décisions influant sur le PIB national relèvent des maires des villes. Ceux-ci effectuent 60 p. 100 de tous les sondages, ce qui indique dans quelle mesure ils sont responsables des niveaux de satisfaction quotidiens du public. Le grand nombre des bar-

rières commerciales interprovinciales reflète les différences culturelles et économiques sérieuses qui existent partout en Chine.

### Défis

Même si les perspectives d'ensemble de l'économie chinoise restent très positives, les investisseurs et partenaires commerciaux étrangers doivent envisager un grand nombre de risques relatifs à la viabilité de sa croissance. Par exemple, il faudra des mesures de

*Les entreprises qui espèrent réussir en Chine doivent cultiver des relations avec les gouvernements locaux et municipaux ainsi qu'avec les fonctionnaires à Beijing. La Chine est non pas un monolithe, mais un pays tentaculaire comptant 23 provinces, cinq régions autonomes, quatre municipalités et deux régions administratives spéciales.*

suivi continues par suite de la ratification par la Chine de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Un revirement dans le secteur immobilier reste une possibilité réelle quoique éloignée. Il faudra continuer de privatiser et de rationaliser les entreprises commerciales d'État si la Chine veut soutenir les taux actuels de croissance de la rentabilité et de la productivité. La Chine doit également accélérer le processus de restructuration financière de ses plus grandes banques (y compris ouvrir l'industrie des services financiers aux capitaux privés). Et elle subit des pressions constantes de la part des États-Unis et d'ailleurs visant la réévaluation du *renminbi*.

À un niveau plus fondamental, les demandes d'augmentation des investissements dans l'infrastructure pour suivre le rythme rapide de l'expansion économique de la Chine se font de plus en plus nombreuses.

Des investissements plus importants dans des sources d'énergie plus propres et renouvelables et une infrastructure environnementale plus étendue sont terriblement nécessaires.

### La relation entre le Canada et la Chine

La Chine est plus importante pour le Canada que celui-ci l'est pour la Chine. Le Groupe de travail stratégique, forum de sous-ministres qui débattent des questions bilatérales et

multilatérales, constitue un processus positif et important. Toutefois, la Chine change constamment, et le Canada doit adapter sa stratégie en conséquence. La Chine tient beaucoup à approfondir la relation commerciale bilatérale. Hu Jintao, président de la République populaire de Chine, a chargé son gouvernement de développer davantage cette relation, mais l'on s'inquiète réellement de ce que le Canada soit en train de perdre une part du marché chinois au profit d'autres pays, comme l'Australie.

Fait significatif, les fonctionnaires chinois ont demandé aux membres de la mission pourquoi le Canada cherche seulement à doubler le chiffre total de son commerce avec la Chine au cours des cinq prochaines années pour le porter de 30 milliards de dollars CAN à 60 milliards de dollars CAN. Du point de vue des analystes de Beijing et de Shanghai, un objectif plus ambitieux de 100 milliards de dollars

CAN semblait réalisable. On a en outre signalé aux membres du Conseil que le Canada doit se doter d'une stratégie plus souple. À titre d'exemple, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et Singapour cherchent à établir des liens commerciaux avec les provinces chinoises, et ce, avec beaucoup de succès.

La Chine est manifestement importante pour le Canada. Toutefois, plusieurs commentateurs ont indiqué qu'il faudrait envisager des mesures plus hardies. Lorsqu'il s'agit de développer les relations commerciales bilatérales de la Chine, ses dirigeants favorisent généralement des accords de libre-échange de grande portée. Il vaut la peine d'examiner cette idée.

On a en outre donné à entendre que le Canada devrait à tout le moins conclure une entente de protection des investissements étrangers avec la Chine pour porter la relation commerciale au niveau suivant. Nous devrions aborder directement les défis et les possibilités d'une collaboration plus étroite à l'intérieur d'un cadre stratégique général faisant place à l'apport du secteur privé.

### Possibilités sectorielles clés

La Chine offre des possibilités remarquables au Canada et aux entreprises canadiennes, mais le secteur de l'énergie est peut-être celui qui a le plus

de chances d'en bénéficier. La demande d'énergie éclipse presque tous les autres facteurs de la croissance de la Chine. La dépendance du pays par rapport au charbon va bientôt atteindre 60 p. 100, et la demande d'énergie augmente de 1,5 p. 100 pour chaque point de pourcentage d'accroissement du PIB. Les hauts responsables chinois considèrent les sables bitumineux de l'Athabasca comme un domaine clé d'accroissement de la coopération. Parmi les autres secteurs de coopération soulignés au cours de la mission figuraient ceux de l'énergie nucléaire, des produits forestiers et des énergies renouvelables.

Dans le secteur des services, le marché de l'assurance s'ouvre lentement à mesure qu'un plus grand nombre d'assureurs étrangers s'établissent en Chine. Le salaire moyen en Chine a augmenté de 316 p. 100 au cours des 10 dernières années, ce qui représente une possibilité extraordinaire pour les 76 assureurs (répartis également entre assureurs nationaux et assureurs étrangers) qui y exercent actuellement leur activité. À l'heure actuelle, moins de 3 p. 100 des travailleurs chinois ont une police d'assurance-vie, mais ce pourcentage va probablement augmenter à mesure que le revenu disponible continuera de s'accroître. Les secteurs de croissance possible du marché de l'assurance et du marché

des capitaux en général comprennent l'assurance-vie et l'assurance-maladie de groupe, les régimes de pension privés, et la gestion de patrimoine.

### Conclusion

Il est manifeste pour tous que la Chine présente de grandes possibilités. Mais le défi pour le Canada et pour les entreprises canadiennes consistera à convertir ces possibilités en réussites. Les gagnants seront les entreprises et les pays qui feront un effort soutenu pour comprendre les tendances qui étayent l'économie chinoise et les nuances culturelles qui influent sur les choix politiques et ceux des consommateurs et des investisseurs en Chine.

La Chine est un marché complexe, et il faut déployer un effort énorme pour arriver à comprendre même relativement ses relations commerciales, sa société et ses habitants. Comme beaucoup d'observateurs l'ont dit, plus l'on séjourne longtemps en Chine, moins on en sait long. Il est impossible de ne pas faire cas de la Chine. L'enthousiasme, la patience et le savoir seront récompensés.

# La diaspora canadienne

## Un concept arrivé à maturité?

Dépêches de la huitième conférence nationale Metropolis

**Jean Lock Kunz**

Directrice associée de projet  
Projet de recherche  
sur les politiques  
Gouvernement du Canada

avec les notes de  
**Kenny Zhang**

Analyste de recherche  
Fondation Asie Pacifique  
du Canada

La huitième conférence nationale Metropolis a eu lieu à Vancouver, au Canada, du 23 au 26 mars 2006. Organisée par le Centre d'excellence de Vancouver pour la Recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM) du projet Metropolis, cet événement a réuni 500 délégués de tous les paliers gouvernementaux, d'organismes non gouvernementaux et du monde universitaire. Le thème était l'Immigration et la situation du Canada dans un monde qui change. Cette conférence marque un virage par rapport au discours traditionnel sur l'immigration et la diversité, souvent axé sur les options du Canada pour améliorer le sort des immigrants et des minorités ethniques. Un tel virage arrive à point pour deux raisons. Premièrement, le Canada est maintenant en concurrence avec des pays qui reçoivent beaucoup d'immigrants tels que l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, ainsi qu'avec les économies émergentes, comme la Chine et l'Inde. Deuxièmement, le mouvement migratoire au Canada est de plus en plus bidirectionnel. Même si le Canada représente encore une destination de choix en matière d'immigration, de plus en plus de Canadiens vivent aux États-Unis et, plus récemment, dans les pays asiatiques, en particulier en Chine et en Inde.

Dans cet environnement mondial, les ressources humaines constituent l'atout le plus précieux. Durant la première séance plénière, les participants ont été mis au courant des stratégies de l'Australie en vue d'attirer des immigrants hautement qualifiés d'une part, et de l'autre, des stratégies de la Chine en vue de faire revenir sa diaspora. Afin d'accélérer l'intégration au pays des travailleurs qualifiés, le gouvernement australien a mis en vigueur des qualifications préliminaires obligeant les candidats à faire évaluer

leurs compétences et leurs aptitudes linguistiques avant de présenter une demande. De plus, l'Australie recrute activement des étudiants internationaux. À l'obtention de leur diplôme, les étudiants peuvent faire une demande de résidence permanente, ce qui a entraîné la formation d'enclaves d'étudiants dans des domaines d'étude que le pays hôte considère comme intéressants.

Quelle est la position du Canada à cet égard? Selon David Ley, professeur de géographie à l'Université de Colombie-Britannique, il a généralement existé un contrat implicite entre les immigrants et la société d'accueil, en vertu duquel celle-ci offre aux immigrants la possibilité d'améliorer leur avenir économique, et les immigrants, en retour, contribuent à sa prospérité. Ley soutient qu'un tel contrat ne fonctionnerait probablement pas dans le Canada actuel alors qu'un grand nombre d'immigrants se heurtent à des obstacles à leur intégration totale à la société canadienne. Cependant, le Canada n'est pas la seule société dans laquelle le marché du travail présente un défi pour les immigrants. En se basant sur sa publication récente, *The Chinese in Silicon Valley*, Bernard Wong, de San Francisco State University, a expliqué que certains professionnels chinois hautement qualifiés sont retournés dans leur pays en raison du manque d'avancement professionnel aux États-Unis. Tant qu'à devenir des « coolies huppés » limités par un plafond invisible, nombreux sont ceux qui ont choisi d'être leur propre patron ou de rentrer chez eux. Cette dernière décision est facile à prendre du fait que le gouvernement chinois a mis en place différentes stratégies pour recruter des chercheurs et des étudiants chinois à l'étranger. Ces stratégies ont été décrites par David Zweig de la Hong Kong University of Science and Technology. Le

présent numéro d'*Horizons* renferme les exposés de David Ley et de David Zweig.

Quoique la Chine soit le principal pays d'origine des immigrants du Canada, une telle tendance pourrait diminuer légèrement en raison du retour des Chinois dans leur pays, comme l'indique un sondage empirique sur les Chinois qui quittent le Canada ou y restent, présenté lors d'un atelier organisé conjointement par le RIIM et la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC). Les auteurs de l'étude, Don DeVoretz et Shibao Guo, ont démontré que la plupart des répondants qui quittaient le Canada le faisaient durant les premières années suivant leur arrivée. Les trois facteurs principaux favorisant un retour en Chine sont les meilleures possibilités de promotion, les emplois mieux rémunérés et une plus grande sécurité d'emploi. Du côté canadien, les trois facteurs principaux sont la non-reconnaissance de la compétence et de l'expérience des ressortissants chinois et le manque d'expérience de travail canadienne. Compte tenu de ce reflux de migration, comment le gouvernement du Canada pourrait-il améliorer les résultats obtenus par les immigrants? Et de quelle manière pourrait-il maximiser leur potentiel? Cette dernière question était au cœur de l'atelier du RIIM/FAPC, Les stratégies nationales en matière de diaspora : l'Inde, la Chine et le Canada. L'atelier poursuivait trois objectifs : se servir des expériences de la Chine et de l'Inde pour tirer parti de leurs communautés de diaspora, étudier la présence et les conséquences d'une diaspora canadienne et envisager des options de politiques en vue de cultiver des liens entre le Canada et sa diaspora.

L'Inde et la Chine ont une longue histoire d'émigration. La diaspora chinoise est l'une des plus importantes

au monde. Dès le 12<sup>e</sup> siècle, des Chinois, en majorité des commerçants et des artisans, ont commencé à émigrer vers l'Asie du Sud-Est. Au 19<sup>e</sup> siècle, d'autres Chinois sont partis pour l'Amérique du Nord et au-delà, attirés par le commerce des coolies et les ruées vers l'or. Dernièrement, des Chinois qualifiés et très instruits se sont établis dans des pays d'accueil, notamment le Canada, les États-Unis et l'Australie. Grâce à son vaste réseau commercial, cet important groupe investit ses richesses dans son pays d'origine.

Consciente du rôle important de sa diaspora, la Chine a mis en place une politique systématique et créé des institutions gouvernementales en vue de gérer les problèmes liés à la diaspora. La Constitution chinoise protège les droits légitimes des ressortissants demeurant à l'étranger ainsi que les droits et intérêts des Chinois revenus de l'étranger. La Constitution donne également le mandat au Conseil d'État (Cabinet) d'exercer les pouvoirs et les fonctions mentionnés ci-dessus et de créer le Comité chinois à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN, c.-à-d., le Parlement). L'APN a adopté de nombreuses lois, certaines protégeant les droits légaux des Chinois à l'étranger, axées sur les droits politiques et les droits de la personne, le droit de participer à la politique et le droit de voyager, de s'établir et d'étudier en Chine. D'autres lois énoncent le traitement préférentiel devant être accordé par tous les niveaux de gouvernement aux Chinois à l'étranger lorsqu'ils retournent en Chine ou y investissent.

À tous les niveaux de gouvernement, des ministères s'occupent de régler les affaires concernant les Chinois à l'étranger. Au gouvernement central, l'organisme exécutif le plus important

est l'Overseas Chinese Affairs Office of the State Council (SCOCAF), composé de 120 membres et dirigé par un ministre et quatre sous-ministres. Il existe des services similaires (OCAF) au niveau des provinces, villes, cantons et comtés. Les ambassades chinoises servent d'intermédiaires principales avec les Chinois à l'étranger.

Tous les niveaux d'OCAF offrent de l'aide aux Chinois à l'étranger de différentes manières, notamment en créant des bases de données en favorisant l'enracinement, le réseautage et la multiplication des possibilités, en offrant des services en matière d'investissement et en facilitant le traitement préférentiel, soit les exemptions et avantages fiscaux, la localisation et l'affectation préférentielle des terrains, la diminution ou l'exonération de l'impôt foncier et autres. De plus, ces OCAF s'emploient à organiser de grandes foires en vue d'établir des liens entre les entreprises, à mettre en place des politiques et des lois protégeant les intérêts et les droits légaux, à résoudre des problèmes, à offrir des services consultatifs en matière de tourisme et à mettre en œuvre des politiques liées au traitement préférentiel des enfants des Chinois à l'étranger.

Dernièrement, le gouvernement chinois s'est montré plus dynamique et plus souple dans sa quête de talents à l'étranger. Certaines mesures consistent à accorder la résidence à long terme (semblable au système de carte verte aux États-Unis) et à encourager les Chinois à l'étranger à servir le pays (*weiguo fuwu*) plutôt que de revenir pour le servir (*huiguo fuwu*). Servir le pays pourrait se faire de manière plus souple, notamment en créant des postes conjoints dans les universités, en établissant une éducation ou des

programmes de recherche conjoints et en encourageant les Chinois à l'étranger à établir des entreprises en Chine.

De son côté, la diaspora indienne compte plus de 20 millions de personnes dans 110 pays, où elles jouent des rôles déterminants en tant qu'investisseurs, clients, fournisseurs, ambassadeurs et philanthropes. Elle a connu une croissance considérable en matière de formation de capital ainsi que des investissements considérables dans l'infrastructure sociale, le développement d'entreprises et les nouveaux fonds de capital de risque. Elle pourrait s'avérer un segment de marché intéressant pour les exportations indiennes. Par exemple, ce n'est pas l'industrie des logiciels, mais plutôt celle du divertissement qui constitue une des exportations indiennes les plus florissantes (par ex., les films de Bollywood), principalement en raison de sa diaspora. Les émigrants ont la possibilité de participer au développement de leurs entreprises au sein de ce marché en expansion. La diaspora indienne est déjà une représentante virtuelle de l'Inde, elle fournit du travail et offre un aperçu des politiques à son pays d'accueil, commercialise des projets et des services indiens et fait la promotion de la culture indienne. En tant que philanthropes, ses membres contribuent à l'éducation, aux soins de santé et au soutien des projets, selon les besoins.

En 2000, le gouvernement de l'Inde a créé un comité de haut niveau sur la diaspora indienne afin d'examiner les questions relatives aux politiques à ce sujet et de faire des recommandations. Une de celles-ci consistait à élaborer un événement annuel en 2003, le Pravasi Bharatiya Divas (PBD, la journée des non-résidents de l'Inde). Les principaux objectifs de ce premier

PBD consistaient à sensibiliser la communauté indienne mondiale, à favoriser une relation par Internet entre l'Inde et toutes les communautés de sa diaspora, à créer une meilleure perception de la diaspora parmi les Indiens et vice versa, à définir la nouvelle approche de l'Inde envers la diaspora et à annoncer la double citoyenneté et d'autres programmes culturels. Les années suivantes, le PBD s'est étendu à des domaines

*Quoique la Chine soit le principal pays d'origine des immigrants du Canada, une telle tendance pourrait diminuer légèrement en raison du retour des Chinois dans leur pays.*

plus larges, notamment à la création de réseaux de diaspora en matière d'affaires, de science et de technologie, de culture et d'éducation, à l'élaboration de stratégies pour les jeunes de la diaspora et à la précision de la relation entre l'Inde, qui se développe rapidement, et sa diaspora.

Le cas de l'Inde indique clairement que les destinées du pays et de sa diaspora sont étroitement liées. Elles ont toutes deux intérêt à développer une relation mutuellement avantageuse. La diaspora est une ressource importante pour l'Inde quant à ses aspirations de devenir un pays développé et une superpuissance du savoir d'ici 2020. Cependant, accorder un traitement préférentiel à la population de la diaspora risquerait de provoquer un sentiment d'injustice chez les migrants de retour. Par exemple, certains professionnels chinois ou indiens pourraient avoir le sentiment qu'ils auraient été mieux traités s'ils n'avaient pas quitté le pays pour y revenir en tant qu'expatriés.

Existe-t-il une diaspora canadienne? Selon une étude récente menée par

la FAPC, 9 % de la population canadienne (2,7 millions) vit actuellement à l'étranger, principalement aux États-Unis, un pourcentage supérieur à celui de l'Australie, de la Chine, des États-Unis ou de l'Inde. Contrairement aux diasporas indienne et chinoise, les antécédents ethniques de la diaspora canadienne sont diversifiés et ses membres ne sont pas tous natifs du Canada. Une étude récente de Statistique Canada estime que le tiers des

immigrants masculins ayant entre 25 et 45 ans (au moment de leur arrivée) quittent le Canada dans les vingt années suivant leur arrivée et qu'environ la moitié de ceux-ci vont s'établir ailleurs au cours de la première année. Les nouveaux arrivants des États-Unis et de Hong Kong sont les plus susceptibles de repartir durant les dix premières années (Aydemir et Robinson, 2006). Ce résultat est particulièrement frappant dans le cas des immigrants de Hong Kong arrivés entre 1990 et 1994, quelques années avant la rétrocession à la Chine de l'ancienne colonie britannique. On estime qu'il y a environ 200 000 Canadiens qui vivent à Hong Kong à l'heure actuelle, la plupart étant des personnes nées à Hong Kong et des migrants des années 1990 de retour au pays.

Tous les participants à l'atelier s'entendaient quant au manque de données sur la diaspora canadienne, sa taille, sa distribution ainsi que ses caractéristiques sociales et démographiques. De plus, il n'existe aucune recherche quantitative sur son rôle dans les

échanges commerciaux et les investissements au pays et à l'étranger. De plus en plus de données non scientifiques indiquent que les migrants de retour en Chine et à Hong Kong facilitent, par leurs affinités, le transfert de technologie et les réseaux sociaux, les investissements et les échanges commerciaux avec le Canada.

pays d'accueil ainsi qu'en préconisant des politiques avantageuses pour le Canada? De plus, si les Canadiens quittent le pays en raison de meilleures possibilités économiques mais reviennent ultérieurement, ils pourraient être considérés comme des « profiteurs » du généreux système social canadien. Il s'agit alors de savoir

*Les politiques en matière de diaspora ne portent pas seulement sur l'imposition et les échanges commerciaux; il s'agit surtout de renforcer la compétitivité du Canada au sein de la communauté mondiale.*

Puisqu'on s'attend à une croissance en taille et en importance de la diaspora canadienne, est-il temps de réévaluer la stratégie du Canada à son égard comme l'ont fait la Chine et l'Inde? Les employeurs de différents secteurs poursuivent leurs efforts en vue de recruter des Canadiens travaillant ou étudiant actuellement à l'étranger. Les discussions sur les politiques publiques à l'égard des Canadiens à l'étranger sont axées en général sur les services consulaires, l'imposition et l'exercice du droit de vote. Si on envisage des politiques en matière de diaspora, il faut connaître leurs objectifs et ce qu'il en coûterait. Sur le plan des objectifs, s'agirait-il de ramener les Canadiens au pays ou de tirer parti de leur influence à l'étranger en facilitant les liens d'affaires entre le Canada et leur

comment faire cotiser ces personnes au système. Une suggestion avancée durant l'atelier consistait en un système d'imposition à l'échelle mondiale. Ceci dit, les politiques en matière de diaspora ne portent pas seulement sur l'imposition et les échanges commerciaux; il s'agit surtout de renforcer la compétitivité du Canada au sein de la communauté mondiale. Les discussions devraient tourner autour de cette question, qui consiste à faire du Canada un endroit privilégié pour investir, travailler et vivre. Le gouvernement devrait donc adopter une toute nouvelle approche à l'égard des politiques en matière de diaspora.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

## Symposium Canada-Chine sur l'inclusion sociale et le développement économique : améliorer la compréhension mutuelle et jeter les bases de collaborations futures

Du 12 au 15 décembre 2006  
Beijing, Chine

### Appel d'articles

L'Institut d'ethnologie et d'anthropologie (IEA) de l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS), en partenariat avec le Projet de recherche sur les politiques (PRP), l'ambassade canadienne à Beijing et le comité organisateur du 16<sup>e</sup> Congrès international des sciences d'anthropologie et d'ethnologie (ICAES 2008), tiendra un symposium sino-canadien sur l'inclusion sociale et le développement économique. Nous vous invitons à présenter votre article sur les thèmes suivants :

- L'inclusion sociale, la diversité ethno-culturelle au Canada et en Chine; et
- La prospérité économique

Les participants intéressés sont priés d'envoyer au comité scientifique un résumé ne dépassant pas 400 mots, en Times New Roman 11 points, aux adresses <[fachundu@yahoo.com](mailto:fachundu@yahoo.com)> et <[J.Kunz@prs-srp.gc.ca](mailto:J.Kunz@prs-srp.gc.ca)>, en précisant le nom, le titre, l'affiliation et les coordonnées de l'auteur.

### Échéancier

30 août – date d'échéance des résumés  
15 septembre – notification de l'acceptation  
15 novembre – date d'échéance des textes finals

Pour plus d'informations, consultez le site web du PRP.

# Le Canada en concurrence sur le marché mondial de l'immigration

**David Ley**

Chaire de recherche du Canada en géographie  
Département de géographie  
Université de la Colombie-Britannique

## Note du rédacteur

Le texte suivant a été présenté le 24 mars 2006 à la séance plénière « Le Canada en concurrence sur le marché mondial de l'immigration » de la 8<sup>e</sup> Conférence Metropolis nationale.

J'examinerai tout d'abord le contrat tacite entre les immigrants et le Canada. Compte tenu du contexte transnational d'aujourd'hui et face à la mobilité croissante et à l'origine géographique variée d'immigrants qualifiés et entrepreneurs, la situation mérite d'être clarifiée.

La situation est la suivante. Le Canada a besoin de l'immigration pour maintenir la croissance de la population, du marché du travail, de la consommation et de l'assiette fiscale du pays. La politique en matière d'immigration revêt également un aspect humanitaire, même s'il reste secondaire. Jusqu'à une époque récente, la sélection des réfugiés à l'étranger reposait en effet sur le capital humain des demandeurs. Pour satisfaire ses intérêts, le Canada maintient un niveau d'entrée élevé et applique des normes de qualité supérieures au capital humain. Le service d'établissement initial et la politique du multiculturalisme favorable à l'immigration facilitent l'arrivée des migrants. Selon l'importante étude d'Irene Bloemraad (2003), ces programmes sont très utiles, en particulier si on les compare à ceux des États-Unis.

On s'attend à ce que, de leur côté, les immigrants satisfassent leurs intérêts personnels, deviennent des citoyens, des membres productifs de la société et intégrés socialement, économiquement et politiquement. Ce contrat a historiquement bien fonctionné à bien des égards. Les immigrants ont accepté le confinement territorial de leur travail. Leur taux de naturalisation est relativement élevé. À différents degrés, nous, les immigrants, affirmons désormais notre loyauté envers le Canada. Nous participons au renouvellement de la population nationale. Les intérêts des immigrants rejoignent ceux de la nation.

Mais ce contrat se complique avec la mondialisation, qui remet en question la juridiction de l'État-nation alors que le capital, les marchandises, le travail et l'information circulent plus librement que jamais à travers les frontières. La logique du marché est de plus en plus présente au quotidien. Elle érode le sentiment d'appartenance et le symbolisme intrinsèques au développement d'un pays.

Le Canada prend part au nouveau jeu de la mondialisation. Les critères d'évaluation sont de plus en plus axés sur la valeur des immigrants et des réfugiés sur le marché. La marchandisation de la citoyenneté est clairement illustrée par le Programme d'immigration des gens d'affaires, mais elle se reflète aussi dans l'exigence des critères d'entrée imposés aux travailleurs qualifiés. Comme ailleurs, la politique canadienne est gouvernée par des intérêts nationaux. Et jusqu'à aujourd'hui, le Canada est parvenu à maintenir un niveau d'immigration important.

Mon argument principal est le suivant : la mondialisation éloigne les intérêts personnels de l'État de ceux des immigrants, remettant en question le contrat implicite de la citoyenneté.

Prenons deux exemples. Dans un premier temps, examinons le Programme d'immigration des gens d'affaires. Le gouvernement produit annuellement un rapport confirmant la réussite économique de ce programme en termes de millions de dollars investis et de milliers d'emplois créés. Bien qu'ils soient exagérés, ces chiffres sont impressionnants et mes recherches personnelles viennent les corroborer. Nous avons interviewé 90 immigrants entrepreneurs du Grand Vancouver, la région numéro un en immigration d'affaires (Ley, 2006). Les répondants étaient nantis, rapportaient environ 500 000 \$ au Canada sans compter

leurs réserves à l'étranger. Ces gens d'affaires ont déclaré des investissements locaux de plus de 25 millions de dollars et, en tenant compte de quelques cas de réussite exceptionnelle, ils employaient près de 400 personnes en dehors du cercle familial. Des investissements importants ont été réalisés et de nombreux emplois ont été créés.

Cette réussite pour la politique nationale n'en est cependant pas nécessairement une pour les entrepreneurs. Qu'ont obtenu ces derniers pour leurs investissements? La réponse est habituellement peu intéressante en termes de réussite commerciale. Une grande frustration et un sentiment d'injustice règnent chez ces gens d'affaires immigrants. D'un point de vue économique, leurs activités étaient pratiquement marginales, les pertes financières, importantes. Après deux ans d'activité, le revenu net médian se chiffrait à zéro; 58 p. 100 des entreprises ont perdu de l'argent ou atteignaient à peine le seuil de rentabilité. Peu après cette période, la moitié des entreprises étaient vendues, souvent à de nouveaux immigrants, une situation qui a provoqué des doubles comptages, gênants pour les statistiques annuelles. Beaucoup d'immigrants en ont tiré la conclusion qu'ils réussiraient mieux ailleurs et sont retournés dans leur pays d'origine. Une étude interne du gouvernement (Glover et Sim, 2002), effectuée sur un vaste échantillon, arrive à une conclusion similaire : sur plus de 40 p. 100 des entrepreneurs qui vendent leur exploitation, 38 p. 100 expliquent ces ventes par de meilleures possibilités d'affaires dans leur pays d'origine. Ces chiffres sont particulièrement élevés si l'on considère le nombre d'entrepreneurs qui, déjà de retour dans leur pays d'origine, n'ont pu participer à l'étude. Dans le cas de

l'immigration est-asiatique, on a constaté de nombreux retours du soutien économique principal dans son pays d'origine, parfois avec sa famille. Les revenus déclarés des foyers toujours présents au Canada sont modestes, à l'image des piètres performances de leurs activités économiques. La politique a réussi à satisfaire les intérêts nationaux au détriment des intérêts

constate que ces travailleurs partagent le même point de vue : il existe en Inde beaucoup plus d'occasions d'affaires et de projets novateurs qu'aux États-Unis, et c'est l'Inde qui est à la fine pointe de l'innovation en matière de technologie de l'information. De plus, nos propres recherches sur le retour des immigrants d'affaires et hautement qualifiés à Hong Kong (Ley

*On attire facilement ces immigrants talentueux. Mais comment les retenir? Ils se rendent compte, à leur grande déception, que l'intégration économique est fortement entravée par un gaspillage de capital humain dû à la non reconnaissance des titres de compétences étrangers et à la médiocrité des programmes de formation linguistique.*

des entrepreneurs immigrants et, à long terme, de ceux du Canada. Accueillir les immigrants n'est pas suffisant.

Examinons maintenant, dans un deuxième temps, le cas des travailleurs qualifiés. On compte parmi eux des milliers d'ingénieurs de la Chine et de l'Inde, deux régions à forte immigration récente vers le Canada. Là encore, on attire facilement ces immigrants talentueux. Mais comment les retenir? Ils se rendent compte, à leur grande déception, que l'intégration économique est fortement entravée par un gaspillage de capital humain dû à la non reconnaissance des titres de compétences étrangers et à la médiocrité des programmes de formation linguistique. Logiquement, il faudrait aller de l'avant. Mais attirer des travailleurs qualifiés puis encourager leur départ en ne reconnaissant pas leurs compétences n'est pas une politique très pertinente.

Dans son étude très instructive sur le départ d'ingénieurs indiens des États-Unis (2006), Elizabeth Chacko

et Kobayashi, 2005), la recherche en cours de Sin Yih Teo sur le départ des ingénieurs et autres professionnels du Canada vers la Chine continentale (2006) ainsi qu'une étude de Tian et Ma (2006) partagent les mêmes conclusions : les gradients économiques et de l'emploi favorisent souvent l'Asie de l'Est au détriment du Canada.

De façon plus générale, une étude de Statistique Canada, effectuée par Aydemir et Robinson (2006), a démontré une importante attrition des hommes actifs, entrepreneurs ou hautement qualifiés immigrés entre 1980 et 1996. En utilisant les déclarations d'impôts non produites comme indicateur des mouvements de migration (hypothèse corroborée par les données du recensement), l'étude conclut qu'une bonne partie de l'immigration vers le Canada est désormais temporaire. Le profil des gens qui se retirent des rôles d'imposition est clairement défini par un niveau élevé de capital humain. Environ 40 p. 100 des travailleurs hautement qualifiés et entrepreneurs partent au cours

des 10 premières années de vie canadienne, dont une majorité dans les 12 premiers mois.

Malgré les oscillations à court terme, on peut supposer que le nombre d'immigrants qualifiés retournant en Asie augmentera vraisemblablement à moyen terme. Certaines prévisions annoncent une croissance de 10 p. 100 des économies de la Chine et de l'Inde cette année, et des possibilités d'emploi exponentielles pour les travailleurs qualifiés, en particulier ceux qui possèdent une expérience nord-américaine. Cette croissance accélérée renforce l'idée que les travailleurs mobiles ont davantage à s'installer en Asie de l'Est et du Sud, manne des occasions d'affaires. Chacko (2006) a noté qu'une importation de travailleurs intellectuels peuple plus de 1000 entreprises des technologies de l'information au Bangalore, leader de l'Asie du Sud. Les secteurs de R. et D. en haute technologie des multinationales américaines installées en Inde déposent plus de brevets que Bell Labs, alors que la demande a obligé les promoteurs de la Californie à construire six cités, au coût de 4,5 milliards de dollars, pour accueillir les Indiens non-résidents de retour dans leur pays. Des projets similaires existent en Chine continentale, où des cités industrielles et de R. et D. ainsi que des quartiers d'habitation « à l'américaine » sont construits pour concurrencer les sites nord-américains (Luo *et al.*, 2002).

On constate par ailleurs le sentiment grandissant que le Canada n'est plus la terre fertile en occasions économiques qu'il était. Chaque échec d'un entrepreneur immigrant, chaque refus de reconnaissance des compétences d'un travailleur immigrant qualifié est amplifiée par de forts réseaux mondiaux. Les attentes économiques des nouveaux arrivants sont donc faibles. Même si on les appelle des « migrants

économiques », leur motivation première n'est peut-être pas économique. Parmi les 90 foyers de l'immigration économique que nous avons rencontrés, acceptés au Canada pour promouvoir le développement économique, seulement 12 p. 100 ont expliqué leur venue par des motifs économiques (Ley, 2006). La qualité de vie, l'éducation des enfants et les inquiétudes liées à la situation politique de leur pays d'origine revêtaient beaucoup plus d'importance. Les conclusions, à l'origine surprenantes, de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada viennent corroborer le fait que ce ne sont pas essentiellement les possibilités d'emploi qui guident le choix du lieu d'immigration des travailleurs qualifiés. Elles en ont été le facteur dominant pour seulement 23 p. 100 des nouveaux arrivants à Toronto, 16 p. 100 à Montréal et 6 p. 100 à Vancouver (Chui, 2003).

Le choix de la terre d'accueil devient stratégique pour l'immigration d'affaires dans un contexte transnational. On observe une importante activité au sein de la population : arrivées et départs des immigrants, déplacements indécis, installations temporaires et, pour certains, retraite anticipée (une autre façon de quitter le marché du travail). Pour certains, la recherche d'une qualité de vie élevée est primordiale, mais à long terme, elle ne suffit pas pour compenser l'insatisfaction économique qui règne au Canada (Ley et Kobayashi, 2005). Le contrat originel n'a plus la même force : devant la mobilité actuelle, les gens ne sentent plus l'obligation de confinement, surtout s'ils se heurtent à des obstacles économiques. Et on constate que les travailleurs engagés dans des activités transnationales soutenues ne demanderont pas nécessairement la citoyenneté canadienne ou ne s'identifieront pas comme Canadiens (Hiebert et Ley, 2006).

À l'image de la politique nationale, les immigrants privilégient leurs intérêts, et, dans un contexte transnational, un capital humain élevé confère davantage d'options aux travailleurs migrants. Ils négligeront les destinations à faible taux de satisfaction et d'intégration économiques. Le Canada tend de plus en plus à être reconnu pour sa qualité de vie plutôt que pour les possibilités d'y faire de l'argent. Un slogan de Vancouver des années 90 en témoigne : Hong Kong pour l'argent, le Canada pour la qualité de vie.

Le renouvellement des citoyens nationaux fait face à un nouveau défi. Terre de rapatriés, le Canada doit considérer les intérêts des immigrants au même titre que les siens. Malgré l'actualité et la pertinence de mes arguments, mon but n'est ni moralisateur, ni politique. Cependant, il est dans l'intérêt du Canada d'éliminer les obstacles à l'intégration économique (notamment la reconnaissance des compétences), et de résoudre les problèmes linguistiques des arrivants en mettant en place des programmes de formation correspondant aux exigences du marché. Sinon, le Canada risque son titre de destination de choix pour l'immigration de gens d'affaires et de travailleurs qualifiés à la recherche de débouchés économiques réels.

*Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.*

# La Chine attire-t-elle le talent mondial?<sup>1</sup>

**David Zweig**  
 Professeur au Département  
 des sciences sociales  
 et directeur  
 Center on China's  
 Transnational Relations  
 Hong Kong University of  
 Science and Technology

Pendant 30 ans, la Chine et Hong Kong ont fourni le Canada en talents. Depuis quelques années, Hong Kong s'habitue à sa rétrocession à la Chine, et beaucoup de Hongkongais, des hommes surtout, choisissent de rentrer chez eux pour mieux gagner leur vie. On observe aussi un « exode inversé des cerveaux » en Chine continentale. Le nombre de rapatriés est passé de 7000 en 1999 à 30 000 en 2005.

Est-elle révolue l'époque où le Canada arrachait à la Chine élargie son capital humain? La Chine est-elle devenue un aimant attirant ses expatriés installés au Canada? On peut présenter le futur marché chinois de talents mondiaux en six points.

Premièrement, tous les paliers de gouvernement chinois (national, provincial, municipal) encouragent activement le retour des universitaires après leurs études à l'étranger. Pour ce faire, le gouvernement central crée un climat politique favorable, et aide financièrement sa *Chinese Academy of Sciences* (CAS) et les universités à cibler les candidats.

Les rapatriés disent : « Fiez-vous à Deng Xiaoping pour partir et à (l'ancien président) Jiang Zemin pour revenir. » Jiang avait compris qu'à l'époque de la mondialisation, la Chine ne pouvait plus retenir ses ressortissants et qu'elle devait se battre sur le plan international pour récupérer ses cerveaux. Il disait : « La concurrence dans le milieu de la recherche scientifique réside au niveau des talents. » Le retour des cerveaux est une priorité nationale, au centre des programmes nationaux Construire la Chine grâce à la science et à l'éducation (*ke jiao xing guo*) et Fortifier le pays avec nos talents (*rencai qiang guo*). De tels programmes améliorent le statut des rapatriés, et forcent le ministère des Finances à débloquer des fonds et la bureaucratie à mobiliser ses

efforts pour cette cause nationale. En 2001, à la sixième session de la *World-wide Chinese Businessmen's Association*, l'ancien premier ministre Zhu Rongji avait déclaré que la Chine concentrerait ses efforts pour attirer le talent et les compétences techniques de ses ressortissants plutôt que ceux du capital humain étranger, respectant ainsi la stratégie du programme Fortifier le pays avec nos talents.

La nouvelle génération de dirigeants légitime la recherche de rapatriés. En 2003, dans une série de trois discours (*san pian jiang hua*) le président Hu Jintao et le vice-président Zeng Qinghong ont qualifié ces rapatriés d'« irremplaçables » (*buke daiti*) jouant un « rôle considérable dans l'histoire » (*dute de lishi zuoyong*). Revêtir quelque chose d'« importance historique » en politique chinoise est loin d'être futile. Depuis 1996, dix nouveaux programmes encouragent le retour des cerveaux, entre autres, le Fonds pour l'avancement des rapatriés universitaires (1990), le Programme de formation du personnel d'exception des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles (1991), le Fonds national des sciences pour les jeunes universitaires émérites (1994), et le Programme cent, mille et dix mille (1995) (Cong, 2004).

En mai 1998, Jiang Zemin a participé aux célébrations du centième anniversaire de l'université de Beijing (Beida). Dans son discours, il a pardonné l'implication de l'université dans la tourmente politique d'avril à juin 1989, et a souhaité que les plus grandes universités chinoises s'élèvent au niveau international. De la date du discours est né le nom du plan d'action, Plan 985, par lequel le gouvernement a investi des milliards de yuans renminbi (RMB, unité monétaire de la Chine) dans neuf universités, et a exigé que 20 % des fonds servent à l'embauche d'universitaires étudiant à l'étranger. Entre la fin des années 1980

et la fin de 2003, le Programme d'aide financière aux jeunes professeurs d'exception (*youxiu qingnian jiaoshi zizhu jihua*) a donné 144 millions de RMB à 2218 professeurs rapatriés. Entre 1998 et 2004, le Programme Cheung Kong pour les universitaires du ministère de l'Éducation (*Changjiang xuezhe jiangli jihua*), financé par Li Ka-hsing de Hong Kong, a permis à 537 universitaires de rentrer au pays et de devenir des chefs de file de secteurs de recherche clés.

Pendant plusieurs années, le ministère des Finances a financé le Programme des 100 talents de la CAS (*Bairen jihua*). Les candidats présentent leurs projets en cours et à venir aux comités de recherche de la CAS. Les gagnants peuvent offrir deux millions de RMB à leurs boursiers, et 20 % de cet argent peut servir à augmenter les salaires. La plupart des boursiers reçoivent une maison, un laboratoire, de l'équipement étranger, et s'entourent d'une équipe de recherche composée de diplômés et de personnel de recherche qualifié, parfois des docteurs du pays. Ces rapatriés deviennent immédiatement professeurs titulaires, quel qu'ait été leur statut à l'étranger. Les programmes visent les domaines scientifiques de fine pointe comme la biotechnologie, la nanotechnologie, l'efficacité énergétique, la protection de l'environnement, les sciences des matériaux et les technologies de l'information. Un institut spécialisé en biotechnologie et relevant de la CAS a reçu 13 bourses en deux ans.

Les gouvernements locaux sont aussi en compétition. Les villes tentent d'attirer les hommes d'affaires rapatriés en leur offrant diverses mesures incitatives : rabais sur des maisons, voitures importées, ordinateurs, bureaux ou surfaces industrielles gratuits, emplois pour les épouses et éducation privilégiée pour les enfants, et des permis de résidence permettant aux détenteurs de passeports étrangers de se déplacer librement sans devoir abandonner leur

deuxième citoyenneté. La plupart des grandes villes et des chefs-lieux de comtés offrent aux rapatriés universitaires des terrains pour établir leur entreprise, en plus d'une aide pour se sortir des contraintes bureaucratiques qui accablent les nouvelles entreprises. Beijing et Shanghai possèdent chacune 14 de ces zones.

Quels sont les résultats? D'après les sondages, peu de rapatriés attribuent aux efforts gouvernementaux les raisons de leur retour en Chine : l'impact du gouvernement est donc indirect. On a interrogé un groupe de scientifiques des villes de Wuhan, Kunming, Guangzhou et Changsha sur les raisons de leur retour. Vingt-deux pour cent ont donné comme deuxième raison les changements dans le contexte national. La liberté de mouvement, une importante innovation politique en 1993, était la première raison de 3 %, la deuxième raison de 10 % et la troisième de 10 % des retours. La stabilité politique, une préoccupation de taille qui a déclenché l'exode des cerveaux au début des années 1990 (Cheng, 1995), est aujourd'hui un atout, deuxième raison de 7 % et troisième de 3,5 % des retours. Enfin, le changement d'attitude du gouvernement face à la population était la troisième raison du retour de 9 % des rapatriés<sup>2</sup>.

Et que dire de la qualité des rapatriés? La Chine attire-t-elle les meilleurs et plus brillants étudiants de l'étranger? Les rapatriés sont-ils plutôt des gens qui n'ont pas réussi à l'étranger? La deuxième hypothèse semble la plus juste. Le directeur d'un institut de recherche de la CAS du nord-est de la Chine affirme que les gens qu'il attire sont les étudiants qui, sur une échelle de réussite, se classent entre 50 et 80 %. Les 20 % du haut de l'échelle restent à l'étranger. En 2003, le Beijing's High Energy Physics Laboratory de la CAS n'a attiré aucun doctorant; ces derniers

étaient à l'étranger ou en affaires en Chine. Rao Yi, de l'université Washington de St. Louis, soutient qu'en matière de réputation internationale et de prestige, peu d'universitaires de retour au pays égalent ceux qui sont restés à l'étranger. Il croit que de 800 à 1000 scientifiques d'origine chinoise dirigent des laboratoires indépendants aux États-Unis, et qu'ils ne retourneront probablement pas en Chine<sup>3</sup>.

Convaincre les rapatriés les plus talentueux de rester en Chine n'est pas une mince affaire. À un récipiendaire d'une des 100 bourses de la CAS, auteur de publications dans la revue *Science*, on a offert un appartement et une bourse pour sa femme. Dans une entrevue effectuée dans le nord-est de la Chine en 2003, l'homme déclarait ne pas savoir s'il resterait longtemps en Chine.

Des enquêtes menées en 2001 et 2002 montrent que les rapatriés de la CAS n'avaient pas percé à l'étranger. On a interviewé 86 scientifiques rapatriés. Seuls deux scientifiques sur 82 gagnaient plus de 50 000 \$US par année au moment de retourner en Chine. Trois sur 82 gagnaient entre 35 000 et 49 000 \$US. Très peu détenaient des brevets, même si 20 % avaient obtenu leur doctorat à l'étranger. Sur les 109 universitaires de six villes interviewés en 2002, huit gagnaient un salaire annuel de plus de 25 000 \$US et 77 % gagnaient moins de 12 500 \$US. Ainsi, la majorité des universitaires vivait dans une situation instable avant le retour en Chine, la plupart grâce à des bourses de post-doctorat à court terme.

En 2002 et 2004, quelque 47 % des répondants justifiaient l'augmentation du nombre de rapatriés par les politiques gouvernementales, et 19 % par la stabilité de la situation politique. Le rôle du gouvernement prend alors une certaine importance.

Les politiques gouvernementales n'arrivent pourtant pas à surpasser l'apport de technologies pour le marché intérieur de la Chine. Les Chinois croient pouvoir faire d'énormes profits en ramenant des technologies qui, même si elles ne sont pas de fine pointe, sont nouvelles pour le pays. À l'été 2004, on a interrogé 100 entrepreneurs rapatriés à Beijing, Shanghai et Guangzhou. On leur a demandé les raisons de leur retour. « J'ai une technologie qui aura de l'avenir en Chine » était la première raison de 27 % et la deuxième raison de 28 % des répondants. Une étude de 2001 montre les récompenses attribuées aux importateurs de technologies. Sur 145 rapatriés et employés de technopoles, 41,2 % de non-importateurs et 12,5 % d'importateurs gagnaient moins de 40 000 RMB par année. Par contre, on observe des salaires annuels de plus de 80 000 RMB chez les mêmes groupes, respectivement 31,2 % pour les importateurs et 8,3 % pour les non-importateurs. Ces résultats sont significatifs moyennant une marge de 1 %<sup>4</sup>.

Ces trois dernières années, l'augmentation massive des retours témoigne du succès des politiques gouvernementales. Mais beaucoup de rapatriés ont acquis une expertise limitée à l'étranger et ont du mal à trouver du travail en Chine. Péjorativement nommés « les algues » (*hai dai*) par des jaloux qui n'ont pu étudier à l'étranger, ils représentent à la fois un avantage et un inconvénient pour l'État. Selon les données gouvernementales, la moitié des 30 000 rapatriés de 2005 étaient fraîchement diplômés des premier et deuxième cycles. La plupart des diplômés revenaient de la Grande-Bretagne, où on offre une maîtrise d'un an mais pas de formation professionnelle. Sans expérience ni travail, ces étudiants doivent rentrer en Chine.

Or, ils ne forment pas la relève scientifique, universitaire ou entrepreneuriale d'expérience qui propulsera l'économie chinoise dans le 21<sup>e</sup> siècle. S'ils avaient représenté l'élite universitaire, ils auraient fréquenté les meilleures universités de Chine ou de l'étranger. En Chine, ils ne peuvent que se satisfaire d'emplois du niveau moyen de la hiérarchie administrative ou du bas de l'échelle commerciale.

Pourquoi le gouvernement est-il si préoccupé par cette situation? Parce que bon nombre de rapatriés sans emploi sont les enfants de fonctionnaires nouvellement retraités, qui ont investi toutes leurs économies dans leur enfant unique. En retour, cet enfant ne peut offrir la sécurité attendue étant donné leur précarité d'emploi. Ainsi, les fonctionnaires de nombreuses municipalités et du ministère de l'Éducation ont mis sur pied des programmes visant le jumelage des *hai dai* avec des entreprises susceptibles de les embaucher. Certains programmes encouragent le démarrage d'entreprises, projet difficile vu le manque d'expertise entrepreneuriale des rapatriés. Il en résulte un grand ressentiment du gouvernement envers la Grande-Bretagne, qu'on accuse d'exploiter la jeunesse chinoise en lui offrant des échanges avec des universités anglaises de piètre qualité, puis en l'abandonnant, la forçant à retourner en Chine avec un diplôme mais peu d'expérience professionnelle.

## Conclusion

Le gouvernement chinois a sans contredit créé un climat attrayant pour les rapatriés, dont le nombre devrait grossir. De plus, l'augmentation du nombre d'étudiants qui s'offrent des études à l'étranger devrait engendrer un accroissement des retours en Chine. En outre, même si la question

n'est pas abordée dans cet article, beaucoup de doctorants expérimentés considèrent que la Chine pourrait leur offrir de meilleures perspectives d'avenir que le Canada. L'expansion des entreprises étrangères attirera les dirigeants des classes moyennes, tandis que les cadres supérieurs d'origine chinoise préféreront le riche style de vie de Shanghai à celui de Toronto ou de Vancouver. Mais les chiffres sont souvent trompeurs : un retour en masse peut engendrer des problèmes pour la Chine, tout en prouvant que les efforts pour renverser l'exode des cerveaux ont porté fruit.

## Notes

- 1 Ce texte a été présenté à Vancouver le 24 mars 2006 dans le cadre de la huitième conférence nationale Metropolis : « Immigration et la situation du Canada dans un monde qui change ». Le financement a été assuré par le *Research Grants Council* de Hong Kong, par une subvention directe de la *Hong Kong University of Science and Technology* et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- 2 Entrevues réalisées avec des scientifiques du CAS en 2001 et 2004, à Beijing et à Changchun.
- 3 Cité dans Cong (2004).
- 4 On compte parmi les importateurs de technologies des rapatriés et des gens qui n'ont pas étudié à l'étranger.

Pour consulter l'ensemble des références, voir la version électronique de ce numéro sur le site web du PRP à <[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.

# Social Security Law

Publié sous la direction de  
**Yansui Yang**

Université de Tsinghua

Publié par

l'Université de Tsinghua

(Public Management

Teaching Series) et la

Policy and Law Research Series

(2003)

Compte rendu par

**Stuart Sykes**

Agent principal de recherche

en politiques

Projet de recherche

sur les politiques

Gouvernement du Canada

L'ouvrage *Social Security Law* est instructif à maints égards. Publié sous la direction de Yansui Yang, de l'Université de Tsinghua, il regroupe des articles signés par des chercheurs de la Chine aussi bien que de l'Europe occidentale qui portent sur une multitude de questions théoriques et pratiques. De lecture aride par moments, ce livre constitue une mine de renseignements précieux pour quiconque en est à son premier contact avec le sujet aussi bien que pour les spécialistes.

Il se subdivise en chapitres qui facilitent grandement la tâche à ceux et celles qui souhaitent approfondir leur connaissance des régimes de droit du travail et de sécurité sociale en vigueur en Chine. Le premier donne un aperçu des théories fondamentales qui étayent l'assurance sociale et à la lumière desquelles il explore ensuite la question des responsabilités de l'État ainsi que les liens qui existent entre le droit de la sécurité sociale et les lois économiques. Des articles consacrés aux enjeux et aux méthodes propres à l'Europe occidentale sont intercalés et fournissent des données complémentaires qui permettent de mieux évaluer le contexte chinois. Après cette introduction, les différents aspects des lois appliquées et des méthodes utilisées en Chine et ailleurs sont examinés plus en détail. Dans son ensemble, ce livre, extrêmement détaillé, est aussi facile à consulter, ce qui est d'autant plus remarquable que le sujet n'est pas des plus faciles à maîtriser même pour l'analyste ou le chercheur expérimenté.

Le présent article n'a aucunement pour objet de répertorier ou de résumer les diverses observations ou autres constatations dont le livre fait état. Il vise plutôt à faire ressortir d'une manière générale ce que le livre peut



avoir à apporter à quiconque souhaite mieux comprendre ce qu'ont en commun les décideurs occidentaux et chinois, de même que ce qui les oppose dans la façon d'aborder certains enjeux.

Les mêmes forces agissent souvent en Chine et en Europe de l'Ouest. La mondialisation, tout particulièrement en ce qui a trait à la concurrence, de même que ses effets sur le marché du travail (comme la prévalence de plus en plus marquée des emplois atypiques) y sont présentés de part et d'autre comme des enjeux pressants. Comme le souligne M. Zhou Baomei, les décideurs s'efforcent partout de trouver un juste équilibre entre l'État et le marché dans le nouvel ordre économique, un équilibre qui corresponde parfaitement aux traits caractéristiques de chaque pays (p. 206).

Pour le reste, toutefois, les similitudes se font plus rares. Au-delà des pressions découlant de la mondialisation, la Chine fait face aussi à des changements démographiques importants qui sont attribuables à l'urbanisation et à l'industrialisation. Même s'ils se font très certainement sentir en Europe de

l'Ouest également, le contexte chinois semble donner une plus grande ampleur à ces mouvements, qui contribuent largement aux problèmes socioéconomiques auxquels les analystes du pays doivent se mesurer.

Tout aussi remarquable est l'apparente différence de ton entre les chercheurs occidentaux et leurs homologues chinois dès qu'ils abordent un problème. En Europe, l'analyse tourne autour des changements qui s'imposent pour que les structures en place soient davantage en mesure de tenir le coup face aux pressions nouvelles et de donner des garanties de durabilité. Les problèmes sont dès lors décrits comme résultant d'abord et avant tout des programmes qu'il conviendrait de modifier aux fins d'une durabilité et d'une efficacité accrues face à la concurrence à l'échelle mondiale (pp. 193-203).

Par contre, les chercheurs chinois semblent envisager les problèmes dus à la mondialisation d'un point de vue tout à fait différent. Très souvent, les pressions sont présentées comme des intrusions étrangères qui risquent de compromettre l'avantage concurrentiel du pays (p. 204). Les raisons exactes de ces divergences sont difficiles à cerner, mais il est probable qu'elles découlent du fait que le passage d'une économie essentiellement centrée sur l'État à une économie axée sur les forces du marché, qui s'est amorcé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ne s'est pas encore réalisé complètement (p. 207). Subsistent encore certains vestiges de ce qu'a toujours été auparavant l'économie du travail en Chine, fondée sur des prémisses qui diffèrent amplement

de celles qui sous-tendent les systèmes de libre-échange, qu'il s'agisse de l'économie mondiale ou de celle d'Europe de l'Ouest.

Par exemple, le système chinois s'appuie sur l'hypothèse voulant que, dans le contexte d'une économie à planification centrale, un travailleur ne peut avoir que des rapports de travail individuels (p. 240). C'est pourquoi la Chine n'a accédé que très récemment

sur les forces du marché et sur la concurrence internationale, les emplois atypiques et le cumul d'emplois sont apparus, et les employeurs ont cessé d'être tenus de respecter leurs obligations. Résultat, des écarts ont surgi et les problèmes qu'ils ont entraînés exigeaient plus qu'une simple réforme des programmes (pp. 229-242). Certains changements conceptuels fondamentaux sont en cours, mais il restera encore beaucoup à faire quant

*Il doit être parfaitement clair que dans ses efforts pour réformer son système dans le contexte de ses propres réalités sociales, la Chine pourra arriver à un équilibre et recourir à des moyens qui pourront paraître fort singuliers comparativement à ce qui se ferait au Canada.*

à un système de sécurité sociale à l'occidentale, les mécanismes de soutien courants en Europe ayant jusque là été offerts aux Chinois dans le cadre de la législation du travail. Les femmes et les hommes d'âge actif étaient identifiés comme étant des travailleurs habilités dans une certaine mesure à bénéficier des programmes de soutien gouvernementaux appliqués par les unités patronales (en leur qualité de mandataires de l'État). Contrairement à ce qui se passe en Europe, le rapport du travailleur avec son employeur ne pouvait d'aucune façon être rompu. Même après la retraite ou en situation d'invalidité, dans le contexte du droit du travail chinois, une personne demeurait un employé, et tout le soutien reçu lui venait de son employeur. Au chapitre des droits acquis et du soutien disponible, l'identité était, et demeure en bonne partie, liée au statut en tant qu'employé. Toutefois, depuis l'instauration d'un régime axé

aux rapports entre les particuliers et le marché du travail, et quant à la façon dont les anciennes lois du travail et les nouvelles lois sur la sécurité sociale devraient coexister.

Mais cela ne signifie pas pour autant qu'en matière de sécurité sociale le système chinois finira un jour par ressembler aux systèmes en vigueur dans les pays d'Europe de l'Ouest. Alors qu'en Europe le débat consiste essentiellement à déterminer qui doit payer et pour quoi, en Chine, l'État continue de représenter pour la plupart des analystes le principal intervenant, et la loi demeure le principal outil d'intervention (p. 202). En réponse aux défis que la Chine doit relever, un certain nombre de changements ont été effectués au chapitre des droits et des responsabilités en République populaire de Chine; fait à souligner, les lois chinoises ne se limitent plus à énoncer les responsabilités

de l'État face aux droits des citoyens (emploi, assistance matérielle, sécurité et santé); elles s'étendent aussi, entre autres, aux employeurs, aux employés et à la société civile (p. 209).

Quoi qu'il en soit, en continuant de s'appuyer sur la législation pour définir les rôles et les responsabilités, l'État reste au centre de la politique sociale. Il n'est fait mention nulle part dans le livre de mesures visant à inciter d'autres parties à jouer un rôle actif à cet égard, le secteur bénévole par exemple, qui semble d'ailleurs, de toute façon, inexistant. Enfin, mais cela n'est peut-être qu'un simple problème de traduction, l'utilisation du mot « parties » plutôt que « partenaires » (« partners » dans la version anglaise) dans la description qui précède est peut-être évocatrice d'une certaine situation, le premier de ces termes ayant une connotation nettement plus hiérarchique que le second. Ensemble, ces observations portent à croire que l'État joue un rôle de premier plan dans la protection sociale alors que les autres secteurs doivent se contenter d'un rôle de figurant.

Au fond, on pourrait dire qu'en Chine, le travailleur est au service de l'État, alors qu'en Europe, c'est l'État qui est au service du travailleur. Pareille situation se répercute nécessairement sur la politique. Pour commencer, si, comme le prétend l'ambassadeur dans un article qui figure également dans le présent numéro d'*Horizons*, la Chine et le Canada poursuivent sur une vaste échelle leurs échanges de ressources humaines et de connaissances, les analystes et les chercheurs des deux pays doivent bien comprendre qu'ils viennent de familles et de milieux

intellectuels très dissemblables. Même si l'Europe de l'Ouest et la Chine doivent relever des défis tout à fait comparables, leur passé, leurs traditions et leur patrimoine intellectuel propres amènera les chercheurs à formuler et à régler chaque problème de façon très différente. Afin d'éviter tout malentendu, ces divergences au niveau de l'approche doivent être comprises. En outre, si les analystes et les chercheurs canadiens viennent à prêter leur concours à leurs homologues chinois, ils devront, après en avoir pris conscience, respecter tout ce qui les distingue. Il doit être parfaitement clair que dans ses efforts pour réformer son système dans le contexte de ses propres réalités sociales, la Chine pourra arriver à un équilibre et recourir à des moyens qui pourront paraître fort singuliers comparativement à ce qui se ferait au Canada.

Cela dit, ces différences de perceptions et de contextes offrent aussi des possibilités certaines. Du point de vue de la politique sociale, malgré son appartenance à une autre école de pensée au chapitre des questions socio-économiques, la Chine est exceptionnellement bien placée pour identifier des approches nouvelles et novatrices qui pourraient s'appliquer au contexte canadien. Comme le souligne Valerie Vervliet dans son article, le Canada pourrait certainement apprendre de la Chine au chapitre des politiques d'« activation » de la main-d'œuvre (pp. 216-219). Par ailleurs, en ce qui a trait au développement économique, une meilleure compréhension de la façon dont interagissent le régime de sécurité sociale et le système économique en Chine permettrait sans

doute aux analystes stratégiques et aux chercheurs canadiens d'ouvrir des voies nouvelles vers une capacité concurrentielle renouvelée. Bref, compte tenu du rôle de plus important que la Chine est appelée à jouer dans l'avenir du Canada ainsi que des possibilités qu'offriront sa montée en puissance, une compréhension plus élargie du contexte chinois serait bénéfique à plus d'un point de vue. Dans cette optique, *Social Security Law* renferme des données extrêmement précieuses et pourrait figurer très utilement dans la bibliothèque de tout bon analyste ou chercheur.

# Aperçu du 11<sup>e</sup> plan quinquennal de développement socio- économique de la Chine

**Sen Wang**  
Agent principal de recherche  
en politiques  
Projet de recherche  
sur les politiques  
Gouvernement du Canada

Le 11<sup>e</sup> plan quinquennal de développement socio-économique de la Chine pour 2006-2010 a fait l'objet d'un débat avant d'être adopté par le Congrès national du peuple en mars 2006. Il s'agit d'un document d'une très grande importance qui établit les orientations stratégiques générales pour le développement socio-économique global de la Chine au cours des cinq prochaines années.

Le tableau 1 donne un aperçu des principales réalisations de la Chine dans le domaine socio-économique dans le cadre de son 10<sup>e</sup> plan quinquennal (2001-2005).

Contrairement aux cinq années précédentes, le prochain plan quinquennal est axé davantage sur l'atteinte d'un équilibre entre la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement. Parmi les 22 principaux indicateurs du 11<sup>e</sup> plan quinquennal, huit portent sur des enjeux comme la population, les ressources naturelles et l'environnement. Le tableau 2 résume les principaux objectifs de ce 11<sup>e</sup> plan quinquennal.

Trois domaines prioritaires sont visés par ce 11<sup>e</sup> plan : la nouvelle initiative relative aux régions rurales, le développement régional équilibré et coordonné, la protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes qui ont été détériorés. La nouvelle initiative relative aux régions rurales est le regroupement de tous les programmes existants en ce qui concerne les divers aspects du développement rural. Cette initiative vise essentiellement à :

- favoriser le développement d'une agriculture moderne pour assurer la sécurité alimentaire, particulièrement en maintenant la production des aliments au niveau de 500 millions de tonnes par année et en protégeant 120 millions d'hectares de terres cultivées;

- augmenter le revenu des paysans provenant de différentes sources, notamment d'activités autres que la production agricole;
- réduire l'impôt et les charges financières des paysans;
- investir dans l'infrastructure dans les régions rurales;
- promouvoir l'établissement d'un système rural de soins de santé;
- investir dans l'éducation et la formation des habitants des zones rurales et leur offrir une formation, puisque 100 millions de paysans environ devront être formés au cours de la période quinquennale.

Le concept d'un développement régional équilibré consiste à élaborer un cadre stratégique pour coordonner l'essor économique des régions. Il favorise le maintien des politiques actuelles, notamment le programme de développement de l'Ouest de la Chine et le programme de revitalisation des centres industriels du Nord. Une nouvelle initiative lancée récemment vise à stimuler le développement du Centre de la Chine, formé de six provinces : Shanxi, Henan, Hubei, Hunan, Anhui et Jiangxi. Les secteurs prioritaires ciblés par cette initiative sont la production céréalière, les matières premières pour le secteur de l'énergie et l'infrastructure, notamment les réseaux routiers.

Le 11<sup>e</sup> plan quinquennal insistera beaucoup sur la protection de l'environnement et l'écologie. Les principaux objectifs consisteront à :

- réduire de 20 p. 100 la consommation d'énergie par unité du PIB;
- réduire de 10 p. 100 les émissions des principaux polluants;
- réduire l'utilisation d'eau par unité de valeur industrielle ajoutée;
- traiter au moins 70 p. 100 des eaux usées et 60 p. 100 des ordures ménagères urbaines;
- porter à 20 p. 100 la couverture forestière nationale.

**TABLEAU 1**  
**Statistiques sur le 10<sup>e</sup> plan quinquennal de la Chine (2001-2005)**

| Indicateurs  | Objectif pour la période | Croissance annuelle moyenne (%) |
|--|--------------------------|---------------------------------|
| Croissance du PIB (%)  | 7                        | 9,5                             |
| Nouveaux emplois urbains sur cinq ans (millions)                         | [40]                     | [42]                            |
| Réinstallation de la main-d'œuvre rurale sur cinq ans (millions)         | [40]                     | [40]                            |
| Prix généraux  | stable                   | 1,4                             |
| Commerce de marchandises (milliards)                                     | 6,8                      | 24,6                            |
| Population totale (milliards)  | 1,33                     | 6,3 ‰                           |
| Réduction des émissions des principaux polluants (%)                     | [10]                     | <[10]                           |
| Taux de croissance annuel du revenu disponible des résidents urbains (%) | 5                        | 9,6                             |
| Taux de croissance annuel du revenu net des résidents ruraux (%)         | 5                        | 5,3                             |
| Surface habitable par résident urbain (m <sup>2</sup> )                  | 22                       | 5,1                             |

Remarque : Les [ ] indiquent un résultat cumulatif sur cinq ans.

**TABLEAU 2**  
**Principaux indicateurs du 11<sup>e</sup> plan quinquennal**

| Indicateurs  | Niveau actuel pour 2005 | Objectif pour 2010 | Croissance annuelle prévue (%) |
|--|-------------------------|--------------------|--------------------------------|
| PIB total (billions yuan)  | 18,2                    | 26,1               | 7,5                            |
| PIB par habitant (en milliers de yuan)                                 | 13,99                   | 19,27              | 6,6                            |
| Pourcentage du total du PIB consacré à la R-D                          | 1,3                     | 2                  | [0,7]                          |
| Urbanisation (%)   | 43                      | 47                 | [4]                            |
| Population nationale (milliards)                                       | 1,31                    | 1,36               | <8 ‰                           |
| Terres cultivées (millions ha)   | 122                     | 120                | -0,3                           |
| Couverture forestière (%)  | 18,2                    | 20                 | [1,8]                          |
| Années moyennes de scolarisation                                       | 8,5                     | 9                  | [0,5]                          |
| Population urbaine admissible aux régimes de soins de santé (millions) | 174                     | 223                | 5,1                            |
| Couverture médicale des résidents ruraux (%)                           | 23,5                    | >80                | >[56,5]                        |
| Revenu disponible des résidents urbains (en milliers de yuan)          | 10,49                   | 13,39              | 5                              |
| Revenu net des résidents ruraux (en milliers de yuan)                  | 3,26                    | 4,15               | 5                              |

Remarques : Le PIB et les revenus sont mesurés à partir des prix de 2005; 1 dollar canadien = 7,18 yuan RMB en mai 2006. Les [ ] indiquent un résultat cumulatif sur cinq ans.

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Coup d'œil sur la Chine et le Canada

| Informations générales |                               |   |
|------------------------|-------------------------------|---|
|                        | Canada                        | Chine   |
| Capitale               | Ottawa                        | Beijing   |
| Superficie             | 9 922 385 km <sup>2</sup>     | 9 597 000 km <sup>2</sup>                         |
| Population (2005)      | 32,4 millions                 | 1 307,6 millions                                  |
| Ethnicité              | Plus de 200 groupes ethniques | Chinois han (92 %) et 55 autres groupes ethniques |
| Langues officielles    | Anglais, français             | Mandarin  |

| Indicateurs de développement humain  |          |          |
|--|----------|----------|
|  | Canada   | Chine    |
| Classement dans le monde selon l'indice de développement humain (2003)   | 5/177    | 85/177   |
| Espérance de vie à la naissance (2000-2005)  | 79,9 ans | 71,5 ans |
| Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles primaires et secondaires et pour l'enseignement supérieur (2002-2003) | 94 %     | 69 %     |
| PIB par habitant (PPA \$US, 2003)  | 30 677   | 5 003    |
| Source : Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies, 2005.  |          |          |

| <b>Indicateurs économiques</b>   |               |              |
|--|---------------|--------------|
|  | <b>Canada</b> | <b>Chine</b> |
| PIB total – milliards \$US (2005)*   | 1 121,4       | 1 908,9      |
| Croissance réelle du PIB – % (2005)*                                       | 2,9           | 9,9          |
| PIB par habitant – \$US (2005)*  | 34 782        | 1 464        |
| Indice de classement de la compétitivité en matière de croissance (2005)** | 14            | 49           |
| Indice de classement en matière de compétitivité des entreprises (2005)**  | 13            | 57           |
| Indice de classement de l'état de préparation du réseau (2005)**           | 6             | 50           |
| Remarques :  |               |              |
| * Fonds monétaire international.   |               |              |
| ** Forum économique mondial.   |               |              |

| <b>Commerce de marchandises entre le Canada et la Chine en millions de dollars canadiens</b>   |           |           |           |                               |      |      |
|--|-----------|-----------|-----------|-------------------------------|------|------|
|  | 2003      | 2004      | 2005      | % de la part totale du Canada |      |      |
|  |           |           |           | 2003                          | 2004 | 2005 |
| Importations canadiennes de la Chine   | 18 581,3  | 24 099,9  | 29 498,5  | 5,53                          | 6,77 | 7,75 |
| Exportations canadiennes vers la Chine   | 4 798,0   | 6 654,6   | 7 060,3   | 1,26                          | 1,62 | 1,62 |
| Échanges commerciaux = EXP + IMP   | 23 379,3  | 30 754,5  | 36 558,8  | 3,26                          | 4,01 | 4,45 |
| Balance commerciale = EXP - IMP  | -13 783,3 | -17 445,3 | -22 438,2 |                               |      |      |
| Importations canadiennes de la Chine   |           |           |           |                               |      |      |
| Trois principales catégories :   |           |           |           |                               |      |      |
| Machinerie   | 3 033,8   | 4 716,3   | 6 028,4   |                               |      |      |
| Machinerie électrique  | 3 256,8   | 4 326,1   | 5 589,4   |                               |      |      |
| Jouets et équipement sportif   | 1 932,7   | 2 056,6   | 2 179,3   |                               |      |      |
| Exportations canadiennes vers la Chine   |           |           |           |                               |      |      |
| Trois principales catégories :   |           |           |           |                               |      |      |
| Produits chimiques organiques  | 422,2     | 869,2     | 930,2     |                               |      |      |
| Pâte de bois   | 838,1     | 1 038,8   | 874,6     |                               |      |      |
| Machinerie   | 289,5     | 365,2     | 455,5     |                               |      |      |
| Remarques :  |           |           |           |                               |      |      |
| La Chine se classe au deuxième rang mondial (derrière les États-Unis) pour l'importation de marchandises par le Canada, et au quatrième rang des pays vers qui le Canada exporte des marchandises (derrière les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni). |           |           |           |                               |      |      |
| Source : Statistique Canada.   |           |           |           |                               |      |      |

| <b>Indicateurs sociaux</b>   |               |              |
|--|---------------|--------------|
|  | <b>Canada</b> | <b>Chine</b> |
| Population totale – millions (2005)  | 32,4          | 1 308,6      |
| Taux de croissance annuelle de la population – % (1975-2003)   | 1,1           | 1,2          |
| Population urbaine – % (2003)  | 80,4          | 43,0**       |
| Population de moins de 15 ans (% du total)   | 18,2          | 20,3**       |
| Population de 65 et plus (% du total de la population, 2003)   | 11,1          | 7,7**        |
| Taux de fertilité total – nombre de naissances par femme (2000-2005)                                     | 1,5           | 1,7          |
| Dépenses publiques liées à la santé, % du PIB (2002)   | 6,7           | 2,0          |
| Dépenses liées à la santé par habitant – PPA \$US (2002)   | 2 931         | 261          |
| Médecins par 100 000 habitants (1990-2004)   | 209           | 164          |
| Nombre d'universités   | 90*           | 1 731**      |
| Étudiants universitaires à temps plein (millions)  | 0,81*         | 16,6**       |
| Alphabétisation des adultes (%)***   | 99,4          | 86,6         |
| Remarques :  |               |              |
| * Association des collèges et universités du Canada, chiffres de 2005.                                   |               |              |
| ** Bureau national des statistiques de la Chine, chiffres de 2005.                                       |               |              |
| *** Euromonitor International, chiffres de 2004.   |               |              |
| Source : Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies, 2005, sauf indication contraire. |               |              |

| <b>Indicateurs technologiques</b>   |               |              |
|---|---------------|--------------|
|   | <b>Canada</b> | <b>Chine</b> |
| Lignes téléphoniques principales par 1000 habitants (2003)                    | 651           | 209          |
| Nombre d'abonnés au service cellulaire par 1000 habitants (2003)              | 419           | 215          |
| Brevets d'invention accordés aux résidents par million d'habitants (2002)     | 40            | 5            |
| Pourcentage du PIB consacré à la recherche-développement (R-D) (1997-2002)    | 1,9           | 1,2          |
| Nombre de chercheurs en R-D par million d'habitants (1990-2003)               | 3 487         | 633          |
| Source : Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies, 2005. |               |              |

## Bibliographie

### La nouvelle Chine globalisée Page 14

Canada. 2005. *Énoncé de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (19 avril).

Evans, Paul. 2006. « Canada, Meet Global China », *International Journal* (printemps).

Fondation Asie Pacifique du Canada. 2004. *National Opinion Poll: Canadian Views on Asia* (mai), <[http://www.asiapacific.ca/about/press\\_releases/national%5Fsurvey/](http://www.asiapacific.ca/about/press_releases/national%5Fsurvey/)>.

Holroyd, Carin. 2006. « Le Canada rate des opportunités dans le marché de l'éducation en plein essor dans la Chine », *Commentaire Canada-Asie*, numéro 40, Fondation Asie Pacifique du Canada (janvier), <<http://www.asiapacific.ca/analysis/pubs/pdfs/cacf40.pdf>>.

Ipsos-Reid. 2005. *A Public Opinion Survey of Canadians and Americans about China*, sondage commandé par le Canada Institute of the Woodrow Wilson International Center for Scholars et le Canada Institute on North American Issues (juin), <[www.wilsoncenter.org/events/docs/Ipsos-Reid%20Survey%20on%20Can-US%20Attitudes%20toward%20China%20%5BJune%202005%5D.pdf](http://www.wilsoncenter.org/events/docs/Ipsos-Reid%20Survey%20on%20Can-US%20Attitudes%20toward%20China%20%5BJune%202005%5D.pdf)>.

### Les exportations aux États-Unis : la montée de la Chine équivaut-elle à une descente du Canada? Page 27

Fondation Asie Pacifique du Canada. 2005. *The East Asian Automobile Industry: Opportunity or Threat? Results of a Survey of Canadian Auto Parts Manufacturers*, Vancouver: Fondation Asie Pacifique du Canada.

Canada, Industrie Canada. 2005. « China: Emerging Opportunities and Challenges for Canada. » Polycopie.

Canada, Statistique Canada. 2005. *Commerce international de marchandises du Canada*, bulletin n° 59 (juillet).

Finger, J.M., et M.E. Kreinin. 1979. « A Measure of Export Similarity and its Possible Uses. » *Economic Journal* 89: 905-912.

Sawchuk, Gary et David Yerger. 2006. *À qui le Canada livre-t-il concurrence sur le marché américain? Conséquences de la croissance des exportations de la Chine et évolution des parts sur le marché des importations aux États-Unis*, document de travail du PRP.

### Analyse démographique de la « pénurie d'ouvriers-paysans » Page 33

Chine. Bureau du recensement, Conseil d'État et Direction des statistiques démographiques, sociales, scientifiques et technologiques, Bureau des statistiques. 2002. *Tabulation on the 2000 Population Census of the People's Republic of China*, Presses des statistiques de Chine, Beijing.

Province de Guangdong. Bureau du recensement. 2002. *Tabulation on the 2000 Population Census of Guangdong Province*, Presses des statistiques de Chine, Beijing.

\_\_\_\_\_. 2005. *Guangdong Statistical Yearbook*, Presses des statistiques de Chine, Beijing.

Lewis, W. Arthur. 1954. « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *The Manchester School*, vol. 22, n° 2 : 139-191.

\_\_\_\_\_. 1958. « Unlimited Labour: Further Notes », *The Manchester School*, vol. 26, n° 1 : 1-32.

### La mondialisation de la Chine : les conséquences pour le Canada de l'investissement direct à l'étranger chinois Page 39

Chine, Ministère du Commerce et Bureau national de la Statistique. 2005. *China Outbound Investment Statistics Report 2004*, septembre.

Chine, Bureau national de la Statistique. 2005. *China Statistical Yearbook 2004, 2005*. <[http://www.stats.gov.cn/english/statistical\\_data/yearlydata/yb2004-e/indexeh.htm](http://www.stats.gov.cn/english/statistical_data/yearlydata/yb2004-e/indexeh.htm)>. Consulté en ligne le 30 septembre 2005.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Plusieurs années. *Rapport sur l'investissement dans le monde*, New York et Genève.

Fondation Asie Pacifique du Canada. 2004a. *China Goes Global: A Survey of Chinese Companies' Outward Direct Investment Intentions*, septembre. <[http://www.asiapacific.ca/analysis/pubs/pdfs/surveys/china\\_goes\\_global.pdf](http://www.asiapacific.ca/analysis/pubs/pdfs/surveys/china_goes_global.pdf)>. Consulté en ligne le 23 novembre 2005.

\_\_\_\_\_. 2004b. « China Is Becoming a Global Investor. Can Canada Benefit? » *Asia Pacific Bulletin* No. 175 (10 septembre). <<http://www.asiapacificbusiness.ca/apbn/pdfs/bulletin175.pdf>>. Consulté en ligne le 23 novembre 2005.

\_\_\_\_\_. 2005. « Bid for CP Ships Again Raises the Issue of Chinese State Ownership. » *Asia Pacific Bulletin* No. 220 (5 août). <<http://www.asiapacificbusiness.ca/apbn/pdfs/bulletin220.pdf>>. Consulté en ligne le 23 novembre 2005.

Wong, J. et S. Chan. 2003. « China's Outward Direct Investment: Expanding Worldwide », *China: An International Journal*, vol. 1, n° 2 (septembre), p. 273-301.

Zhang, Kenny. 2005. *Going Global: The Why, When, Where and How of Chinese Companies' Outward Investment Intentions*, Canada in Asia Series, 2005-5, Vancouver, Fondation Asie Pacifique du Canada.

### Traiter avec le dragon par la filière transnationale Page 44

Fondation Asie Pacifique du Canada. 2004. « Le rôle des associations d'affaires ethniques asiatiques au Canada », *Commentaire Canada-Asie*, n° 35, p. 16.

Canada, Industrie Canada. 2006. « République populaire de Chine : Informations sur le pays », Ottawa. <<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inibi-iai.nsf/fr/bi18683f.html>>. Consulté le 10 juin 2006.

Canada, Statistique Canada. 2004. « Groupes de minorités visibles (...), pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001 - données-échantillon (20%) », Ottawa. <[www12.statcan.ca/francais/census01/](http://www12.statcan.ca/francais/census01/)>. Consulté le 10 juin 2006.

Filion, Louis J., Gabrielle A. Brenner, Teresa V. Menzies et Charles Ramangalahy. 2001. « Caractéristiques et particularités de l'entrepreneuriat ethnique italien et chinois au Canada : implications pour le milieu des affaires, la recherche et les politiques gouvernementales », cahier de la Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter n° 2001-05, HEC Montréal.

Gee, Marcus. 2004. « China Rising: Get Ready for China's Century », dans *The Globe and Mail* (23 octobre), Toronto.

Hiebert, Daniel et David Ley. 2003. *Characteristics of Immigrant Transnationalism in Vancouver*, série de documents de travail 03-15, Centre d'excellence de Vancouver : recherche en immigration et en intégration dans la métropole.

Levitt, Peggy et Nina Glick-Schiller. 2003. *Transnational Perspectives on Migration: Conceptualizing Simultaneity*, document de travail 3-09J, Princeton University Center for Migration and Development.

Light, Ivan, Min Zhou et Rebecca Kim. 2002. « Transnationalism and American Exports in an English-Speaking World », *International Migration Review*, n° 36, p. 702-725.

Sanders, Jimmy et Victor Nee. 1996. « Immigrant Self-Employment: The Family as Social Capital and the Value of Human Capital », *American Sociological Review*, n° 61, p. 231-249.

Wang, Shuguang. 1999. « Chinese Commercial Activity in the Toronto CMA: New Development Patterns and Impacts », *The Canadian Geographer-Le Géographe Canadien*, n° 43, p. 19-35.

Wong, Lloyd L., et Michele Ng. 2002. « The Emergence of Small Transnational Enterprise in Vancouver: The Case of Chinese Entrepreneur Immigrants », *Revue internationale de recherche urbaine et régionale*, n° 26, p. 508-530.

Zhou, Min. 2004. « Revisiting Ethnic Entrepreneurship: Convergences, Controversies, and Conceptual Advancements », *International Migration Review*, n° 38, p. 1040-1074.

## Mise en jachère pour l'écologie et le soulagement de la pauvreté : la politique et la pratique des migrations écologiques en Chine Page 48

Brown, Jeannine W. 2005. « State-Sponsored Resettlement in Inner Mongolia: A Case Study in Environmental Forced Migration », résumés de la séance 187 sur les migrations écologiques, l'environnement, l'ethnicité et les droits de la personne en Mongolie-Intérieure. Réunion annuelle de l'Association of Asian Studies, 31 mars-3 avril 2005, Hyatt Regency, Chicago. <[www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm](http://www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm)>.

Chine, SDPC (State Development Planning Commission). 2001. *Implementation Suggestions to the Trial Project of the Poverty Reduction and Development by Migration*. <[www.ndrc.gov.cn/dqjj/fpkf/fpgzxx/t20050715\\_38078.htm](http://www.ndrc.gov.cn/dqjj/fpkf/fpgzxx/t20050715_38078.htm)>.

Chine, Conseil des affaires d'État. 1994. *Eight-Seven Poverty Alleviation Reinforcement Plan (1994-2000)*. <[www.cpirc.org.cn/yjwx/yjwx\\_detail.asp?id=2974](http://www.cpirc.org.cn/yjwx/yjwx_detail.asp?id=2974)>.

\_\_\_\_\_. 2001. *Outlines of China for Poverty Relief and Development in Rural Areas (2001-2010)*. <[www.gov.cn/gongbao/content/2001/content\\_60922.htm](http://www.gov.cn/gongbao/content/2001/content_60922.htm)>.

\_\_\_\_\_. 2002. *Regulations on Reforesting Cultivated Land*, décret n° 367 du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine. [www.gov.cn/gongbao/content/2003/content\\_62531.htm](http://www.gov.cn/gongbao/content/2003/content_62531.htm).

Chine, Conseil des affaires d'État, bureau d'information. 1999. *National Minorities Policy and Its Practice in China*. <[www.china.org.cn/e-white/4/index.htm](http://www.china.org.cn/e-white/4/index.htm)>.

\_\_\_\_\_. 2005. *Regional Autonomy for Ethnic Minorities in China*.

Chine, State Environmental Protection Administration. 2004. « Protecting Grassland », *China Yearbook 2004*. <[http://english.gov.cn/2005-08/12/content\\_21606.htm](http://english.gov.cn/2005-08/12/content_21606.htm)>.

*China Daily*. 2005. « Battling the Desert in Minqin », le 14 septembre 2005.

Cowles, Henry Chandler. 1899. « The Ecological Relations of the Vegetation of the Sand Dunes of Lake Michigan », adapté de *The New Encyclopedia Britannica*, Micropedia, volume III, Ready Reference and Index. Chicago, Chicago University Press, p. 208. Pour la notice biographique du professeur Cowles, voir également <<http://oz.plymouth.edu/~lts/ecology/ecohistory/cowles.html>>.

Guoqing, Shi. 2005. « The Practice and Inspiration of Ecological Migration in Alashan of Inner Mongolia », dans *Ecological Migration: A Paper Collection of Sino-Japan Scholars on Chinese Environmental Policy*, Xin Jiletu (dir.), Huhe Haote, Inner Mongolia University Press.

Jianjun, Song. 2005. « Policies of Ecological Migration in China », *Chinese Nationalities News*, Beijing, 12 octobre.

Jiang, Hong. 2005. « Pastoral Development, Ecological Construction, and Grassland Degradation in the Ordos Plateau, Western Inner Mongolia », résumés de la séance 187 sur les migrations écologiques, l'environnement, l'ethnicité et les droits de la personne en Mongolie-Intérieure. Réunion annuelle de l'Association of Asian Studies, 31 mars-3 avril 2005, Hyatt Regency, Chicago. <[www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm](http://www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm)>.

Jiletu, Xin (dir.). 2005. *Ecological Migration: A Paper Collection of Sino-Japan Scholars on Chinese Environmental Policy*, Huhe Haote, Inner Mongolia University Press.

Linlin, Meng, et Bao Zhiming. 2004. « A Survey on the Study of Ecological Migration », *Central University for Nationalities Journal*, p. 6.

Ning, Li. 2003. *Diaozhuang Migration in Ningxia Hui Autonomous Region*, Beijing, The Ethnic Publishing House.

Shiyuan, Hao. 2005. Discours-programme, International Symposium of Ecological Migration and Environmental Assessment, Institute of Ethnology and Anthropology of CASS, National Museum of Ethnology, Japon, septembre 2005. <[http://iea.cass.cn/xs/xsdt/gj/html/mzs\\_2005100814165313997.htm](http://iea.cass.cn/xs/xsdt/gj/html/mzs_2005100814165313997.htm)>.

Shoude, Yang et Qinhu. 2005. « Project of Ecological Migration in Qumarleb County Started », 6 juillet 2005. <[http://news.xinhuanet.com/newscenter/2005-07/07/content\\_3186129.htm](http://news.xinhuanet.com/newscenter/2005-07/07/content_3186129.htm)>.

Sodbilig, S. 2005. « Land Reclamation in the Chakhar Region and Environmental Transformation », résumés de la séance 187 sur les migrations écologiques, l'environnement, l'ethnicité et les droits de la personne en Mongolie-Intérieure. Réunion annuelle de l'Association of Asian Studies, 31 mars-3 avril 2005, Hyatt Regency, Chicago. <[www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm](http://www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm)>.

Togochoq, Enhebatu. 2005. « Ecological Migration as a Human Rights Issue », résumés de la séance 187 sur les migrations écologiques, l'environnement, l'ethnicité et les droits de la personne en Mongolie-Intérieure. Réunion annuelle de l'Association of Asian Studies, 31 mars-3 avril 2005, Hyatt Regency, Chicago. <[www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm](http://www.aasianst.org/absts/2005abst/China/C-187.htm)>.

Yunxiang, Wang. 2005. « Ecological Migration at the Crossing Road », *Scientific Times* (12 novembre).

## La Chine, maillon des chaînes de valeur mondiales Page 54

Baldwin, John R., et Wulong Gu. 2005. *Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication*.

Canada, MAECI (ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) 2005. Encadré C du *Sixième rapport annuel sur le commerce international du Canada*.

CanadExport. 2005. « Faits et chiffres », 15 juin 2005.

Conference Board du Canada. 2005. *Performance and Potential, 2005-06 The World and Canada: Trends Reshaping Our Future*.

Economist Intelligence Unit. 2004. *Scattering the Seeds of Invention: The Globalization of Research and Development*.

Harrold, P. et R. Lall. 1993. *China: Reform and Development in 1992-93*, document de travail n° 215 de la Banque mondiale, août, Washington DC.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2005. Rapport sur l'investissement dans le monde 2005 : les sociétés transnationales et l'internationalisation de la R-D.

### **Le Canada est-il à la traîne en matière d'investissements directs à l'étranger et d'exportations en Chine?** Page 59

Anderson, J.E. 1979. « A Theoretical Foundation of the Gravity Equation », *American Economic Review* 69, n° 1, p. 106-116.

Anderson, James E. et Eric van Wincoop. 2003. « Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle », *American Economic Review* 93, n° 1, p. 170-192.

Bergstrand, J.H. 1985. « The Gravity Equation in International Trade: Some Microeconomic Foundations and Empirical Evidence », *Review of Economics and Statistics* 67, p. 474-481.

Chine. 2004. Site web sur l'investissement en Chine. <[www.fdi.gov.cn/common/info.jsp?id=ABC00000000000016800](http://www.fdi.gov.cn/common/info.jsp?id=ABC00000000000016800)>. Consulté le 19 octobre 2004.

Dobson, Wendy. 2004. « Taking a Giant's Measure: Canada, NAFTA and an Emergent China », Institut C.D. Howe, Commentaire intitulé The Border Papers.

Frankel, J.A. 1997. *Regional Trading Blocs in the World Trading System*, Washington (DC), Institution for International Economics.

Krueger, Anne. 2005. Discours-programme, China and the Global Economic Recovery, conférence organisée par le FMI et la Chine, Washington (DC), 10 janvier 2005. <[www.imf.org/external/np/speeches/2005/011005.htm](http://www.imf.org/external/np/speeches/2005/011005.htm)>.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2004. Annuaire des statistiques de l'IED publié par l'OCDE.

Razin Assaf, Yona Rubinstein et Efraim Sadka. 2003. *Which Countries Export FDI, and How Much?* National Bureau of Economic Research, document de travail n° 10145.

\_\_\_\_\_. 2004. *Fixed Cost and FDI: The Conflicting Effects of Productivity Shocks*, National Bureau of Economic Research, document de travail n° 10864.

États-Unis. Bureau d'analyses économiques. 2003. *FDI: World Investment Report*, Olisnet.

\_\_\_\_\_. 2004. *FDI: World Investment Report*.

États-Unis. Commission du commerce international, s.d., Base de données en ligne. <<http://dataweb.usitc.gov>>.

Rapport sur l'investissement dans le monde. 2004. *The Shift Towards Services*, Nations Unies, New York et Genève.

### **La diaspora canadienne : un concept arrivé à maturité?** Page 66

Aydemir, Abdurrahman et Chris Robinson. 2006. *Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler*, document de recherche, Statistique Canada, n° de Catalogue 11F0019MIE2006273.

### **Le Canada en concurrence sur le marché mondial de l'immigration** Page 69

Aydemir, A. et C. Robinson. 2006. *Return and Onward Migration among Working Age Men*, Ottawa, Statistique Canada, Division des études sur la famille et le travail, Catalogue n° 11F0019MIE, n° 273.

Bloemraad, I. 2003. « Institutions, Ethnic Leaders, and the Political Incorporation of Immigrants: A Comparison of Canada and the United States. » dans *Host Societies and the Reception of Immigrants*, J. Reitz (dir.), p. 361-402, San Diego, Center for Comparative Immigration Studies, Université de la Californie, San Diego.

Chacko, E. 2006. « The Return of the Natives: Impacts of Reverse Brain Drain on Indian Cities », présenté à l'assemblée annuelle de l'Association of American Geographers, Chicago.

Chui, T. 2003. *Longitudinal Survey of Immigrants to Canada: Process, Progress and Prospects*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue n° 89-611-XIE.

Glover, C. et T. Sim. 2002. *Entrepreneur Immigrant Survey: A Mail Survey of Entrepreneur Immigrants in Vancouver, Canada, Post-Terms and Conditions Removal*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche stratégique.

Hiebert, D. et D. Ley. 2006. « Characteristics of Immigrant Transnationalism in Vancouver », dans *Negotiating Borders and Belonging: Transnational Identities and Practices in Canada*, sous la direction de V. Satzewich et L. Wong (dir.), Vancouver, University of British Columbia Press (sous presse).

Ley, D. 2006. « Explaining Variations in Business Performance among Immigrant Entrepreneurs in Canada. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n° 32.

Ley, D. et A. Kobayashi. 2005. « Back to Hong Kong: Return Migration or Transnational Sojourn? », *Global Networks*, n° 5, p. 111-28.

Luo, K., F. Guo et P. Huang. 2002. « China: Government Policies and Emerging Trends of Reversal of the Brain Drain. », dans *Return Skilled and Business Migration and Social Transformation*, sous la direction de R. Iredale, F. Guo et S. Rozario, p. 71-90, Wollongong, Australie, Centre for Asia-Pacific Social Transformation Studies, Université de Wollongong.

Teo, S.Y. 2006. « The Emotional Geographies of Returned Immigrants in Chinese Cities. » Vancouver, thèse de doctorat en géographie, Université de la Colombie-Britannique. (à paraître)

Tian, F. et Z. Ma. 2006. *Explaining Socio-Economic Well-Being of Immigrants and Returned Migrants: An Econometric Analysis of the Hong Kong and Canadian 2001 Censuses*. Vancouver, Centre d'excellence Metropolis, document de travail du RIIM n° 06-01.

### **La Chine attire-t-elle le talent mondial?** Page 72

Chen, Changgui. 1995. *China's Brain Drain to the United States: Views of Overseas Chinese Students and Scholars in the 1990s*, Berkeley, Institute for East Asian Studies, China Research Monograph Series.

Cong Cao. 2004. « China's Efforts at Turning "Brain Drain" into "Brain Gain" », East Asian Institute Background Brief, n° 216, novembre.